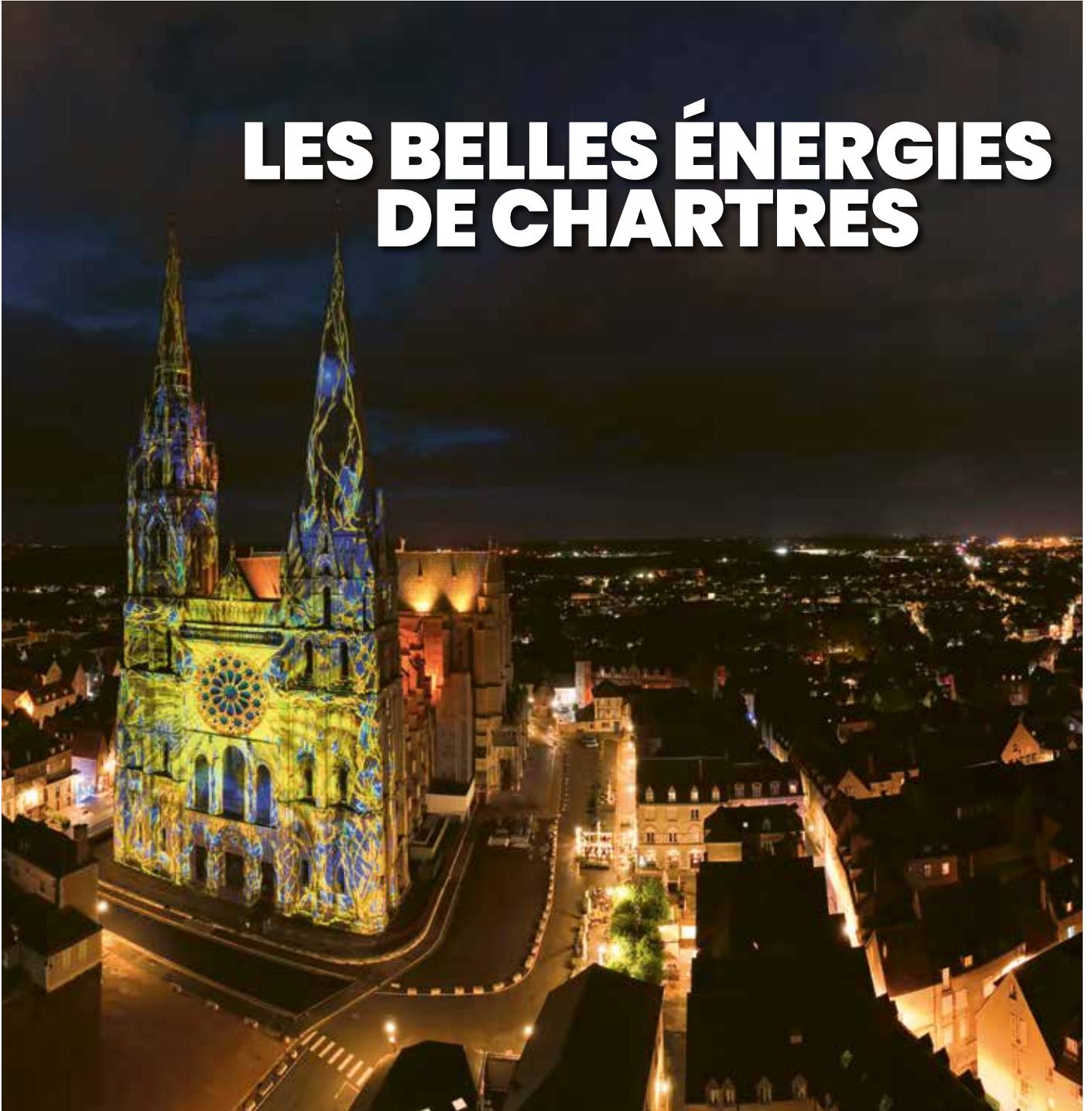


# CHARTRES VOTRE VILLE

#224 NOVEMBRE 2022 | [chartres.fr](http://chartres.fr)

## LES BELLES ÉNERGIES DE CHARTRES





29 OCT. 2022 - 26 FEV. 2023

VOYAGE AU CŒUR DES COLLECTIONS



VOYAGE AU CŒUR DES



MOTIVEMENT  
HISTORIQUE



Ecole du Louvre  
Palais du Louvre

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE CHARTRES



## ÉNERGIES POSITIVES

Au moment où la grève dans les raffineries a mis le pays à l'arrêt, et quand la crise des énergies menace l'activité, l'emploi et le pouvoir d'achat, nous poursuivons la modernisation des équipements de la Ville tout en vous apportant un service meilleur. Quelques exemples.

Pas de quartiers heureux sans logements de qualité pour les familles. C'est vrai aussi pour le cœur de ville. Le programme de l'État baptisé Action cœur de ville va ainsi apporter plus de 9 millions d'euros à la réhabilitation d'immeubles qui accueilleront logements privés et logements publics. Ce programme rejoignant notre propre projet de revitalisation du centre-ville, la Ville de Chartres était prête et se retrouve ainsi la première dans la Région à bénéficier de ce dispositif promu par l'État.

Pas de liberté sans sécurité. J'ai eu le plaisir d'animer sur ce sujet sensible, avec la participation bienvenue de Madame le préfet d'Eure-et-Loir, une réunion publique avec les habitants de la Madeleine. Là encore, loin des slogans et des formules toutes faites, nous essayons de fédérer l'action de tous les acteurs, habitants compris, qui contribuent à la sécurité sur votre territoire.

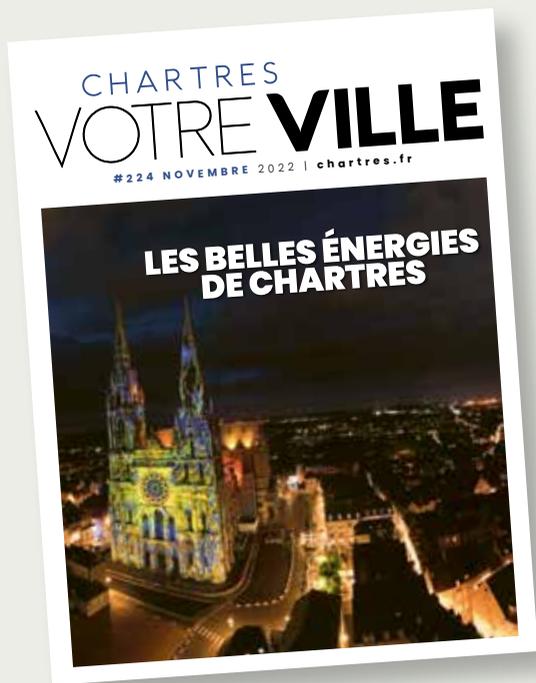
Pas de Fleur d'Or sans serres performantes. Nos jardiniers de talent disposent désormais de serres chauffées par des énergies renouvelables: déperdition de chaleur et émissions de CO2 minimales, consommation d'énergie réduite. L'écologie par les actes.

Pas de champion sans transmission. Je veux saluer ici la démarche de David Douillet, double champion olympique, puis mon collègue à l'Assemblée Nationale, Ministre enfin, qui a tenu à venir arbitrer et entraîner les enfants du dojo de la Madeleine, les handicapés comme les valides. Une vraie manière de faire vivre la belle idée olympique à moins de 2 ans des Jeux de Paris, auxquels la Ville de Chartres s'est associée.

Pas de vie sociale sans associations dynamiques. Après la réussite renouvelée de la Fête des vendanges, j'ai eu le plaisir de remettre la médaille de la Ville de Chartres à Jacky Baroche, le Président et l'âme, 41 années durant, de la Commune libre du village de Saint Brice.

Enfin, lisez la page d'histoire consacrée à la transformation de Chartres pendant la Monarchie de Juillet (1830-1847). Le maire Adelphe Chasles et Augustin Durand investissent massivement. Ils font entrer Chartres dans la modernité: boulevards nouveaux, création d'une usine à gaz pour l'éclairage des rues, eau courante, nouveau tribunal, écoles, action sociale, musée, théâtre, préparation de l'arrivée du chemin de fer (1849). Déjà tout un programme...

**Jean-Pierre GORGES**  
Maire de Chartres



**VOTRE VILLE  
LE MAGAZINE  
DE CHARTRES  
NUMÉRO 224  
NOVEMBRE 2022**  
HÔTEL DE VILLE  
PLACE DES HALLES  
28019 CHARTRES CEDEX  
Tél. 02 37 23 40 00  
votreville@agglo-  
ville.chartres.fr  
**chartres.fr**

**DIRECTEUR  
DE LA PUBLICATION**  
JEAN-PIERRE GORGES

**CO-DIRECTEURS  
DE LA PUBLICATION**  
ÉLISABETH FROMONT  
JEAN-MAURICE DUVAL

**DIRECTEUR  
DE LA COMMUNICATION**  
STÉPHANE LEFEBVRE

**RÉDACTEUR EN CHEF**  
PAUL GUERMONPREZ

**RÉDACTION**  
STÉPHANE LEFEBVRE  
JEAN-GUY MURIEL  
MAEVA DELOGE DAGBA  
JULIEN CARRARA

**PHOTOGRAPHIES**  
GROUPEMENT MARTINO

**MAQUETTE,  
MISE EN PAGE**  
STUDIO GRAPHIQUE,  
MAIRIE DE CHARTRES

**IMPRESSION**  
GROUPE MORALUT  
IMPRIMERIE DE COMPIÈGNE

**TIRAGE**  
55 800 EXEMPLAIRES

**DISTRIBUTION**  
MAIRIE DE CHARTRES

**Dépôt légal:**  
à parution  
N° ISSN: **1257-5194**

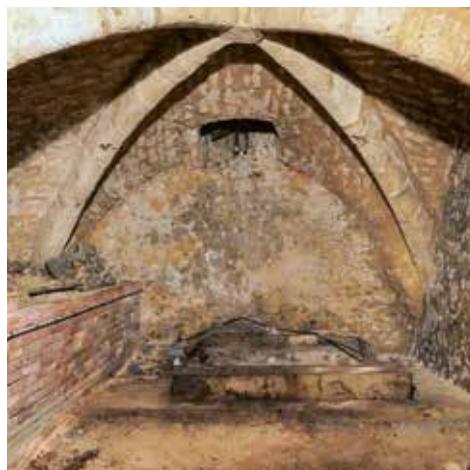


L'équipe Jumbo Vista sur le podium de départ de la classique Paris-Tours, le dimanche 9 octobre dernier

**24**

**ACTION  
CŒUR DE VILLE**  
LE PROJET PAPRICA

**38**





# SOMMAIRE

**LA MADELEINE**  
PRIORITÉ  
À LA SÉCURITÉ

**42**

**SPORT**  
DAVID DOUILLET  
À LA MADELEINE

**68**

**ARCHÉOLOGIE**  
DERNIÈRES  
DÉCOUVERTES  
À SAINT-MARTIN-AU-VAL



L'INTERVIEW DE JEAN-PIERRE-GORGES

# Crise de l'énergie : « tous responsables ! »

La guerre en Ukraine et ses conséquences ont précipité en Europe et en France une crise des énergies, dont la grève des raffineries ne constitue qu'un épisode brutalement ressenti. Car cette crise vient de plus loin. Comment en est-on arrivé là ? Jean-Pierre Gorges revient sur 25 années de décisions funestes et avance des solutions.



**Votre Ville: Comment regardez-vous cette grève des syndicalistes des raffineries, les queues aux pompes à essence ?**

Jean-Pierre Gorges: Comme beaucoup de Français et de Chartrains, je considère comme inacceptable qu'une poignée de syndicalistes bloquent un pays tout entier. Dans les grandes entreprises comme ESSO et TOTAL, il existe des conventions collectives. Des négociations salariales ont lieu régulièrement et j'observe que des accords

ont été conclus, signés par des syndicats majoritaires. La poursuite de la grève est donc injustifiable, sauf si l'on admet que les minorités ont le pouvoir. C'est parfaitement antidémocratique, d'autant que les grévistes en question ne font pas partie des « damnés de la terre ». Ceux-ci se trouvent plutôt parmi ceux qui font la queue à la pompe pour aller travailler.

**« Le nucléaire permettait aux Français et à leurs entreprises de payer l'électricité 35 % moins chère que leurs voisins allemands »**

**Vous parlez d'énergie, vous avez toujours défendu le nucléaire. Comment en est-on arrivé là ?**

Cette question me passionne. C'est un enjeu fondamental, à la fois de progrès technologique et de souveraineté. Député de 2002 à 2017, j'ai participé à toutes les commissions possibles en la matière et vu tout ce qui se déci-

duit. Et j'avais quelques dates en tête. 1968, et la création de Phénix, ce projet de centrale nucléaire de 4<sup>e</sup> génération à neutrons rapides, et d'invention française. Ce projet montre la vision stratégique que les élites de la France développaient à ce moment, quand elles faisaient « pousser » des dizaines de centrales nucléaires, mises en service progressivement, plus de la moitié sous le « règne » de François Mitterrand. Mais, en 1997, pour gagner les élections législatives, Lionel Jospin conclut un accord électoral avec les Verts, qui comprend notamment l'arrêt de Super Phénix. Ces gens-là, des progressistes proclamés pourtant, décrètent tranquillement que le nucléaire n'a plus d'avenir. Pourtant, cette technologie nouvelle, sensible mais sûre, permet aux Français et à leurs entreprises de payer l'électricité 35 % moins chère que leurs voisins, amis, et néanmoins concurrents allemands. Nous disposons alors d'une avance technologique certaine, qui plus est souveraine. Et la 4<sup>e</sup> génération de centrales qui découlera de Super Phénix doit permettre de régler en grande partie la question difficile des déchets nucléaires. Les centrales à neu-

trons rapides pourront même utiliser les déchets déjà stockés. Et diminuer considérablement les quantités importées de minerai d'uranium naturel. De l'énergie pour très longtemps... Notre faiblesse énergétique structurelle d'aujourd'hui vient de là. Comme quoi les décisions politiques ont des conséquences à long terme, même si elles paraissent insensibles sur le moment.

---

## « Les Verts ont inventé le développement durable sans solutions durables »

---

### Tchernobyl et Fukushima ont aussi fait peur aux gens ?

En 1986, Tchernobyl préfigure l'effondrement de l'URSS. En 2011, Fukushima n'est pas un accident nucléaire mais la conséquence d'un tsunami sur une

centrale mal positionnée. Pour le reste, et il existe plusieurs centaines de centrales nucléaires dans le monde, le nucléaire civil ne tue personne, à la différence de l'automobile, de l'alcool, de la cigarette ou du sucre, qui ne sont pas interdits pour autant. Et Madame Merkel doit aujourd'hui bien regretter sa décision d'avoir stoppé le nucléaire allemand sous la pression des Verts et devant l'attrait du gaz russe. Ce qui est frappant, c'est comment une idéologie quasi messianique a réussi à arrêter ce qui marchait parfaitement. Les Verts ont inventé le développement durable sans solution durable. Et cela continue: l'Europe se tire une balle dans le pied en décrétant pour 2035 l'interdiction de la production de voitures thermiques. Quand aujourd'hui, malgré les primes de l'État, que les contribuables et la dette paient, une voiture électrique continue de coûter plus cher qu'une voiture thermique. Il n'y a pas de vraie

rupture technologique puisque la nouvelle solution est plus chère que la précédente, qu'elle pollue autant et peut-être davantage, et qu'en plus elle avantage la Chine. Aujourd'hui, la voiture électrique, c'est pour les riches ?

---

## « Tous les bons ingénieurs se sont détournés d'un nucléaire désormais sans perspective. »

---

### Les Verts et les Socialistes sont donc les grands coupables ?

Tous les partis sont responsables. Après 2002, Jacques Chirac puis Nicolas Sarkozy ne relancent pas Super Phénix. Ils se contentent de maintenir les centrales nucléaires existantes. C'est François Hollande qui porte le coup de grâce au nucléaire français en décidant, toujours au nom d'une alliance électorale avec les Verts, la fermeture programmée de plusieurs dizaines de réacteurs. Les conséquences sont désastreuses: tous les bons ingénieurs se détournent d'un nucléaire désormais sans perspective. C'est vrai aussi des techniciens et des ouvriers qualifiés. Cette fuite des cerveaux et des compétences explique les lenteurs désespérantes de la mise en marche de l'EPR de Flamanville. Alors que d'autres EPR, cette 3<sup>e</sup> génération du nucléaire, fonctionnent dans le monde. C'est aussi cela qui explique les retards de la maintenance des centrales actuelles, bien davantage que le Covid. Le P.-D.G. sortant d'EDF l'a dit clairement: quand l'État lui commande de fermer des centrales, EDF recrute des compétences pour les démonter et non des compétences pour entretenir ce qui est désormais en fin de vie.



| L'installation de géothermie de L'hôtel de Ville et d'Agglomération.



L'unité de valorisation des déchets de Seresville

---

## « Une centrale nucléaire produit nuit et jour. Ce n'est le cas ni de l'éolien ni du photovoltaïque. »

---

### Où en sommes-nous ?

Les idéologies se sont, comme toujours, fracassées sur les réalités. Le Chef de l'État a décidé de lancer la construction de plusieurs nouveaux EPR. Mais nous avons perdu 20 ans, des compétences difficilement remplaçables, et nos avantages de compétitivité économique. Même si la recherche sur la 4<sup>e</sup>

génération a continué, avec le projet ASTRID. Mais celui-ci est international et nous n'en avons pas la maîtrise complète. Aujourd'hui donc, nous sommes censés compter sur les énergies dites renouvelables. Avant tout, il faut comprendre que l'électricité n'est pas stockable. Une centrale nucléaire produit nuit et jour. Ce n'est le cas ni de l'éolien ni du photovoltaïque. Le premier produit quand il a le temps, si j'ose dire, et le second davantage aux beaux jours... Dans les deux cas, les technologies sont importées, essentiellement d'Asie. Les matériaux sont difficilement recyclables et je ne parle pas de nos paysages. Enfin ces énergies sont chères, comme le prouve sur votre facture d'électricité le

montant des taxes destinées à financer l'éolien et le photovoltaïque. Elles augmentent chaque année. Alors évidemment quand la guerre et la géopolitique s'en mêlent, les conséquences des choix de nos dirigeants des 25 dernières années, apparaissent pour ce qu'elles sont: catastrophiques. Après, vous pouvez toujours croire aux vertus du col roulé...

### Vous voilà bien pessimiste ?

Pas du tout. Il va nous falloir payer l'addition mais la vie ne va pas s'arrêter. J'espère que nos élites vont comprendre la leçon, et d'abord les vrais écologues, puisque le nucléaire ne produit pas de CO<sub>2</sub>. Il faut que la France construise un mix énergétique



fondé en grande partie sur le nucléaire. Cette énergie de nouveau abondante nous permettra aussi de passer au moteur à hydrogène thermique. C'est de mon point de vue la technologie de l'avenir.

---

**« Le prix de l'eau et de l'électricité, biens de première nécessité, devraient être fixés et votés chaque année par l'Assemblée nationale. »**

---

**Vous êtes aujourd'hui maire et président de Communauté d'agglomération. Comment pouvez-vous agir dans ce domaine ?**

Pour agir, il faut en avoir la compétence, c'est-à-dire le droit d'agir. Maire, j'ai le droit de produire de l'électricité. Sachant que nos rivières n'offrent pas de chutes permettant d'édifier des barrages. L'éolien ? Je n'y crois pas, et les règles de protection des paysages chartrains et des vues sur la cathédrale l'interdisent. Le photovoltaïque ? La technologie progresse, mais pas encore au point qu'il soit possible d'en amortir vraiment le coût. Nous utilisons donc la géothermie, c'est le cas pour le chauffage de l'hôtel de Ville et d'Ag-

glomération. C'est une énergie simple, peu chère, permanente, et parfaitement renouvelable. Nous disposons d'une centrale biomasse qui fournit de la chaleur à deux grands équipements publics comme l'hôpital ou l'Odyssée et à des milliers de logements. Là encore, c'est propre et durable. Enfin nous développons notre usine de valorisation des déchets sur le site d'Orizane. Évidemment, cela ne couvrira jamais tous les besoins en énergie et en électricité des habitants et des entreprises de Chartres et de son agglomération...

**Quelles solutions alors ?**

Soyons clairs, l'eau et l'électricité sont aujourd'hui des biens de première nécessité. En conséquence, on ne peut accepter de laisser le prix de l'électricité dépendre d'un marché européen aux règles dépassées, dont personne ne peut comprendre les variations parfois délirantes tellement elles sont déconnectées du coût réel de la production de cette énergie. Je pense donc que leur prix devrait être fixé et voté chaque année par l'Assemblée Nationale. Cela aurait en outre l'avantage majeur de permettre à la France de retrouver sa souveraineté stratégique en la matière. Pour les solutions technologiques, je fais tout à fait confiance au talent de la France des ingénieurs.

# Une restauration aux p'tits oignons

Dominique Dutartre, adjointe en charge des Affaires scolaires s'explique sur le double-choix dans les cantines scolaires.



## Pourquoi avoir mis en place le double choix ?

Dominique Dutartre: Nous avons constaté, avec Jean-Pierre GORGES, une évolution sociétale majeure: la diversification des habitudes alimentaires. Au-delà d'habitudes culturelles, on observe en effet des familles flexitariennes, végétariennes, ou qui cherchent simplement à éduquer leurs enfants à réduire leur consommation de viande. Certaines familles cherchent aussi davantage de circuits courts, etc. Et donc, nous avons voulu proposer la liberté du choix pour répondre en même temps à toutes les demandes.

## Comment sont construits les repas que vous proposez ?

Nous avons pour seule boussole le respect de l'équilibre diététique des repas. Quel que soit le choix des enfants, nous restons assurés que leur repas leur apportera tous les aliments

nécessaires à leur bon développement. Pour toutes les bourses, nous offrons donc une véritable qualité et des quantités adaptées.

## Quel bilan tirez-vous de ce dispositif ?

Depuis janvier 2021, le double choix dans les écoles est très apprécié des enfants. Cela les amène à développer leur goût car ils peuvent choisir plusieurs aliments. Face à la diversité qui leur est proposée, certains peuvent même piocher dans les deux menus! Et lorsque les enfants choisissent eux-mêmes et aiment ce qu'ils mangent, ils finissent leurs assiettes. Le plaisir de leur choix et de leur liberté participe à notre souhait de diminuer le gaspillage alimentaire.

**Comment faites-vous, lors des commandes, pour assurer un double choix sur tout le service ?**

Après quelques mois d'expérimentations, nous nous efforçons de répartir pertinemment les quantités commandées, à la fois pour s'assurer que la possibilité du choix existe jusqu'à la fin du service, et pour éviter le gaspillage alimentaire. Nous pouvons avoir des surprises car, par exemple, les enfants raffolent des palets végétariens, et nous devons en commander davantage lorsqu'ils sont proposés.

## Quelle organisation se met en place sur le terrain ?

Dans certains établissements, les enfants sont installés à table en mixant les âges. Cela permet aux grands d'accompagner les plus petits dans leur apprentissage du choix, tandis que les petits sont tirés vers le haut par leurs grands camarades. Et cela favorise les échanges autour des assiettes. Encore une solution qui crée de sympathiques conversations: nous aimons tous, petits et grands, parler de ce que nous mangeons et partager nos goûts.

## Des perspectives d'évolution de ce dispositif ?

Nous envisageons d'intégrer les crèches dans ce modèle, pour que cet apprentissage du goût se fasse également dans ces établissements, dès le plus jeune âge. On travaille sur la façon concrète de le mettre en place, et j'aurai le plaisir de présenter tout cela aux parents très bientôt, j'espère pour leur plus grand plaisir, et pour celui de tous leurs bambins.

# COMMENT SE PRÉPARE LA RESTAURATION POUR LES ÉCOLES?

## Qui cuisine?

C'est Chartres métropole Restauration qui produit et distribue des repas cuisinés des établissements scolaires, par contrat avec la Ville de Chartres.

Elle établit des repas composés d'une entrée, d'un plat protidique, d'un accompagnement, d'un produit laitier et d'un dessert, avec l'impératif d'un équilibre alimentaire. Les plats d'un même repas équilibrent les teneurs en composants alimentaires: l'entrée ou le dessert sont par exemple allégés dans le cas où le plat principal est riche en féculents ou de légumineuses. Cet équilibre alimentaire est établi par une diététicienne, qui s'appuie sur sa connaissance des aliments, et sur les réglementations (notamment l'indispensable loi Egalim qui pose les préceptes de l'alimentation collective saine, durable et accessible à tous).

## Quels aliments?

Outre les impératifs d'équilibre alimentaire, les repas sont cuisinés avec des matières premières de qualité et de circuit

court. Ainsi, sans exceptions, les fruits et légumes sont frais et proviennent de grossistes locaux, d'origine française et privilégient la saisonnalité. Les viandes sont toutes d'origine française, les poissons sont simplement surgelés et répondent à la drastique norme AFNOR NF V45-074 (!), et les produits laitiers sont eux aussi bleus-blancs-rouges, ou dûment agrémentés dans le cas de production étrangères (fromages gouda, par exemple). Quant aux denrées inévitablement produites hors Hexagone, elles sont estampillées de toutes les normes qualité et sanitaires en vigueur. Et le pain? Il est de tradition française, et cuit et livré chaque matin par des boulangers de l'agglomération chartraine. S'il vous plaît!

Fraîchement produits chaque jour, les plats sont acheminés vers les écoles où les personnels n'ont plus qu'à leur donner le coup de chaud qui les rendra irrésistibles.

## Qui décide?

Des commissions de menus sont régulièrement organisées, qui

mêlent élus municipaux, parents d'élèves et professionnels de l'éducation. Elles ont pour objet de moduler les menus en fonction des goûts et des habitudes alimentaires observées chez les jeunes convives, et de permettre ainsi d'ajuster les bons ratios entre les différents types de plats, de ceux qui font l'unanimité à ceux qui éveillent seulement l'intérêt des plus curieux. Lors de ces commissions, la diététicienne ne manque pas de veiller à introduire une juste diversité alimentaire, qui pose notamment fréquence minimale de fruits, légumes et féculents, et maximale de produits gras et sucrés.

## Qui se régale?

Les enfants choisissent donc les menus qui leur font envie, et sont encadrés par les personnels qui s'assurent à la fois de la quiétude de leur repas, et que chacun mange raisonnablement. Tous les enfants inscrits dans les écoles chartraines ont accès à cette restauration collective, qui se veut aussi bien goûteuse que vertueuse.

17

restaurants scolaires

## ENCADREMENT

en moyenne 1 adulte pour 10 enfants en maternelle et 20 en classes élémentaires.

152

agents de restauration



**LA RESTAURATION SCOLAIRE EN BREF**

# Comment nous prenons soin de nos églises

La Ville continue d'investir dans les travaux d'entretien et de restauration de ses églises. Isabelle Vincent, adjointe en charge du Patrimoine, vous en dit plus



Isabelle Vincent, adjointe et en charge du Patrimoine, et Elodie Vally, gérante de la Maison Lorin, devant des vitraux endommagés de l'église Saint-Pierre.

## Votre Ville: Dans quel cadre s'opèrent l'entretien et la rénovation des églises de Chartres ?

Isabelle Vincent: La Ville de Chartres est riche d'un patrimoine religieux important. Il est classé ou inscrit aux monuments historiques, ce qui nous impose un cadre très contraignant lorsque nous devons intervenir pour sa restauration ou sa conservation. Le ministère

de la Culture est très exigeant dans ce domaine, et c'est bien normal. Chaque opération que nous menons est ainsi soumise à un contrôle de l'Architecte des bâtiments de France.

## Concrètement, quelle méthode de travail avez-vous définie ?

Nous sommes accompagnés par deux cabinets d'architectes spécialisés, ceux de Grégoire

Oudin et de Marie-Suzanne de Ponthaud, qui effectuent toutes les études préalables aux travaux. Je veux les remercier pour leur expertise précieuse, au service de l'ensemble de nos monuments historiques.

Avec la Direction régionale des affaires culturelles, nous effectuons des bilatérales pour effectuer un état sanitaire de nos bâtiments, et définir les travaux prioritaires. Suite à cette concertation de la Ville et de l'État, nous commandons des études, qui nous permettent d'engager des budgets et des travaux.

## À quel rythme intervenez-vous sur les églises ?

Un budget annuel est consacré aux petits entretiens, et nous définissons chaque année l'enveloppe nécessaire à de plus grands travaux. C'est ainsi que nous avons investi environ 2 millions d'euros sur la collégiale Saint-André, pour rénover la toiture et les murs, ou encore 1,8 millions d'euros pour sauvegarder l'église de Saint-Martin-au-Val.

Les travaux des coursives hautes de Saint-Pierre ont démarré le mois dernier, pour un budget de 400 000 euros sur cette seule opération. Ils seront suivis par des travaux d'étanchéité des parties basses, ou de restauration des vitraux. J'attends les conclusions de l'étude en cours, mais il s'agit d'un chantier que nous voulons mener.



La collégiale Saint-André vue d'en haut.

### Pensez-vous accélérer ces travaux dans les prochaines années ?

Il faut prendre conscience que sur des édifices aussi sensibles, les études et travaux s'effectuent sur un temps relativement long. Nous ne laissons aucune église en péril, chaque problème est étudié et maîtrisé, et nous arrivons, progressivement, à les résoudre tous, les uns après les autres.

Il faut aussi savoir que, contrairement à de nombreux investissements à Chartres, on n'investit pas sur une église en espérant avoir un retour sur investissement. Les travaux que nous effectuons sont une pure dépense de la collectivité, que nous faisons car nous avons conscience que ces églises, autour de notre cathédrale, sont notre trésor.



Les travaux de couverture de la collégiale Saint-André en 2004.

# Un cabinet médical sur le mail des Petits-Clos

La Ville continue d'améliorer le cadre de vie des habitants du quartier des Clos avec l'installation de deux infirmières et d'une sophrologue dans un local du mail des Petits-Clos.



Sophie Goret, adjointe en charge de la Santé, et Elisabeth Fromont, première adjointe et chef de projet des Clos, dans les locaux du tout nouveau cabinet médical du mail des Petits-Clos.

**L**es travaux de transformation du local « brut de béton » sur le mail des Petits-Clos ont été pris en charge par la Ville. « Nous sommes au service de la santé et du bien-être des habitants et souhaitons amener des professions médicales à s'installer au cœur du quartier des Clos », a déclaré Elisabeth Fromont, première adjointe et chef de projet des Clos. « L'arrivée de ces deux

*infirmières et d'une sophrologue vient étoffer l'offre de santé du quartier, qui compte déjà une pharmacie, un opticien, un kinésithérapeute et le Centre de santé polyvalent », a ajouté Sophie Goret adjointe en charge de la Politique de santé.*

Aménagé en concertation avec les infirmières, le cabinet comprend deux salles de soin, l'une partagée par les infirmières et

l'autre réservée aux consultations de sophrologie, une salle d'attente, des sanitaires, une salle de pause et un espace de stockage. « Ce local, devant lequel nous passons devant chaque jour pour rendre visite à l'une de nos patientes est idéalement situé, au cœur du quartier et juste à côté de la pharmacie », reconnaissent les infirmières.

# La saison du renouveau

L'été 2022 a vu une très nette reprise de l'activité touristique, avec le retour, en particulier, des touristes venus des autres pays d'Europe de l'Ouest.



Isabelle Mesnard, présidente de C'Chartres Tourisme et Philippe Rossat, directeur général de C'Chartres Tourisme, au côté des gérants du camping, Christine et Alan.

**L**e désir de pratiquer un tourisme de proximité en découvrant le patrimoine culturel et naturel local et le cyclotourisme sont les deux grandes tendances du tourisme cette année. « Nous avons travaillé en ce sens en axant nos propositions sur la découverte ludique du patrimoine avec de nombreuses visites immersives, se félicite Isabelle Mesnard, présidente de C'Chartres Tourisme. Nous avons par ailleurs proposé un accueil spécifique aux vélotouristes sur l'esplanade de la cathédrale avec location de vélos électriques et consigne à bagages. »

En juillet et en août, le site web de l'Office de tourisme a été visité par plus de 56 000 utilisateurs, à plus de 80 % français. Dans le même temps, 4 000 personnes, dont 70 % de Français, ont été reçues et renseignées à l'accueil de la Maison du Saumon. Des chiffres qui reflètent la tendance du tourisme franco-français dans l'après crise sanitaire. L'été 2022 a aussi vu le retour des touristes étrangers européens, allemands, italiens, espagnols, belges, anglais et néerlandais, auxquels il faut ajouter les Américains.

## Le camping en plein boom

Après une saison 2021 impactée par la crise sanitaire, le camping

de Chartres a vu sa fréquentation grimper de 111 % avec plus de 24 500 nuitées comptabilisées. 63 % des touristes étaient étrangers. Les plus nombreux ont été les Néerlandais, devant les Allemands et les Anglais. Contrairement au passé où les nuitées uniques étaient majoritaires, les touristes restent à présent en moyenne 2 à 3 nuits. Les récents aménagements effectués, comme la réfection complète des sanitaires ou les travaux de stabilisation des aires de camping-car, ainsi qu'un accueil touristique très professionnel et l'installation d'éco-lodges, très prisés, ont ainsi largement contribué au renouveau du camping de Chartres.

# Un rendez-vous convivial

Après un arrêt forcé pour cause de pandémie, le CCAS invite à nouveau les seniors à partager des repas dansants au salon Marceau.



**L**e 11 octobre dernier, 98 personnes âgées de Chartres et des alentours ont renoué avec les plaisirs du repas dansant proposé par le service loisirs seniors du CCAS. Organisé pour la première fois au salon Marceau, au sein de l'hôtel de Ville et d'Agglomération, le repas gourmand a été suivi d'une après-midi dansante animée par l'orchestre Paris Guinguette.

« Nous sommes heureux de proposer à nouveau à nos aînés ces repas conviviaux et animés, dit Élisabeth Fromont, adjointe en charge des Personnes âgées. Tous les convives ont apprécié ce premier repas dans le nouveau cadre du salon Marceau ».

« Nous venons à tous les repas, cela permet de revoir nos amis et de rencontrer du monde », ont confirmé en chœur plusieurs participants.

## Vos prochains rendez-vous

Prochain repas dansant: mardi 6 décembre de 12h30 à 17 h.

Toutes les personnes de plus de 60 ans peuvent s'inscrire. Il suffit de renvoyer le coupon d'inscription situé dans le programme loisirs seniors, disponible à l'accueil du guichet unique et sur le site de la Ville.

Vous pouvez également appeler le service ou vous rendre à la permanence assurée tous les vendredis de 9h30 à 12h30 à l'hôtel de Ville et d'Agglomération.

Tarifs: 47 € pour les Chartrains et 52 € pour les autres.

Le service loisirs seniors organisera prochainement une visite de l'hôtel de Ville et d'Agglomération.

Rappelons que l'hôtel de Ville et d'Agglomération est accessible avec les transports en commun ou grâce au service d'accompagnement mobilité pour les Chartrains à mobilité réduite.

► Service Loisirs Seniors  
Hôtel de Ville  
Place des Halles  
0237234233  
services.seniors@agglo-ville.  
chartres.fr

# Des stagiaires à l'Ehpad Marcel-Gaujard

Le CCAS de Chartres accueille chaque année plusieurs dizaines de stagiaires, issus des nombreuses formations des métiers du service à la personne et du soin, des aides-soignants aux infirmiers en passant par les orthophonistes.



et de Rambouillet (infirmiers) et l'IFAS Chartres (aides-soignants), de la Fédération des Œuvres laïques 28 (éducateurs sportifs), et les universités de Caen, Poitiers et Tours pour les étudiants en orthophonie et psychologie.

## Créer du lien

C'est l'Ehpad Marcel-Gaujard qui accueille le plus de stagiaires: 38 en 2019, 24 en 2020 malgré la crise sanitaire et 31 en 2021. « Nous en recevons trois à la fois: deux pour les soins et un pour la partie hôtellerie et animation. Chaque stagiaire est suivi par un référent », explique son directeur, Hubert Manguin.

Emma, stagiaire depuis mi-septembre, est en 3<sup>e</sup> année d'école d'infirmière. « J'apprécie le fait d'être autonome. Je m'occupe des soins de plusieurs résidents. Comme ils ne sont que 26, on peut accorder du temps à chacun. C'est appréciable ».

**L**a Ville de Chartres renforce le lien entre ses établissements de soins, les structures de formations et les futurs professionnels de santé. « L'Ehpad et les services du CCAS, structures apprenantes, permettent à des stagiaires d'horizons différents d'acquérir une vision pratique de leurs futurs métiers du social et du médico-social », dit Éli-

sabeth Fromont, adjointe en charge des Personnes âgées.

Ainsi, les résidences autonomie Silvia-Montfort et Marcel-Gaujard, l'Ehpad Marcel-Gaujard et le Centre de santé polyvalent sont plébiscités par les formations du territoire : les lycées Franz-Stock et Jehan-de-Beauce (Formation services aux personnes et aux territoires), l'IFSI de Chartres

## Demandes de stage

Envoyez vos CV et lettre de motivation à :

Hôtel de Ville – Direction des Ressources humaines  
Place des Halles  
28000 Chartres,  
ou sur [recrutement@aggl-ville.chartres.fr](mailto:recrutement@aggl-ville.chartres.fr) en spécifiant qu'il s'agit d'une demande de stage

# Demandes de vignettes 2023

Vous pouvez dès maintenant déposer une demande en ligne pour obtenir votre vignette de stationnement résidentiel 2023. Celles-ci, disponibles mi-décembre, sont réservées aux résidents chartrains.



## Comment obtenir la vignette ?

**- Sur internet**, rendez-vous sur le portail [chartres.e-habitants.com](http://chartres.e-habitants.com) et laissez-vous guider. Pour une mise à jour de vos droits pour l'année 2023, cliquez sur « connexion ». En cas de problème de connexion, contactez l'adresse mail suivante: [vignettes.badges@agglo-ville.chartres.fr](mailto:vignettes.badges@agglo-ville.chartres.fr)

La nouvelle vignette vous sera envoyée par courrier mi-décembre.

**- Au Guichet unique de l'hôtel de Ville et d'Agglomération** à partir du 1<sup>er</sup> décembre et sans rendez-vous, muni des pièces justificatives nécessaires (voir ci-contre).

## Deux vignettes par foyer

Les vignettes résidentielles constituent une solution de stationnement intéressante, réservée aux résidents chartrains.

Pour rappel, chaque foyer a droit à deux vignettes résidentielles, qui autorisent le stationnement gratuit sur les emplacements payants. Depuis novembre 2016, sous réserve d'être éligible au droit de stationnement résidentiel, vous pouvez commander votre vignette par internet sur le site [chartres.fr](http://chartres.fr) et être livré à domicile.

## Connaître son secteur

La Ville est divisée en 6 zones résidentielles. Selon votre lieu de

résidence, notre carte interactive vous permet d'identifier le secteur de stationnement résidentiel auquel vous êtes attaché. Il vous suffit de renseigner le nom de votre rue.

## Mémo pratique

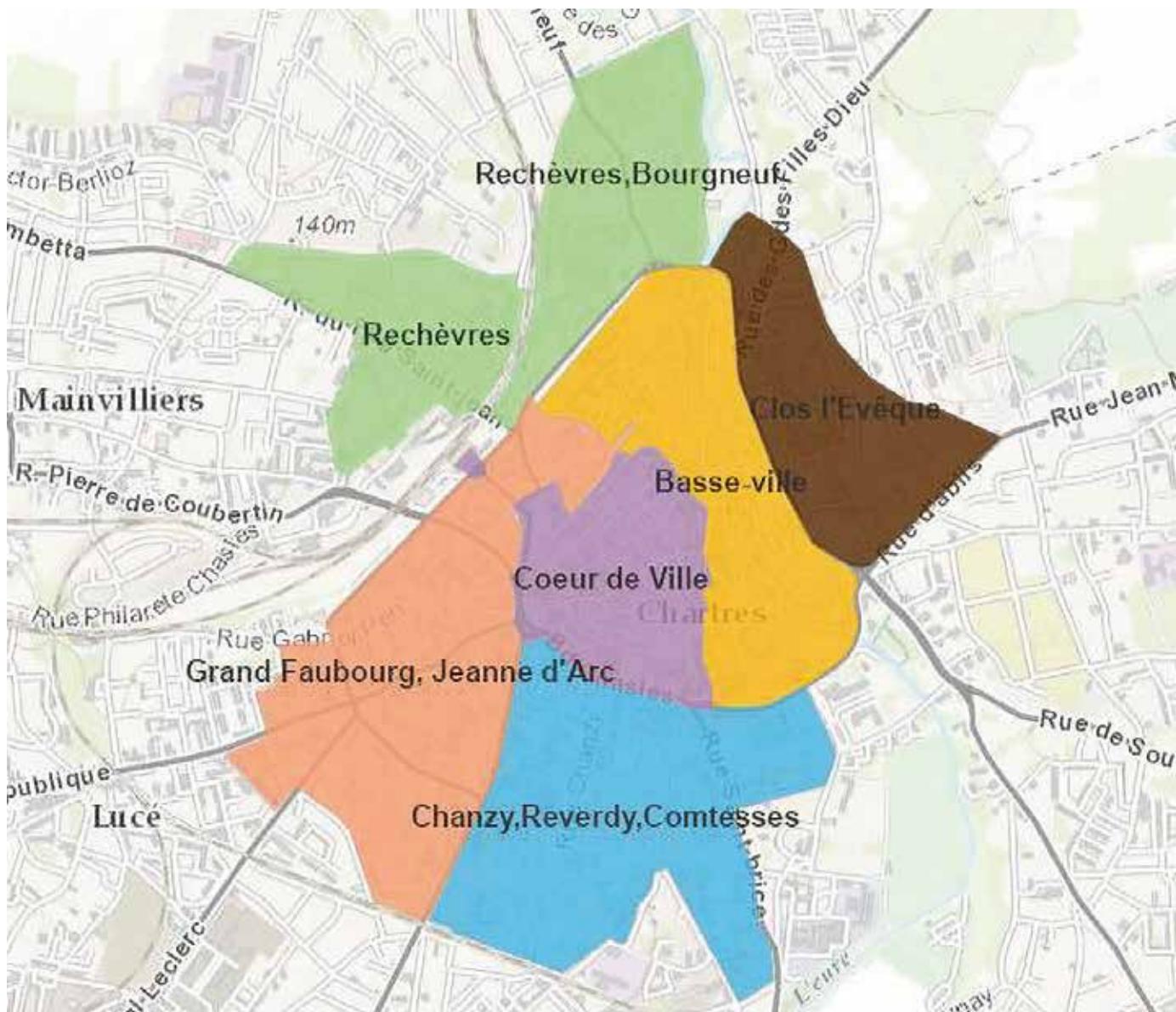
- Deux vignettes maximum par foyer

- La vignette doit être apposée dans le coin inférieur droit du pare-brise.

- Pièces justificatives à fournir:

- Avis de taxe d'habitation 2022 ou justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'eau, gaz, ou électricité);

- Carte grise à une adresse chartraine uniquement.



• Ces documents doivent être aux nom et prénom du demandeur. Si vous utilisez un véhicule de société à titre personnel, vous devez joindre également un justificatif de l'employeur le certifiant.

**Badge d'accès au cœur de ville**

Les habitants du cœur de ville peuvent également retirer un badge d'accès en zone piétonne ou mettre à jour le leur.

**Attention: la vignette de stationnement n'autorise pas à déroger aux règles du Code de la route (stationnement minute, stationnement gênant, etc.).**

- ▶ Renseignements
- Hôtel de Ville et d'Agglomération
- Place des Halles
- Du lundi au vendredi
- de 9 h à 18 h
- Le samedi de 9 h à 12h30
- 0237 23 40 00

# Les ateliers du Bij



## DÉCOUVERTE DES MÉTIERS EN RÉALITÉ VIRTUELLE

**Mercredi 2, jeudi 3 et vendredi  
4 novembre de 14 h à 16 h**

Venez vivre une expérience en participant à l'atelier découverte des métiers avec un casque de réalité virtuelle. Sur inscription.

## INFOS ÉTUDIANTES

**Tous les mercredis et jeudis  
de 13h30 à 17 h**

Venez rencontrer nos référents étudiants, Alvyne et Ugo, disponibles pour échanger avec vous sur vos droits et vous aider dans vos démarches.

Contact  
02 37 23 42 32  
referent-etudiant.chartres@  
ijcentre.fr  
@referent.etudiant.chartres

## LE CONTRAT ENGAGEMENT JEUNE (CEJ)

**Mercredi 16 novembre à 14 h**

Vous avez entre 16 et 25 ans (jusqu'à 30 ans en situation de

handicap) et vous êtes sans emploi ni formation? La Mission locale sera présente pour répondre à vos questions et vous faire découvrir ce nouveau parcours qui favorise l'accès à l'emploi des jeunes. Sur inscription.

## L'ENGAGEMENT C'EST QUOI?

**Mercredi 23 novembre à 14 h**

Venez découvrir les différentes formes d'engagement: participation à la vie citoyenne, bénévolat ou volontariat, élaboration d'un projet...

Sur inscription.

## INFO SERVICE CIVIQUE

**Mercredi 30 novembre  
de 14 h à 16 h**

Les informateurs jeunesse seront à votre disposition pour vous renseigner sur le Service civique, un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes

de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme. Sur inscription.  
service-civique.gouv.fr

## PARTIR À L'ÉTRANGER

**Mercredi 30 novembre à 14 h**

Venez découvrir les différents dispositifs de mobilité européenne: chantiers de jeunes bénévoles, service civique international, volontariat international, partir au pair, assistant de langue, job, étude et stage à l'étranger... Sur inscription.

► Bureau information jeunesse  
Place de la Cathédrale  
Du lundi au vendredi de 9h30 à  
12h15 et de 13h30 à 17h15  
02 37 23 42 32  
bij28@agglo-ville.chartres.fr  
@Bij de Chartres



ANIMATION

## illuminations de Noël

Cette année, à Chartres, Noël débute le samedi 26 novembre, jour du lancement officiel des illuminations pour les fêtes de fin d'année.

Outre les multiples motifs lumineux qui viendront embellir les rues et places de la ville, la façade de l'hôtel Montescot et la cour d'honneur du musée des Beaux-Arts viendront rejoindre le portail royal de la

cathédrale, la collégiale Saint-André et les ponts et lavoirs de la basse ville, au nombre des sites qui accueillent des scénographies de Noël.

► Illuminations de Noël  
Du 26 novembre au 14 janvier,  
de 18 h à 22 h 30

# Action Logement investit 9,2 millions d'euros sur le coeur de ville

Le groupe Action logement, qui finance depuis 2017 la construction du logement social, a signé une convention d'un montant de plus de 9,2 millions d'euros avec la Ville.



De gauche à droite, Dominique Dhenne, président du comité régional Action Logement Centre-Val de Loire, Xavier Luquet, sous-préfet de Dreux, Rollon Mouchel-Blaisot, préfet, directeur du programme national Action cœur de ville, Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres, Élisabeth Fromont, 1<sup>re</sup> adjointe et vice-présidente de Chartres métropole en charge de l'Habitat, et Olivier Rico, directeur général d'Action Logement Services.

**L**e vendredi 7 octobre dernier, Jean-Pierre Gorges, maire de Chartres, et Élisabeth Fromont, 1<sup>re</sup> adjointe et vice-présidente de Chartres métropole en charge de l'Habitat, ont signé une convention d'un montant de plus de 9,2 millions d'euros avec Olivier Rico, directeur général d'Action Logement Services, et Dominique Dhenne, président du comité régional Action Logement Centre-Val de Loire, en présence de Rollon Mouchel-Blaisot, préfet, directeur du programme national Action cœur de ville, et Xavier Luquet, sous-préfet de Dreux.

Inscrite dans le cadre du programme Action Cœur de Ville 2023-2026, priorité nationale fixée par l'État, cette convention, la

première en Centre-Val de Loire, contractualise l'engagement d'Action Logement pour favoriser la réhabilitation d'immeubles du centre-ville de Chartres, inclus dans le périmètre chartrain de l'ORT (Opération de revitalisation de territoire). Ceci afin d'y développer une offre d'habitat et de commerce rénovée pour accroître l'attractivité du centre dans le cadre du projet global de transformation porté par la collectivité. Les 9 280 500 euros de crédits d'Action Logement aideront à la réalisation de ces opérations.



## « Nous avons besoin de partenaires financiers »

« Le programme Action Logement et l'ORT sont deux bons outils qui vont profiter au cœur de ville de Chartres, lequel cache derrière ses belles façades un grand nombre de logements en mauvais état, a déclaré le maire, Jean-Pierre Gorges. Nous prenons des mesures coercitives pour remédier au problème. Mais si l'on ne propose pas de mesures incitatives, nous n'y arriverons pas. Nous voulons aussi créer 500 nouveaux logements sociaux en centre-ville. Nous avons donc besoin de partenaires financiers pour enclencher cette dynamique et c'est pourquoi je me félicite de la signature de cette convention avec Action Logement. »

# Collaborer avec les architectes

Début octobre, Jean-François Plaze, adjoint en charge du projet Action cœur de ville, a organisé une réunion de sensibilisation et d'échanges sur la question avec des architectes chartrains.



Isabelle Vincent, adjointe en charge du Patrimoine, Jean-François Plaze, adjoint en charge du projet Action cœur de ville, et Alain Contreprois, conseiller municipal délégué à la Sécurité, à l'Hygiène et à la Salubrité des établissements recevant du public, devant l'assemblée d'architectes réunie à l'hôtel Montescot

**D**ans le cadre de ses rencontres avec l'ensemble des acteurs de l'immobilier et de l'urbanisme dans le centre-ville de Chartres, Jean-François Plaze a reçu le mercredi 5 octobre dernier, à l'hôtel Montescot, une vingtaine d'architectes pour les sensibiliser à l'opération Action cœur de ville et échanger avec eux sur les différentes problématiques auxquelles ceux-ci sont confrontés au quotidien. Étaient également présents Isabelle Vincent, adjointe en charge du Patrimoine, et Alain Contreprois, conseiller municipal délégué à la Sécurité, à l'Hygiène et à la Salubrité des établissements recevant du public.

« Notre préoccupation concerne le bâti intra-muros, c'est-à-dire dans le périmètre d'à peu près 90 ha à l'intérieur des anciens remparts », a expliqué Jean-François Plaze, en rappelant à quel point il est important pour la Ville de travailler en étroite collaboration avec les architectes. Il a par ailleurs incité concepteurs et entrepreneurs à s'informer sur les pathologies spécifiques du bâti ancien et évoqué les projets de futurs parcs de stationnement souterrain étudiés par la Ville ainsi que la nécessité de ramener des logements sociaux dans le centre-ville.

## Quelques chiffres sur le centre-ville

**1**  
logement  
sur **2** en copropriété

**1600**  
logements vacants

**51%**  
d'immeubles datent d'avant  
1975, dont 36 % avant 1948

**155**  
immeubles considérés  
comme dégradés  
Un niveau de loyer élevé  
(10,50 €/m<sup>2</sup>)

## Les objectifs du plan Action cœur de ville

Ramener des habitants  
en cœur de ville

Lutter contre la vacance  
de logement

Réhabiliter ou reconstruire  
des logements de qualité

Soutenir la dynamique  
commerciale

Soutenir la valeur du tissu  
urbain et des biens

Créer du stationnement  
supplémentaire.

« Pour atteindre ces objectifs, nous devons inciter, soutenir, accompagner, voire contraindre les propriétaires dans leurs projets de réhabilitation, et faciliter l'action d'investisseurs potentiels », a conclu Jean-François Plaze.

# Le projet PAPRICA

Pour prévenir les risques liés aux nombreuses cavités présentes dans le sous-sol chartrain, la Ville lance le projet PAPRICA



Karine Dorange, adjointe en charge de l'Urbanisme et des Travaux



Une cave sous une boutique de la rue du Cheval-Blanc.

**L**es deux effondrements survenus dans les jardins de l'Évêché, en 2019 dans la partie basse des pelouses et au printemps 2021 au niveau du labyrinthe engazonné, sont venus rappeler à quel point le sous-sol chartrain est truffé de cavités souterraines, d'origine naturelle ou issues de l'activité humaine (comme les nombreuses carrières de craie), qui nécessitent la plus grande vigilance. Les dommages potentiels aux personnes et aux biens en surface imposent ainsi des servitudes d'aménagement et de sécurité pour les collectivités territoriales. Ces contraintes touchent éga-

lement les propriétaires de la surface qui sont en principe les seuls responsables des cavités de leur sous-sol.

En 2017, la Ville a fait procéder à un recensement des caves, dont les plus anciennes remontent à l'Antiquité, par la direction de l'Archéologie de Chartres métropole, en lien avec le service urbanisme. Un recensement suivi, en 2020, par la création d'une base de données.

## Une convention entre la Ville de Chartres et l'État

« À Chartres, environ 1100 caves et cavités ont été recensées

sur la base d'archives diverses, détaille Karine Dorange, adjointe en charge de l'Urbanisme et des Travaux. Environ 285 d'entre elles ont été visitées et relevées et 90 ont été étudiées lors de fouilles. C'est pourquoi, au vu du contexte local et de l'outil juridique et financier proposé par l'État, la Ville de Chartres lance un Programme d'actions de prévention des risques liés aux cavités, dit « PAPRICA d'intention », pour une durée de 3 ans. Le dossier sera ensuite instruit au niveau régional avec l'appui de la Direction départementale des territoires. »



Le dernier effondrement en date dans les jardins de l'Évêché.



Un immeuble fragilisé de la rue de la Clouterie

« Enfin, un comité de labellisation présidé par le ministère de la Transition écologique se réunira pour émettre un avis. Si notre programme est labellisé, une convention sera signée avec l'État pour définir une programmation technique et financière adaptée au territoire et déclinée sous la forme de fiches-actions. Cette convention actera les subventions allouées à la Ville de Chartres pour les études et animation liées au PAPRICA. »

## Les 4 axes du PAPRICA d'intention

1

Amélioration de la connaissance  
(inventaires, diagnostics)

2

Modes de surveillance

3

Information sur le risque

4

Planification de l'urbanisme

# L'Esperluète fait peau neuve

À l'occasion du réaménagement de L'Esperluète, Votre Ville revient sur l'histoire, récente et moins récente, de cette librairie emblématique du centre-ville.



Olivier L'Hostis, le gérant de L'Esperluète, Guillaume Bonnet, adjoint en charge du Commerce, et Martine Mokhtar, conseillère municipale déléguée aux Relations avec les commerçants et les artisans, en haut du nouvel escalier.

**L'**histoire de la librairie du 10, rue Noël-Ballay a débuté en 1947, année où les tout jeunes Jean et Françoise Legué décidèrent d'ouvrir une modeste librairie rue du Soleil d'Or. « Elle est devenue très vite trop petite et ils ont alors acquis un local rue Noël-Ballay, raconte Olivier L'Hostis, le gérant de L'Esperluète. Ils s'y sont installés en 1952 et, peu à peu, ils ont acheté plusieurs maisons alentour pour en faire au total une surface commerciale de 1000 m<sup>2</sup>. J'ai repris 500 m<sup>2</sup> en 2008. »

Quatorze ans plus tard, L'Esperluète vient de se refaire une beauté. « Les travaux avaient trois objectifs : rendre le magasin plus lumineux, améliorer la circulation du public et valoriser un patrimoine qui avait été masqué, à l'image du vestibule en face à l'entrée historique du XVI<sup>e</sup> siècle et menant à la façade intérieure ».

« Les travaux réalisés cet été par la librairie L'Esperluète ont permis de remettre en valeur le patrimoine de ce commerce emblématique du cœur de ville et de

lui accorder une seconde jeunesse », a ajouté Martine Mokhtar, conseillère municipale déléguée aux Relations avec les commerçants et les artisans, en inaugurant les lieux rénovés, le 21 septembre dernier, en compagnie de Guillaume Bonnet, adjoint en charge du Commerce.

## Une exception culturelle

Si le commerce se remet petit à petit de la crise sanitaire, L'Esperluète, à l'image de quasiment toutes les librairies de France, a plutôt bien traversé la période



À gauche, on aperçoit les voûtes remises au jour du couloir, face à l'entrée, qui était autrefois un passage couvert menant à l'escalier du Logis Claude Huvé.

Covid. « On s'est appuyé sur notre site internet, qui était déjà très opérationnel, pour fournir un service supplémentaire à nos clients, explique Olivier L'Hostis. Avec une très forte activité de « click & collect », on a multiplié par 20 l'activité du site et notre chiffre d'affaires n'a diminué que de 5 à 10 % en 2020 par rapport à une année normale. C'était totalement inattendu. Il y a une explication à cela. La France est un petit pays avec une immense tradition littéraire. Si vous regardez la liste des prétendants au prix Nobel de littérature, vous constaterez que la moitié d'entre eux sont français. »

### Cent nouveaux livres par jour

« Le livre, je suis tombé dedans quand j'étais petit », raconte Olivier. Lecteur compulsif, il rêvait davantage de devenir écrivain que libraire. « L'on devient libraire parce qu'on a un rapport assez particulier avec le livre et parce qu'on aime les gens. C'est en

tout cas un excellent moyen d'assouvir sa boulimie de lecture. Mais c'est aussi un métier de gestionnaire. Ce n'est pas une activité très rentable parce que les marges sont faibles. En même temps, ce n'est pas une activité à risques, car elle est extrêmement stable et prévisible. »

L'Esperluète reçoit une centaine de nouveaux titres par jour. « Un libraire doit certes être attentif aux tendances et à la demande du public. Mais il doit aussi être capable de proposer ce que personne n'attend. En cela, L'Esperluète ressemble à ses libraires. »

Après une année 2021 cahoteuse et une année 2022 perturbée par les travaux, l'emblématique librairie de la rue Noël-Ballay va pouvoir reprendre une programmation normale, à raison d'un à deux rendez-vous par semaine (lecture, signatures, rencontres, ateliers...). « On vient de faire des

travaux pour vingt ans. Je ne m'occuperai plus de la librairie dans deux décennies mais ça me plaît de travailler avec deux libraires bien plus jeunes que moi qui ont le projet de la reprendre. Ce projet de transmission sur plusieurs années est extrêmement important pour moi » conclut Olivier L'Hostis.

### Esperluette

Imaginée au Moyen Âge par des moines copistes, l'esperluette, ou esperluète, est le nom donné au signe typographique « & », qui peut remplacer le mot « et ». C'est l'un des rares caractères à avoir le même sens dans de nombreuses langues. Son utilisation en français est essentiellement circonscrite à un usage commercial et publicitaire.

► Librairie L'Esperluète  
10, rue Noël-Ballay  
02 37 211 717  
esperluete.fr

# Les nouvelles enseignes

Chaque mois apparaissent de nouvelles boutiques ou commerces de bouche, preuves du dynamisme commercial du centre-ville.



## LE PHINE

3 bis, place des Halles

**L**a place des Halles s'enrichit d'un nouveau restaurant aux saveurs épicées et sucrées: Le Phine, café-restaurant traditionnel vietnamien. Au menu, le café corsé à la vietnamienne, préparé avec du lait concentré et servi chaud ou froid avec des glaçons, mais aussi bo buns, fondue vietnamienne au bouillon épicé (ou pas), bœuf et boulettes de porc servis sur une plaque chauffante, dessert trois couleurs à base de

haricots et lait de coco, thé vert au lotus ou bubble tea... « C'est une offre supplémentaire pour le centre-ville, cela permet de varier les expériences », apprécie Guillaume Bonnet, adjoint en charge du Commerce.

À la tête du restaurant, Manh Linh Cao, Lam Ni Phung et Thuy Tu Pham Nguyen, qui ont décidé de faire découvrir la cuisine vietnamienne aux Chartrains et aux touristes. « Nous proposons des plats traditionnels faits maison plus ou moins connus. Ce sont aussi les plats que nous ne retrouvons qu'en allant à Paris », expliquent les associés. En salle, comme en terrasse ou dans la cour intérieure, dépaysement des papilles assuré!

Guillaume Bonnet, adjoint en charge du Commerce, en compagnie de Lam Ni Phung et Thuy Tu Pham Nguyen.



# BD FLASH MANGA

10, rue de la Volaille



Jérémie Barbarin, gérant de BD Flash, Benjamin Desveaux, responsable de la boutique manga, Guillaume Bonnet et Martine Mokhtar, conseillère municipale déléguée aux Relations avec les commerçants et artisans.

**G**érant de l'incontournable boutique BD Flash, rue de la Clouterie, seule librairie spécialisée dans la bande dessinée d'Eure-et-Loir, Jérémie Barbarin vient d'ouvrir à quelques pas de là, rue de la Volaille, une annexe dédiée au manga.

« Nous sommes ravis que cette enseigne bien installée à Chartres se développe. L'offre était déjà présente mais cette annexe propose un large choix de mangas, un genre de plus en plus demandé. Et si les gens de la génération du Club Do' rentrent dans le magasin, ça leur rappellera beaucoup de souvenirs »,

dit Guillaume Bonnet, adjoint en charge du Commerce, conquis par la statuette de Goldorak.

« À côté des classiques comme *Naruto*, *One Piece* ou *Demon Slayer*, on retrouve une vaste sélection de titres de maisons d'édition françaises, de mangas pour les plus jeunes, de statuette, calendriers, posters... explique Benjamin Desveaux, responsable de la boutique manga. La génération qui a découvert le manga a entre 35 et 55 ans, mais nos clients ont de 7 à 77 ans : chacun peut trouver une série à son goût ».

La carte de fidélité est valable dans les deux boutiques.



# Les travaux dans la ville

Chaque mois, Votre Ville fait le point sur les travaux de voirie ou d'aménagement à venir, en cours ou achevés.



Rue des Bouchers

## Rue des Bouchers en cours

Les travaux de bordures et d'enrobés de la chaussée et des trottoirs se poursuivent sur la rue des Bouchers. Ils devraient être terminés mi-novembre, sous réserve d'aléas techniques ou météorologiques.

Pour rappel, ces travaux sont réalisés en rue barrée et l'accès en véhicule est seulement autorisé aux riverains entre 18 h et 8 h. Si vous devez utiliser votre véhicule en journée, vous pouvez faire une demande de stationnement sur la butte des Char-

bonniers le temps des aménagements en vous adressant à la Police municipale (hôtel de Ville et d'Agglomération – Aile Est) muni d'un justificatif de domicile ou de travail.

## Rue du Pélican en cours

Suite au retrait des clôtures tout autour du parc André-Gagnon, la Ville procède jusqu'à mi-novembre à la plantation d'arbustes sur le talus créé le long de la rue du Pélican. Un système d'arrosage automatique est également mis en place.

## Mail Anatole-France à venir

Les trottoirs du mail Anatole-France vont bénéficier en novembre d'une réfection complète pour faciliter la cohabitation entre stationnement et piétons.

## Rond-point de Sours/avenue François-Mitterrand/ avenue Victor-Hugo à venir

À partir de mi-novembre, le service des Espaces verts procédera à la plantation de végétaux, avec paillage de copeaux de bois, sur le rond-point situé au carrefour de la rue de Sours et des avenues François-Mitterrand et Victor-Hugo. Un réseau d'arrosage automatique sera également installé.

## Le retrait des feux de circulation continue

Dans le cadre du dispositif « ville apaisée », les feux de circulation situés au carrefour des avenues François-Mitterrand et d'Orléans et des rues d'Allonnes et de Lannay sont remplacés durant les vacances scolaires de la Toussaint par deux panneaux stop, l'un rue d'Allonnes, l'autre avenue d'Orléans.

# Protéger les hérissons en hiver

Allié des jardiniers, le hérisson a besoin d'un abri pour hiberner. Sophie Beurel, conseillère municipale déléguée à l'Animal en ville, vous indique les gestes simples pour protéger ce petit animal vulnérable.



Sophie Beurel, conseillère municipale déléguée à l'Animal en ville.

**C**onsidéré comme une espèce protégée, le hérisson veille sur les potagers en se nourrissant d'insectes nuisibles aux plantations (larves, fourmis, limaces, charançons, etc.). Animal nocturne et craintif, il a pour habitude d'entrer en hibernation en novembre, à l'approche de l'hiver, et ce pour une durée de quatre mois. S'il a une espérance de vie d'environ cinq ans, le hérisson est souvent victime d'accidents de la route ou d'intoxications chimiques, qui représentent 50 % des causes de mortalité chez ce petit animal.

Il existe des astuces simples pour aider le hérisson à passer l'hiver sans encombres.

## Besoin de chaleur

*« Pour hiberner, le hérisson a besoin d'un nid douillet, explique Sophie Beurel, conseillère municipale déléguée à l'Animal en ville. Si vous remarquez sa présence dans votre jardin, vous pouvez confectionner un abri à l'aide de carton, papier journal, planches en bois, feuilles, branches d'arbres ou de paille et le placer dans un coin préservé du vent, de la pluie et du bruit. »*

Le hérisson ayant besoin de faire le plein d'énergie, *« vous pouvez lui laisser une gamelle de croquettes pour chats ou chiens, de la pâtée, de l'eau ou du lait pour chiots et chatons. Nourrissez-le avec parcimonie car il doit gar-*

*der l'habitude d'aller chasser. Enfin, ne lui donnez jamais de lait de vache ni de pain, qui peuvent lui être fatals. »*

Si vous voyez un hérisson se déplacer en pleine journée, c'est sans doute qu'il est en état de faiblesse. Dans ce cas, emmitoufflez-le dans une couverture et sur une bouillotte avant de vous rendre chez le vétérinaire, qui lui prodiguera les soins adaptés.

# Une chaudière à granulés pour les serres

Plus investie que jamais dans le développement des énergies renouvelables, la Ville a choisi de compléter son dispositif de chauffage des serres avec une chaudière à granulés de bois.



Maria Jebli-Chedeville, adjointe en charge de la démarche Éco-ville, et Ghislain Toutay, responsable de la cellule jardinage et production, devant la chaudière à granulés de bois du site des Perriers.

« **E**ngagée dans une démarche de maîtrise des consommations énergétiques de ses bâtiments, la Ville a mis en œuvre un plan d'action dont l'une des priorités est la rénovation des chaufferies, explique Maria Jebli-Chedeville, adjointe en charge de la démarche Éco-ville. Nous avons ainsi profité du programme de remplacement des chaudières du centre technique des Perriers, qui abrite les serres des Espaces verts, pour y intégrer cet été une source complémentaire d'énergie, sous la forme d'une chaudière à granulés de bois de 150 kW ».

Dimensionnée pour couvrir 75 à 85 % des besoins, elle est complétée par un ballon d'hydro-accumulation dédié au stockage de la chaleur produite par l'inertie de la chaudière à granulés et un dispositif de pilotage des installations à distance, qui permet de moduler les plages de puissance entre 25 à 100 %.

## 77 % d'émissions de CO2 en moins

Grâce à la chaudière à granulés, et à l'action combinée de la rénovation de la chaufferie et du pilotage des installations, la température de la grande serre horticoles, où sont réalisés les semis

et les boutures, sera maintenue entre 18° à 20 °C, sachant qu'une température en dessous de 18° augmente considérablement le risque de pourriture (botrytis) et de non-germination des graines.

Le rendement minimal attendu de la chaudière est de 91,7 %, soit un taux de déperdition de chaleur de seulement 8,3 %, avec une consommation d'énergie réduite de 20 à 30 %. Cerise sur le gâteau, elle permettra de réduire de 77 % les émissions de CO2 (sur la base de 300 MWh annuels).

# Les missions d'ADSEA 28

L'ADSEA 28 assure de nombreuses missions au service de la protection de l'enfance et du soutien aux adultes en difficulté.



Odile Semery et Marie-Paule Martin-Blachais, respectivement vice-présidente et présidente d'ADSEA 28, dans les jardins de l'association à Lèves.

**C**réée en 1918, L'Association départementale pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte d'Eure-et-Loir est souvenue associée au placement des enfants en familles d'accueil. « *Nous menons aussi de nombreuses missions en lien avec nos valeurs: solidarité, dignité et laïcité,* rappelle sa présidente, Marie-Paule Martin-Blachais. *Nous aidons ainsi les plus vulnérables: enfants, adolescents, jeunes majeurs, familles, majeurs protégés.* Réparties entre Chartres et Lèves, ses structures d'hébergement et d'accompagnement sont financées par le Conseil départemental d'Eure-et-Loir, la Protection judiciaire de la jeunesse et des subventions diverses.

L'ADSEA 28 met en place un certain nombre de dispositifs: accompagnement éducatif à domicile, hébergement en famille d'accueil ou en internat, réinsertion scolaire, prévention de la marginalisation, réparation pénale, accueil et écoute. Pour les adultes et les familles, L'ADSEA 28 assure par ailleurs le soutien à la parentalité, la médiation familiale et la protection.

## Jardin solidaire

En 2021, l'ADSEA 28 a accompagné plus de 3000 enfants, adolescents et adultes. « *Accueillir un enfant chez soi est une décision importante. Il faut bien réfléchir avant de se lancer, en discuter avec sa famille, être disponible, patient et à l'écoute pour éduquer celui-ci dans la bienveil-*

*lance et veiller à son intérêt et son bien-être,* explique Florence Manessier, assistante familiale au sein de l'équipe depuis quinze ans. *C'est un métier enrichissant.* »

L'ADSEA 28 poursuit aujourd'hui ses actions liées au développement durable avec le maraîchage « Soli Bio » du jardin solidaire, qui propose des ateliers cuisine et découverte. « *Nous souhaitons aussi développer le bénévolat, avec un système de parrainage. Les bénévoles s'engagent dans la durée à accueillir un enfant ou un jeune de temps en temps pour une activité éducative, de loisirs ou culturelle.* »

► ADSEA 28  
35, avenue de la Paix, à Lèves  
02 37 21 29 16



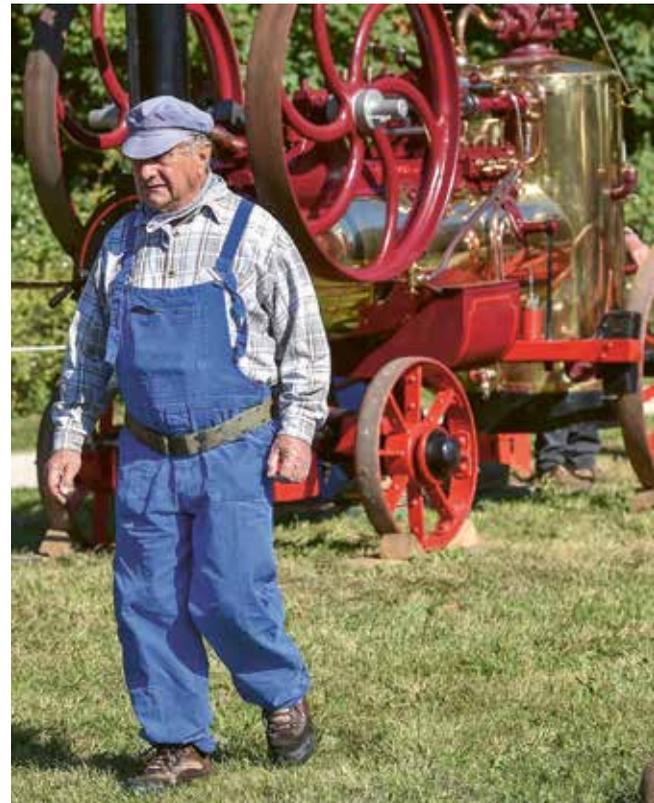
RETOUR EN IMAGES

## 15<sup>e</sup> Fête des Vendanges

La Fête des vendanges, organisée par la Commune libre du village de Saint-Brice, a fait son retour les samedi 24 et dimanche 25 septembre derniers. Parti de la place Châtelet, et non plus de la place Saint-Michel, le défilé-parade du samedi après-midi, mené par la fanfare l'Éveil de Souday (Loir-et-Cher), s'est achevé sur la place des Épars, où les oies de Roger et Raymonde et la troupe belge de lanceurs de drapeaux Alkuone ont ravi le public. La journée s'est achevée avec le rituel du pressage du raisin au pied de la cathédrale.

Le dimanche a eu lieu la traditionnelle messe des vigneronns à la cathédrale tandis que le parc et la promenade des bords de l'Eure accueillait un marché d'artisans et de producteurs locaux, des démonstrations de filage, de sculpture, de tronçonnage, de sciage, de battage à l'ancienne, de tonte de moutons, le show de la troupe de danse irlandaise Celtic Ovation et le spectacle des Baladins d'Autrica à l'occasion des 200 ans de la naissance de Louis Pasteur.





# Jacky Baroche a reçu la médaille d'or de la Ville



Jacky Baroche entouré de sa famille



**L**e mardi 27 septembre dernier, trois jours après le retour de la Fête des Vendanges, le maire, Jean-Pierre Gorges, a remis la médaille de la Ville de Chartres à Jacky Baroche, président de la Commune libre du village de Saint-Brice, durant 41 ans, de 1981 à 2022, et aujourd'hui président d'honneur de l'association. *« C'est une distinction rare. C'est seulement la troisième fois que je la remets en vingt ans, a confié Jean-Pierre Gorges. Merci, de la part de tous les Chartrains, pour tout ce que tu as fait. Tu as donné à ce quartier une âme très particulière et tu as toujours travaillé en intelligence avec les maires de Chartres. »*

Le maire, Jean-Pierre Gorges, et Jacky Baroche, président d'honneur de la Commune libre du village de Saint-Brice

# LE POÈME À BOBBY SANDS DE JACKY BAROCHE

Nationaliste irlandais responsable local de l'IRA provisoire et député à la Chambre des Communes du Royaume-Uni, Bobby Sands a passé le tiers de sa courte existence à la prison de Maze, en Irlande du Nord. S'érigeant en héros de la défense de la liberté et de la dignité des prisonniers politiques, il entama en 1981 une grève de la faim de 66 jours qui le rendit mondialement célèbre et qui lui fut fatale. Il avait 27 ans.

Du fond de sa cellule, Bobby Sands a écrit un livre, publié en 1983 sous le titre *One Day in My Life*, préfacé par l'avocat irlandais Sean MacBride, membre de l'IRA, fondateur d'Amnesty International et Prix Nobel de la paix 1974. Jacky Baroche eut l'occasion d'échanger avec ce dernier lors de sa venue à Chartres pour une conférence. Il lui remit à cette occasion le poème qu'il avait écrit en mémoire de Bobby Sands. C'est ce poème que nous publions ci-dessous.



Le portrait de Bobby Sands peint sur le pignon du siège du parti républicain Sinn Féin à Belfast

Au fin fond de la lande,  
De cette terre d'Irlande  
Parcourue par le vent et les embruns glacés,  
Voilà que de ton sol humide et luxuriant  
Jaillit comme un linceul le souffle libertaire

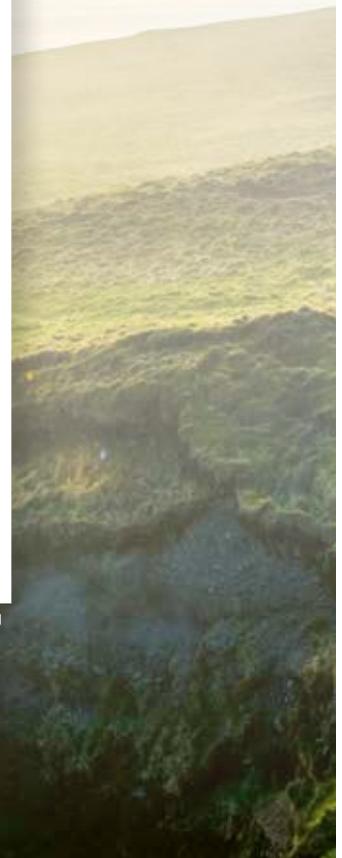
Il ressemblait, dit-on, au héros de légende,  
Le visage d'un ange apôtre non violent,  
Émule de Gandhi poussé au paroxysme.  
Il avait simplement espéré la clémence  
D'un geste charitable empreint de tolérance.  
Il n'en fut rien hélas, du combat inégal,  
Tu devais un matin sur un lit renoncer.  
Mais le doux prisonnier est devenu martyr,  
Symbole de tout un peuple chaque fois humilié  
Et redressant la tête quand il est flagellé.

Amis, vous qui passez quelques jours en Irlande  
Au printemps embaumé des seringas en fleurs,  
Égarez-vous un soir au fond de ce vallon.  
Parmi les herbes folles, une croix jaillira.  
Alors, comme un appel venu de l'au-delà  
Chanté par une muse l'hymne à la liberté,  
Vous fermerez les yeux l'espace d'un instant  
Puis il vous parviendra des sons presque étouffés.

Suspendus aux étoiles comme une mélodie,  
La voix se fera douce quelque peu hésitante.  
Alors, comme apaisée dans un dernier sanglot,  
Il sera ce soir-là fidèle au rendez-vous  
Ce fils de l'Irlande prénommé Bobby Sands.



Sean MacBride



# Priorité à la sécurité

Le 13 octobre dernier, le maire, Jean-Pierre Gorges, a convié les habitants de la Madeleine à une réunion publique pour leur redire à quel point leur sécurité est une priorité.



Le maire, Jean-Pierre Gorges en train d'échanger avec des habitants de la Madeleine

*pour lutter notamment contre les rodéos et les occupations de terrains de deal. Plus de 180 opérations de sécurisation ont déjà été effectuées à la Madeleine en 2022. Depuis plus d'un an, nous avons par ailleurs renforcé la lutte contre les bandes qui sèment le désordre en entretenant des rivalités de quartiers. »*

*« Le Contrat de sécurité intégrée, signé entre le président de l'Agglomération et l'État, montre bien que la Madeleine, comme l'ensemble de la ville et de l'agglomération, s'inscrit dans un programme de renforcement de la tranquillité conduit depuis 2011, a déclaré Richard Lizurey, adjoint en charge de la Sécurité. Grâce à lui, nous développerons la vidéoprotection dans le quartier. Les images recueillies permettent d'engager des poursuites judiciaires. Mais on a aussi besoin de votre contribution au quotidien, pour faire remonter l'information sur les comportements anormaux et nous aider à identifier les fauteurs de trouble », a-t-il confié aux personnes présentes. Un agent référent de la police municipale pour le quartier de la Madeleine est à votre disposition pour échanger en toute discrétion. Nous continuerons d'être présent et à votre service pour combattre les incivilités et ramener la tranquillité publique. Il ne s'agit pas de laisser dériver la situation. C'est aussi pour cela que nous sommes là, à votre écoute. »*

**C**onsécutives aux violences urbaines qui ont secoué le quartier cet été, une réunion publique a été organisée mi-octobre par le maire, Jean-Pierre Gorges, et Madame Françoise Souliman, préfet d'Eure-et-Loir. Elle s'est tenue dans le gymnase du complexe sportif de la Madeleine, en présence notamment d'Élisabeth Fromont, 1<sup>re</sup> adjointe, Richard Lizurey, adjoint en charge de la Sécurité, Guillaume Bonnet, adjoint en charge de l'amélioration du Cadre de vie, Yannis Bouzar, directeur de cabinet du préfet, et du commissaire général Mathieu Bernier, directeur départemental de la sécurité publique.

## Un agent référent de la police municipale

*« Nous sommes venus vous expliquer comment s'organise la sécurité et la tranquillité entre les différents acteurs, a dit en préambule le maire, Jean-Pierre Gorges, avant de donner la parole à Madame le préfet. « Nous avons engagé les moyens nécessaires pour garder le contrôle de la situation à la Madeleine, a déclaré celle-ci. Dans le cadre du Contrat de sécurité intégrée, 31 gardiens de la paix supplémentaires ont été affectés à Chartres en juin. Ces renforts ont servi à créer une brigade d'intervention départementale. Nous avons eu aussi recours à des unités de centre-ville et des motards*



Le maire, Jean-Pierre Gorges, Richard Lizurey, adjoint en charge de la Sécurité, Fabien Venot-Salas, délégué du préfet pour la coordination de la Politique de la ville dans les quartiers prioritaires de l'agglomération, Élisabeth Fromont, 1<sup>re</sup> adjointe, et José Rolo, adjoint en charge du Sport, de la Vie associative et de la Jeunesse.

## Une attention particulière

Après un temps d'échange, au cours duquel les habitants présents ont témoigné d'incivilités constatées au quotidien (voitures épaves, trottinettes électriques dangereuses, points de deal, non-respect des places handicapés, intimidations...), Fabien Venot-Salas, délégué du préfet pour la coordination de la Politique de la ville dans les quartiers prioritaires de l'agglomération, a parlé de prévention en évoquant les différentes activités, ludiques, culturelles ou sportives, proposées aux jeunes par les clubs et les associations (comme les 3R) en insistant sur la nécessité d'organiser des rencontres entre jeunes de différents quartiers pour leur

apprendre à mieux se connaître et prévenir les rixes entre bandes. Ont aussi été évoqués la mise en place d'un médiateur social, pour lutter contre le décrochage scolaire et aider à l'insertion, et le Forum de l'emploi qui se tiendra le 17 novembre (voir page 41).

## Le retour du parrainage des élus

« Je voudrais vous rappeler que la maison pour tous de la Madeleine propose de nombreuses animations pour vos jeunes, a ajouté Élisabeth Fromont. Il ne faut pas hésiter à aller voir ce qui s'y passe (voir page 40). En matière d'emploi, M. le maire nous a par ailleurs demandé de remettre en place le « parrainage des élus » afin d'accompagner des jeunes dans leur parcours professionnel en leur proposant des formations ou en les mettant en relation avec des employeurs. »

« Ce dispositif a été efficace à Beaulieu et on va le mettre en place à la Madeleine, à l'heure où sa transformation commence, a commenté Jean-Pierre Gorges. Discuter avec les jeunes est un excellent moyen pour nous de prendre le pouls du quartier. »

« Ce dispositif a été efficace à Beaulieu et on va le mettre en place à la Madeleine, à l'heure où sa transformation commence, a commenté Jean-Pierre Gorges. Discuter avec les jeunes est un excellent moyen pour nous de prendre le pouls du quartier. »

► Numéros d'appels  
Police municipale: 02 37 23 42 84  
Police secours: 17  
Appels d'urgence: 112

# Nouvelles activités à la MPT de la Madeleine

La maison pour tous de la Madeleine étoffe son offre et adapte ses horaires pour faciliter l'accès aux activités proposées aux jeunes et aux familles.



L'atelier peinture de l'Espace famille

## Espace Familles

Jeudi 13 octobre. Enfants et parents préparent Halloween ensemble à la maison pour tous de la Madeleine. Hamady est venu à l'Espace familles accompagné de ses deux filles et de son fils partager une des activités gratuites proposées tous les jeudis à 16 h 30 pour les enfants de 2 à 10 ans et leurs parents. « *C'est la deuxième fois que je viens, dit-il. On passe un bon moment. J'en ai parlé à une amie et son fils qui sont là aujourd'hui* ».

Les familles partagent un goûter avant de participer à une activité qui change toutes les semaines. Ce nouvel atelier s'inscrit dans la volonté de la Ville d'élargir les horaires des activités de la maison pour tous de la Madeleine pour s'adapter au rythme des familles.

## Soirées mensuelles

Les jeunes de la maison pour tous de la Madeleine bénéficient par ailleurs d'une nouvelle offre sous la forme d'une soirée thématique mensuelle, organisée en dehors des heures d'ouverture habituelles, qui leur permet de découvrir des activités physiques et culturelles. Le 22 novembre, ils pourront ainsi venir assister au match France-Australie dans le cadre de Coupe de monde football au Qatar.

► Maison pour tous  
de la Madeleine  
Mail Jean - de-Dunois  
02 37 88 45 00  
02 37 88 45 01 (secteur jeunes)

## Programme des soirées thématiques

- Mardi 22 novembre: soirée Coupe du monde de football avec France-Australie;
- Vendredi 16 décembre: soirée patinoire à l'Odyssée;
- Vendredi 13 janvier à 20 h à la halle Jean-Cochet: C'Chartres Basket Masculin-Tours;
- Vendredi 3 février: soirée cinéma aux Enfants du Paradis;
- Vendredi 17 mars: soirée visite au musée des Beaux-Arts;
- Mardi 18 avril: soirée jeux de société à la maison pour tous de la Madeleine;
- Mardi 25 avril au complexe sportif de la Madeleine: tournoi de futsal inter quartier dans l'après-midi et en soirée;
- Vendredi 12 mai: soirée piscine et brevets de natation à l'Odyssée;
- Vendredi 2 juin: soirée bowling au Bowling de Nogent-le-Phaye.

## Ateliers billard et tennis de table

À partir de novembre, à la maison pour tous de la Madeleine, des sportifs de haut niveau organisent des ateliers d'initiation et perfectionnement au billard (avec Willy Gémont, champion d'Europe de billard français) tous les mardis de 16 h 45 à 17 h 45 et d'initiation et perfectionnement au tennis de table (avec Calin Toma, ancien international) tous les jeudis de 16 h 45 à 17 h.



# Forum pour l'emploi à la Madeleine

**L**e jeudi 17 novembre, de 14 h à 17 h au forum de la Madeleine, Chartres métropole organise la 9<sup>e</sup> édition du Forum emploi diversité, en partenariat avec Pôle emploi, la Mission locale et l'espace Insertion du Conseil départemental. Muni de votre CV, venez à la rencontre d'une trentaine d'entreprises euréliennes de tous les secteurs d'activités, sensibles à la diver-

sité et en quête de nouvelles compétences et de candidats au cœur des quartiers prioritaires de la Politique de la ville. CDI, CDD, CTT et contrats en alternance vous attendent.

► Forum de la Madeleine  
Mail Jean-de-Dunois  
Avenue Joseph-Pichard  
Inscription pour les entreprises  
bouchra.douhabi@aglo-ville.  
chartres.fr



MÉMOIRE

## Cérémonie du 11 novembre

### Programme

**9 h:** Remise officielle des écharpes au Conseil municipal des jeunes dans le salon Marceau de l'hôtel de Ville.

**10 h:** Cérémonie du 11 novembre à la gare de Chartres, place Pierre-Sémard

**11 h:** Cérémonie officielle, butte de Charbonniers

**11h30:** Départ du cortège pour la cathédrale. Te Deum et sonnerie aux morts par l'Orchestre d'harmonie de Chartres dans la cathédrale.

# DAVID DOUILLET À LA MADELEINE

Le mardi 27 septembre dernier, au dojo de la Madeleine, l'ancien champion de judo David Douillet est venu vanter les valeurs du sport dans le cadre du label Terre de Jeux 2024.



José Rolo, adjoint en charge du Sport et de la Jeunesse, Constance Dos Reis, championne de France minime l'an dernier, David Douillet, Gabin et Anthony Martins-Misse, double médaillé aux championnats du monde handisport.

**L**e 3 décembre prochain, les triptyques du boulevard Chasles accueilleront une exposition photo, organisée par Chartres métropole et la Ville de Chartres dans le cadre du label Terre de Jeux 2024, pour promouvoir les valeurs du sport en termes d'éducation et d'inclusion. Plus de sportifs locaux valides ou handicapés ont été associés au projet. Une légende

du sport français s'est aussi prêtée au jeu: David Douillet, 4 fois champion du monde et double champion olympique de judo. Le mardi 27 septembre, il était au dojo du complexe sportif de la Madeleine en compagnie du judoka non-voyant Anthony Martins-Misse, double médaillé aux championnats du monde handisport, pour échanger sur le sport et le handicap avec des enfants d'une

classe de CMI-CM2 de l'école Maurice-Carême. Étaient aussi présents ce jour-là José Rolo, adjoint en charge du Sport et de la Jeunesse, Constance Dos Reis, championne de France minime en mars dernier, et Gabin, jeune judoka trisomique du Judo club de Jouy/Saint-Prest.



David Douillet et Anthony Martins-Misse répondant aux questions des enfants d'une classe de CMI-CM2 de l'école Maurice-Carême.

### « Le sport c'est pour tout le monde »

« J'ai toujours été grand, même quand j'étais petit, a confié

David Douillet. Mais quand on est enfant, on veut être comme les autres et ma taille, je l'ai parfois subie. Jusqu'au jour où je me suis

*dit que je pouvais la transformer en atout en faisant du sport. Le sport c'est une grande école qui vous permet d'évoluer dans la société avec les autres de la meilleure façon possible, avec tout le respect que ça implique et avec toutes ses valeurs. La première de ces valeurs, c'est le vivre ensemble. Le sport c'est pour tout le monde. Il n'y a pas d'exclus dans le monde du sport pour peu qu'il y ait les bonnes personnes au bon endroit pour dire les bonnes choses. »*

*« Le sport m'a aidé à vivre mieux mon handicap, a ajouté Anthony Martins-Misse. Aujourd'hui, je suis toujours prêt à aller rencontrer des enfants pour leur dire à quel point c'est important de faire du sport. Quel qu'il soit, il sera nécessairement bénéfique. »*

# TOUS EN BASKETS CONTRE LE DIABÈTE

Le samedi 19 novembre, à l'occasion de la Journée mondiale contre le diabète, la société Novo Nordisk organise sa traditionnelle course à pied « En baskets contre le diabète »



## Animations et course

Un village santé sera installé toute la journée sur la place des Épars, avec la présence de patients diabétiques. Des animations pour petits et grands ainsi qu'un dépistage de glycémie seront proposés aux visiteurs.

Le départ des deux marches de 4 et 7 kilomètres sera donné à 10h30. Elles seront suivies, dans l'après-midi, par une course relais enfant/parent puis, à partir de 18 h, des épreuves reines que sont les courses de 7 et 14 kilomètres.

Des points de ravitaillement sont prévus à mi-parcours et à l'arrivée sur la place des Épars.

## Programme

10h30: marches

de 4 et 7 kilomètres à 10h30

16 h: relais enfant/parent

18 h: course de 7 kilomètres

18h15: course de 14 kilomètres

► Inscriptions  
sur [protiming.fr](http://protiming.fr)

**P**lus d'un demi-milliard de personnes dans le monde souffrent de diabète, maladie chronique qui se traduit par la présence excessive de sucre dans le sang et représente une menace croissante pour la santé.

Instaurée en 1991, la Journée mondiale du diabète du 14 novembre est l'occasion d'une vaste campagne de sensibilisation à travers le monde. À

Chartres, la société pharmaceutique danoise Novo Nordisk, spécialisée dans le traitement à l'insuline contre le diabète, participe à l'événement en rassemblant les différents acteurs engagés dans la lutte contre ce fléau.

En lien avec cette journée exceptionnelle, Novo Nordisk organise le samedi 19 novembre, place des Épars, une grande manifestation pour mettre en avant ses initiatives, collecter des fonds et partager des informations avec le grand public.

SPORT

# LA NOCTURNE DE CHARTRES SUR FOND D'ILLUMINATIONS



**L**es amateurs de randonnée pédestre ont rendez-vous le samedi 5 novembre pour la deuxième édition de la Nocturne de Chartres, co-organisée par *L'Écho Républicain* et l'ASPTT Chartres, avec le soutien de la Ville.

Depuis l'année dernière, l'événement s'adapte au prolongement de Chartres en lumières et permet ainsi de profiter des sites illuminés jusqu'à 22h30. La randonnée propose 5 tracés au départ du parvis de la cathédrale de 5, 8, 12, 16 et 20 kilomètres, adaptés à tous les niveaux, avec une collation offerte à l'arrivée.

Les pré-inscriptions se font jusqu'au 4 novembre dans le magasin Décathlon de Mainvilliers. L'inscription sera également possible sur place le jour de l'événement à partir de 14 h. Un cadeau est offert aux 2500 premiers inscrits.

Les participants sont invités à se munir d'une lampe de poche et les chiens tenus en laisse sont acceptés.

► Départ à 20 h sur le parvis de la cathédrale  
Inscriptions sur place ou dans le magasin Décathlon  
Contact: Jacky Poirier (06 413118 69)

SPORT

# 50<sup>E</sup> ÉDITION DU CROSS DU 11 NOVEMBRE

**L'**ex-cross de Seresville, désormais rebaptisé Cross du 11 novembre et installé aux Grands-Prés depuis 2020, fête son cinquantième anniversaire. Rendez-vous plébiscité par des milliers d'athlètes, l'épreuve organisée par l'ACLAM débutera à 11h35, au stade Jacques-Couvret, par le départ des scolaires avant celui des catégories jeunes et adultes.

Plus tôt dans la journée se dérouleront le Trail de Seresville, dès 9h du matin, et la Marche nordique des Vitraux, à 9h15. Un village, avec stands et point de restauration, sera installé sur le site des Grands-Prés.

## Programme

9 h: départ du Trail de Seresville (18 km)  
9h15: Marche nordique des Vitraux (10 km)  
De 11h35 à 15h30: départs du Cross du 11 novembre

► Infos et inscriptions  
[crossdu11novembre-chartres.fr](http://crossdu11novembre-chartres.fr)  
0237215058  
[aclam@orange.fr](mailto:aclam@orange.fr)  
[protiming.fr](http://protiming.fr)



# SOLEIL ET FERVEUR AU DÉPART DE PARIS-TOURS



Christian Prudhomme, directeur d'ASO, Arnaud Démare, futur vainqueur de l'épreuve, et le Belge Philippe Gilbert sur le podium de départ, place Châtelet.



José Rolo, adjoint en charge des Sports, sur la ligne de départ



**D**es centaines de spectateurs ont assisté au départ ensoleillé de la 116<sup>e</sup> édition de Paris-Tours sur la place Châtelet, le dimanche 16 octobre. Bien souvent venu en famille, le public a pu approcher les bus des équipes sur le boulevard Maurice-Viollette avant d'assister à la présentation des coureurs sur le podium protocolaire. Le Chartrain Hugo Page (Intermarché-Wanty-Gobert) et le Belge Philippe Gilbert (Lotto-Soudal), qui disputait là l'ultime course de sa prestigieuse carrière, ont reçu les plus vives acclamations.

Le triple champion de France Arnaud Démare (Groupama-FDJ) a conservé son titre au sprint à Tours après sa première victoire dans la « *Classique des feuilles mortes* » l'an dernier.



# AGENDA SPORTS

Au fil des mois, vivez le sport chartrain en direct, en public, et sur **Chartres TV**

## HANDBALL, STARLIGUE

C'CHARTRES MÉTROPOLE HANDBALL/  
TOULOUSE

Vendredi 4 novembre, 20 h  
Halle Jean-Cochet

## BASKET-BALL, LIGUE 2 FÉMININE

C'CHARTRES BASKET FÉMININ/USO  
MONDEVILLE

Samedi 12 novembre, 20 h  
Halle Jean-Cochet

## TENNIS DE TABLE, PRO A

C'CHARTRES TENNIS DE TABLE/  
CERGY-PONTOISE

Mardi 22 novembre, 19 h  
Complexe Rosskopf

## RANDONNÉE NOCTURNE DE CHARTRES

Samedi 5 novembre, 20 h  
Esplanade de la cathédrale

## RUGBY, FÉDÉRALE 1

C'CHARTRES RUGBY/DRANCY

Dimanche 13 novembre, 15 h  
Stade des Bas-Bourgs

## BASKET-BALL, N1

C'CHARTRES BASKET MASCULIN/  
ABBR BERCK

Vendredi 25 novembre, 20 h  
Halle Jean-Cochet

## BASKET-BALL, N1

C'CHARTRES BASKET MASCULIN/  
LOON PLAGE BASKET

Samedi 5 novembre, 20 h 30  
Halle Jean-Cochet

## HANDBALL, STARLIGUE

C'CHARTRES MÉTROPOLE HANDBALL/  
PSG

Vendredi 18 novembre, 20 h  
Halle Jean-Cochet

## FOOTBALL, NATIONAL 2

C'CHARTRES FOOTBALL/BEAUVAIS

Samedi 26 novembre, 18 h  
Stade Jacques-Couvret

## COURSES HIPPIQUES

RÉUNION PREMIUM

Mardi 8 novembre, 11 h 40  
Hippodrome de Chartres

## RUNNING

EN BASKETS CONTRE LE DIABÈTE

Samedi 19 novembre, 18 h  
Place des Épars

## VOLLEY-BALL, NATIONALE 2

C'CHARTRES VOLLEY/VBP NIORT

Dimanche 27 novembre, 15 h  
Halle Jean-Cochet

## TENNIS DE TABLE, PRO A

C'CHARTRES TENNIS DE TABLE/  
ANGERS

Mercredi 9 novembre, 19 h  
Complexe Rosskopf

## COURSES HIPPIQUES

RÉUNION P.M.H

Dimanche 20 novembre, 13 h 30  
Hippodrome de Chartres

## VOLLEY-BALL, NATIONALE 2

C'CHARTRES VOLLEY/ST-NAZAIRE (B)

Dimanche 20 novembre, 15 h  
Halle Jean-Cochet

## RUNNING

CROSS DU 11 NOVEMBRE

Jeudi 11 novembre, 9 h  
Stade Jacques-Couvret





# AGENDA

---

Chaque jour, des rendez-vous culturels pour tous les goûts.

---



| Sans humain à l'intérieur

## EXPOSITIONS

### M'AVEZ-VOUS VU(E)S?

Jusqu'au 30 novembre  
Boulevard Chasles

### MEMORIA, VOYAGE AU CŒUR DES COLLECTIONS

Du 29 octobre au 26 février  
Musée des Beaux-Arts  
0237904580

### CHEMIN DES ARTS : DANIELLE LE BRICQUIR

Du 12 novembre au 8 janvier  
Priuré Saint-Vincent

### CHEMIN DES ARTS : TOYOHARU KII

Jusqu'au 11 décembre  
Chapelle Saint-Éman  
0237356579

### À LA UNE

Jusqu'au 30 décembre  
L'Apostrophe  
0237234200

### 14<sup>e</sup> RENCONTRES INTERNATIONALES DE MOSAÏQUE

Jusqu'au 13 novembre  
Lycée Fulbert, chapelle Saint-Éman, Galerie du Vitrail et hôtellerie Saint-Yves  
0237880534

### ART SCHOOL COLLÈGE JEAN-MOULIN

Vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 novembre de 14 h à 18 h  
Ancien collège Jean-Moulin

## ANIMATIONS/VISITES

### LANCEMENT DES ILLUMINATIONS DE NOËL

Samedi 26 novembre

## SPECTACLES/THÉÂTRES/CONCERTS

### LE BOURGEOIS GENTILHOMME

Judi 3 novembre de 15 h 30 à 16 h 45  
Concert enregistré  
Auditorium de l'Apostrophe  
0237234200

### NOUS N'AVONS PAS VU LA NUIT TOMBER

Mardi 8 novembre à 20 h 30  
Théâtre de Chartres  
0237234279

### LE VÉLO DE COURSE

Du mercredi 9 au samedi 12 novembre à 21 h et le samedi 12 novembre à 17 h  
Humour  
Le OFF – Salle 1  
0237363306

### L'ASCENSEUR

Samedi 12 novembre à 15 h 30  
Théâtre  
Auditorium de l'Apostrophe  
0237234207

### LA DANSE DU VENT

Samedi 12 novembre à 20 h 30 et dimanche 13 novembre à 17 h  
Chanson  
Théâtre de Poche  
0237330210

### SANS HUMAIN À L'INTÉRIEUR

Mardi 15 novembre à 14 h 30 et 19 h 30  
Théâtre de Chartres  
0237234279

### 50 ANS, MA NOUVELLE ADOLESCENCE

Judi 17, vendredi 18, samedi 19, jeudi 24, vendredi 25 et samedi 26 novembre à 21 h et les samedis 19 et 26 à 17 h  
Le OFF – Salle 2  
0237363306

### DARAYA, RÉSISTANCE EN SYRIE PAR LES LIVRES

Festival le Légendaire  
Vendredi 18 novembre à 20 h 30  
Foyer d'accueil chartrain  
0695787593

### VOLT + TOULIS

Vendredi 18 novembre à 20 h 30  
Humour et musique  
Théâtre du Seuil  
0764279347

### Ô FORTUNÉS AMANTS

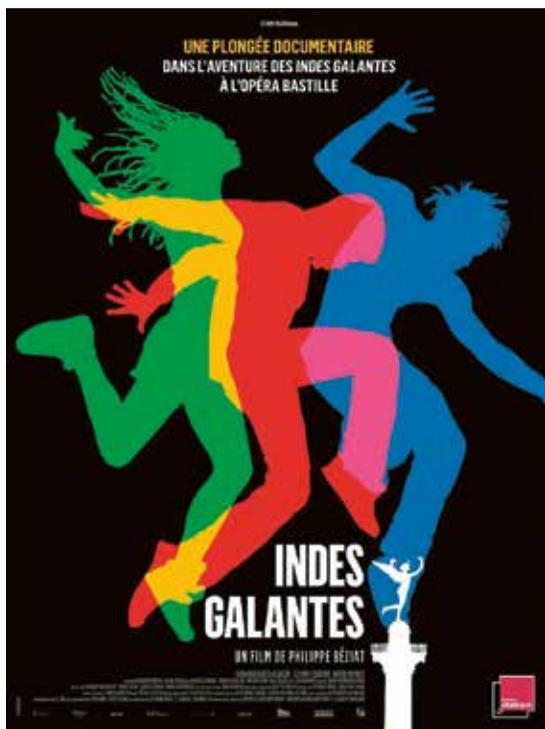
Carré d'As jeunes talents  
Samedi 19 novembre à 18 h 30  
Concert  
Musée des Beaux-Arts  
0237904580

### OLIVIA RUIZ

Samedi 19 novembre à 20 h 30  
Chanson  
Théâtre de Chartres  
0237234279

### PINOCCHIO

Samedi 19 novembre à 21 h  
Lecture théâtralisée  
Le OFF  
02 37 33 02 10



Les Indes galantes



Le Paradis terrestre, de Jérôme Bosch

### Y'A PLUS D'SAISONS

Mardi 22 novembre à 14h30 et  
20h30  
Danse  
Théâtre de Chartres  
0237234279

### LECTURE: « PATRIMOINE ET MÉMOIRE »

Samedi 26 novembre à 11 h  
Théâtre de Chartres  
0237234279

### FRANÇOIS-XAVIER DEMAISON

Samedi 26 novembre à 20 h30  
Humour  
Théâtre de Chartres  
0237234279

### SFUMATO, L'ART D'EFFACER LES CONTOURS

Mardi 29 novembre à 14h30 et  
19h30  
Théâtre de Chartres  
0237234279

### MOLIÈRE, LULLY ET CHARPENTIER

Mercredi 30 novembre de 14h30 à  
15h30 et de 16h30 à 17h30  
Concert  
Auditorium de l'Apostrophe  
0237234207

### ORIENT-OCCIDENT

Jeudi 1<sup>er</sup> décembre à 20 h  
Concert  
Musée des Beaux-Arts  
0237182626

### CONFÉRENCES/CINÉMA

#### QUAND NOTRE CERVEAU NOUS TROMPE

Samedi 5 novembre à 15h30  
Conférence  
0237234200  
Auditorium de l'Apostrophe

#### MONSIEUR DELIGNY, VAGABOND EFFICACE

Mardi 8 novembre à 20h30  
Film documentaire  
Les Enfants du Paradis  
06 70 03 24 70

#### INDES GALANTES

Mardi 15 novembre à 20h30  
Film documentaire  
Auditorium de l'Apostrophe  
02 67 28 28 87

#### ABBATIALE SAINT-PÈRE EN VALLÉE DE CHARTRES

Vendredi 18 novembre de 17h30

à 19 h

Conférence  
Auditorium de l'Apostrophe  
0237369193

#### LA PEINTURE RÉALISTE À LA DÉCOUVERTE DE L'ESPACE URBAIN, DU MONDE OUVRIER ET BOURGEOIS

Jeudi 17 novembre à 18 h  
Conférence  
Musée des Beaux-Arts  
0237904580

#### BOSCH ET BRUEGHEL

Jeudi 24 novembre à 18 h  
Conférence  
Musée des Beaux-Arts  
0237904580

#### SOLO

Jeudi 24 novembre à 20h30  
Cinéma  
Les Enfants du Paradis  
0670032470

#### LES MÉDIAS, LE MONDE ET MOI

Samedi 26 novembre à 15h30  
Film documentaire  
Auditorium de l'Apostrophe  
0237234200

# 50 ANS DU PATRIMOINE DE L'UNESCO

## Un bilan très positif



Lancée en juin, la série d'événements culturels organisés par la Ville pour célébrer le cinquantième anniversaire de la convention internationale du Patrimoine mondial de l'Unesco s'achève en novembre. L'heure de dresser un premier bilan.



Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine devant l'exemplaire de La Cathédrale de J.K. Huysmans.

**P**our célébrer les 50 ans de la convention du patrimoine mondial de l'Unesco, plus d'une quinzaine d'événements ont été coordonnés ou initiés par les services culturels de la Ville et nos partenaires depuis le mois de juin. Les expositions d'été La Cathédrale de J.K. Huysmans et Auguste Rodin La Cathédrale, au musée des Beaux-Arts et l'opération M'avez-vous VUE?: 50 ans, 50 détails, avec les Vitrines C'Chartres, C'Chartres Tourisme et Filibus, ont notamment attiré de nombreux visiteurs.

Le succès des conférences avec la Drac Centre-Val de Loire, la

direction de l'Archéologie ou Centre sciences, des lectures théâtralisées à l'Apostrophe et au Musée, le concert du Conservatoire et les visites commentées du cloître Notre-Dame lors des Journées du Patrimoine et l'animation Memory-M'avez-vous VUE? Lors de la Fête de la science ont montré l'intérêt des Chartrains. « *J'espère que nous avons contribué à faire porter au public un regard nouveau sur le patrimoine qui l'entoure et notre exceptionnelle cathédrale en premier lieu* », a commenté Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine, à l'initiative de cette célébration.

### Programme de novembre

#### M'AVEZ-VOUS VU(E)S?

Regard sur les biens inscrits au patrimoine mondial  
Jusqu'au 30 novembre  
Boulevard Chasles  
Derniers jours de l'exposition photographique, organisée en partenariat avec Chartres international, sur les biens inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco des villes jumelées avec Chartres.

#### MEMORIA, VOYAGE AU CŒUR DES COLLECTIONS

Exposition au musée des Beaux-Arts sur le patrimoine et la mémoire, conçue par dix étudiants de l'École du Louvre. (Voir page 54)



L'exposition M'AVEZ-VOUS VU(E)S? du boulevard Chasles

# Programme de novembre



## LA PEINTURE RÉALISTE À LA DÉCOUVERTE DE L'ESPACE URBAIN, DU MONDE OUVRIER ET BOURGEOIS

**Jeudi 17 novembre à 18 h**

Conférence par Anne Jamault du Louvre.

Entrée libre dans la limite des places disponibles.

## VISITES FLASH

Anne Chevé, diplômée de l'École du Louvre, présente en 30 minutes un thème artistique. L'occasion d'en savoir un peu plus sur les œuvres du musée des Beaux-Arts.

• Samedi 19 octobre à 10 h 30

« *Belles et désirables* »

Nombreuses sont les œuvres d'art évoquant l'élégance féminine. Des terres africaines aux contrées européennes, découvrez de multiples variations autour du corps féminin.

• Samedi 19 octobre à 11 h 15

« *Un ange passe* »

Connaissez-vous l'angéologie? C'est une doctrine qui permet d'étudier les anges qui, paraît-il,

n'ont pas toujours été dotés de plumes.

► Réservations

06 60 67 53 66

anne-chevee@orange.fr

## Ô FORTUNÉS AMANTS

**Samedi 19 novembre à 18 h 30**

Concert de musique Renaissance par l'ensemble Déséquilibres.

Dans le cadre du Carré d'As jeunes talents.

## BOSCH ET BRUEGHEL

**Jeudi 24 novembre à 18 h**

Claire Grébille, historienne de l'art, évoque les deux grands peintres flamands du XVI<sup>e</sup> siècle. Une conférence proposée par les Amis du musée des Beaux-Arts.

► Renseignements

02 37 90 45 80

Mercredi, vendredi et samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h

Jeudi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 20 h

Dimanche de 14 h à 18 h



Le Repas de Noces, de Pieter Bruegel

# L'École du Louvre à l'œuvre

Dix étudiants en master 2 de l'École du Louvre ont conçu et mis en place au musée des Beaux-Arts une exposition temporaire intitulée « Memoria, voyage au cœur des collections ».



Grégoire Hallé, conservateur du musée des Beaux-Arts (à gauche) et Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture et du Patrimoine, en compagnie des dix élèves du Louvre.

**L'**École du Louvre et le musée des Beaux-Arts se sont associés pour la préparation d'une exposition-école. Ainsi, dix élèves de seconde année de Master proposent d'explorer deux notions au cœur de leurs études et des collections chartraines: le patrimoine et la mémoire. Constituée à partir d'objets extraits des réserves, cette exposition questionne l'histoire, le rôle et la valeur des objets de musée et les raisons de leur présence dans les collections publiques.

## Le rôle d'un musée

L'ensemble des biens matériels ou immatériels jugés dignes d'être conservés au musée des Beaux-Arts de Chartres le

sont parce qu'ils témoignent de traces du passé ou de l'activité humaine à une époque donnée. Le patrimoine est une construction directement liée aux contextes politiques et sociaux, qui doit être pensée et interrogée. Le musée a, depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle, un rôle fondamental dans cette construction. En rassemblant des objets hétérogènes, il se fait l'émanation de la conscience de cet héritage commun. En France, une loi du 4 janvier 2002 définit officiellement le musée comme une collection permanente composée de biens dont la conservation et la présentation revêtent un intérêt public.

Ce sont tous ces liens entre musée, patrimoine et mémoire, institution, transmission et iden-

tité, que cette exposition-école propose donc d'éclairer au fil d'un abécédaire de concepts et d'objets. « Je tiens à remercier le conservateur du musée, Grégoire Hallé, d'avoir initié ce partenariat avec l'École du Louvre, dit Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture. Ces étudiants apportent un regard novateur et inscrivent ainsi dans leur parcours de formation une expérience de terrain. »

► Memoria, voyage au cœur des collections

Du 29 octobre au 26 février 2023  
Mercredi, vendredi et samedi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h  
Jeudi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 20 h. Dimanche de 14 h à 17 h

# Les Amis du musée des Beaux-Arts poursuivent leurs acquisitions

Le soutien du musée, via l'acquisition et la restauration d'œuvres d'art, est depuis toujours l'une des actions principales de l'association des Amis du musée des Beaux-Arts de Chartres.



Étienne-Barthélémy Garnier, étude pour *L'Entrevue du duc et de la duchesse d'Orléans*

**L**e 12 octobre 2018, lors d'une vente à l'Hôtel Drouot, l'association des Amis du musée de Chartres avait acquis quatre dessins dont une belle étude de François Bouchot pour Oreste et Pylade investis par les bergers, œuvre qui fait partie des collections du musée. Lors de la vente Thierry de Maigret du 20 mai dernier à l'Hôtel Drouot, l'association a fait l'acquisition d'une étude d'Étienne-Barthélémy Garnier pour *L'Entrevue du duc et de la duchesse d'Angoulême* à Chartres le 1<sup>er</sup> décembre 1823, dont le musée possède l'œuvre

finale ainsi qu'une autre étude préparatoire.

## Une étude recalée

L'épisode représenté par Garnier relate la rencontre, au palais épiscopal, de Louis Antoine d'Artois, fils du roi Charles X, parti en Espagne aider Ferdinand VII à rétablir la monarchie absolue, et de son épouse Marie Thérèse Charlotte, fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette, venue de Paris à Chartres. Retrouvailles qui eurent lieu devant quelques témoins, contrairement à la représentation qu'en a fait l'ar-

tiste. Garnier les a situés sur le perron du palais et non à l'intérieur, comme on peut le voir sur l'œuvre finale. L'on reconnaît bien le bâtiment, avec, au fond, les grandes baies donnant sur les jardins de l'Évêché. Aussi aboutie soit-elle, cette étude n'a donc pas été jugée satisfaisante. L'impression qui se dégage de la première composition est aussi très différente de celle laissée par le tableau: dans l'étude à la plume, le duc, à peine descendu de calèche, se précipite vers son épouse. Une spontanéité qui a été largement atténuée dans l'œuvre finale, où les convives sont rassemblés en haut des marches pour assister à la rencontre des deux époux.

Liées à des œuvres des collections chartraines, ces deux œuvres acquises par les Amis du musée puis données à la Ville de Chartres viennent ainsi compléter le fonds avec beaucoup de cohérence. Désormais inscrites sur l'inventaire dit « Musée de France », elles sont inaliénables et imprescriptibles.

*« Je souhaite saluer l'engagement de l'association des Amis du musée au profit des collections du musée des Beaux-Arts, dit Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture. Elle est un partenaire précieux qui accompagne au quotidien la volonté de la municipalité d'enrichir ce lieu de culture chartrain. »*

# Profession : restauratrice

Restauratrice de sculptures, la Chartraine Agathe Houvet, 31 ans, a travaillé sur le tour de chœur de la cathédrale et officie régulièrement au château de Versailles.

**D**ans son petit atelier en cours d'aménagement, Agathe Houvet s'attaque à la restauration d'un bas-relief en plâtre issu des collections du musée des Beaux-Arts. Une œuvre du sculpteur chartrain Paul Richer, à qui l'on doit le monument à Louis Pasteur de la rue Charles-Brune.

*« Sans idée de carrière après le bac, je me suis inscrite en fac d'anglais à Tours. Pour aller en cours, je passais devant l'école des Beaux-Arts. Je suis entrée par hasard lors d'une journée portes ouvertes et j'ai eu une révélation en visitant les ateliers de restauration. »*

Au bout de 5 années d'études, diplômée en Conservation-restauration des Œuvres sculptées, Agathe est partie à São Paulo, au Brésil pour travailler durant trois mois sur une sculpture monumentale en bronze, « au côté du renommé Antoine Amarger, dont j'avais été la stagiaire en 4<sup>e</sup> année d'études. »

## Échanger et collaborer

Plus récemment, elle a participé pendant un an et demi à la restauration de la dernière tranche du tour de chœur de la cathédrale de Chartres. « C'était incroyable pour moi, chartraine, d'être amenée à travailler sur ce chef-d'œuvre de la Renaissance devant lequel je passais régulièrement. » Elle vient de terminer un chantier à la Maison



| Agathe Houvet, occupée à la restauration d'un bas-relief de Paul Richer

Picassiette, en compagnie de deux restaurateurs de peintures murales et d'une restauratrice en mosaïque. « Il s'agissait de consolider des enduits fragilisés en injectant de la chaux. »

*« J'apprécie les deux facettes de mon métier: le travail d'atelier en solitaire et l'opportunité qu'il m'offre de pouvoir collaborer et échanger avec d'autres restaurateurs sur des gros projets, confie la jeune femme. Ces derniers temps, je travaille beaucoup sur des œuvres du*

*patrimoine religieux des églises alentour. Parallèlement, je fais partie de l'équipe chargée de l'entretien et de la restauration des sculptures à l'intérieur du château de Versailles. »*

# Les anges de Danielle Le Bricquoir

Dans le cadre du Chemin des Arts, Danielle Le Bricquoir expose son univers à la fois figuratif, féerique et poétique au Prieuré Saint-Vincent.



| *Le Concert des anges*



| *Fête chez les anges*

**D**anielle Le Bricquoir est née à Paris en 1941 et a étudié l'histoire de l'art à l'École nationale des Beaux-Arts de Paris, les techniques de la peinture dans les ateliers de Georges Ardit et Leonardo Cremonini et la littérature à la Sorbonne, où elle a soutenu sa thèse intitulée *Le Groupe pictural Cobra et l'écriture*.

Remarquée par Cérés Franco, Danielle Le Bricquoir rejoint le groupe des « artistes singuliers » en 1992, participant chaque année à leurs expositions. Ouverte sur le monde et aux questions de son époque, elle a représenté Gisèle Halimi, ambassadrice à l'Unesco, à la Conférence pour la paix de Saint-Pétersbourg en 1986.

## Séduction colorée

Peintre, sculptrice et illustratrice, Danielle Le Bricquoir navigue entre son atelier breton de Perros-Guirec et Paris, où elle assume des responsabilités au sein du Salon d'Automne, dont elle est la co-fondatrice. Elle expose aujourd'hui sur tous

les continents. Elle a été notamment l'invitée d'honneur du lycée français de New York et a reçu le prix de peinture à la biennale d'Art et Littérature du Caire. Ses œuvres sont entrées dans les musées et les grandes collections privées.

Le thème de son exposition chartraine est « Un ange passe ». *Les anges musiciens, Le concert des anges, Berceuse pour endormir un ange*, œuvres figuratives et singulières dont la séduction colorée réenchante la vie et construit une autre réalité, nous entraînent loin de la mélancolie du monde pour une fin d'année enjouée.

### ► Un ange passe

Du 12 novembre  
au 8 janvier  
Prieuré Saint-Vincent  
12, rue Porte-Cendreuse  
Du mardi au dimanche  
de 14 h à 18 h. Les vendredi  
et samedi jusqu'à 19 h.  
[lebricquoir.com](http://lebricquoir.com)

# Le programme de novembre



| Molière, par Pierre Mignard

**Jeudi 3 novembre de 15 h 30 à 16 h 45**

## **LE BOURGEOIS GENTILHOMME**

### *Musique*

Concert éducatif de l'orchestre Les Siècles enregistré à la Cité de la musique le 13 mars 2010.

Lully et Molière collaborèrent pendant sept ans dans le genre nouveau de la comédie-ballet jusqu'au *Bourgeois gentilhomme* en 1670, leur œuvre la plus accomplie. Durant ce concert, un présentateur introduit et commente certaines scènes en direction du jeune public. Auditorium de l'Apostrophe

**Samedi 5 novembre de 15 h 30 à 17 h**

## **QUAND NOTRE CERVEAU NOUS TROMPE**

Conférence de Didier Nakache, docteur en informatique et en sciences de la cognition.

Pourquoi croyons-nous souvent avoir raison lorsque nous avons tort et nous laissons-nous abuser par les infox? Pourquoi prenons-nous parfois des décisions irrationnelles? La faute aux biais cognitifs, des réflexes de pensées qui paraissent logiques et nous servent surtout à répondre rapidement à une situation. Auditorium de l'Apostrophe

**Mercredi 9 novembre de 16 h 30 à 17 h 30**

## **SANDRA VANBREMEERSCH**

### *Rencontre*

Dans le cadre d'une résidence d'auteur à la librairie l'Esperluète, rencontre avec Sandra Vanbremeersch, auteure de fiction et plasticienne, pour le livre *L'image et la culture numérique*. Auditorium de l'Apostrophe

**Samedi 12 novembre à 15 h 30**

## **L'ASCENSEUR**

### *Théâtre*

Comédie dramatique de Jean-Pierre Roos.

Avec Blandine Pilhion et Michel Deblaere.

En partenariat avec les Amis de la médiathèque

La rencontre d'un homme et une femme qui pourraient être père et fille, un dimanche matin dans un ascenseur en panne. Un dialogue s'installe, mordant, violent quelquefois, drôle et touchant.

Réservations au 02 37 23 42 07 à partir du 15 octobre.

Auditorium de l'Apostrophe

**Mardi 15 novembre à 20 h 30**

## **INDES GALANTES**

### *Ciné-Clap*

Film documentaire de Philippe Béziat (France, 2021, 1h48)

Auditorium de l'Apostrophe

**Vendredi 18 novembre de 17 h 30 à 19 h**

## **ABBATIALE SAINT-PÈRE**

### **EN VALLÉE DE CHARTRES :**

## **CHANTIERS DE CONSTRUCTION ET SOURCES ARCHITECTURALES**

*Conférence de Quentin Favré, doctorant en histoire de l'art et archéologie.*

Proposée par la Société archéologique d'Eure-et-Loir

Premier édifice religieux



Sandra Vanbremeersch

**Samedi 26 novembre  
de 15 h 30 à 17 h 30**

**LES MÉDIAS, LE MONDE ET MOI**

Film documentaire d'Anne-Sophie Novel et Flo Laval (2019, 1h10)  
Du Danemark aux États-Unis, en passant par la France et le Royaume-Uni, Anne-Sophie Novel enquête sur la défiance à l'égard de la presse et des médias en rencontrant des professionnels qui renouvellent leur approche du métier pour regagner la confiance des citoyens. Découverte: À l'issue du film, une bibliothécaire présente des ressources de la presse magazine, mooks et autres titres portant un autre regard sur l'actualité. Auditorium de l'Apostrophe

**Mercredi 30 novembre  
de 14 h 30 à 15 h 30  
et de 16 h 30 à 17 h 30**

**MOLIÈRE, LULLY  
ET CHARPENTIER**

**Musique**

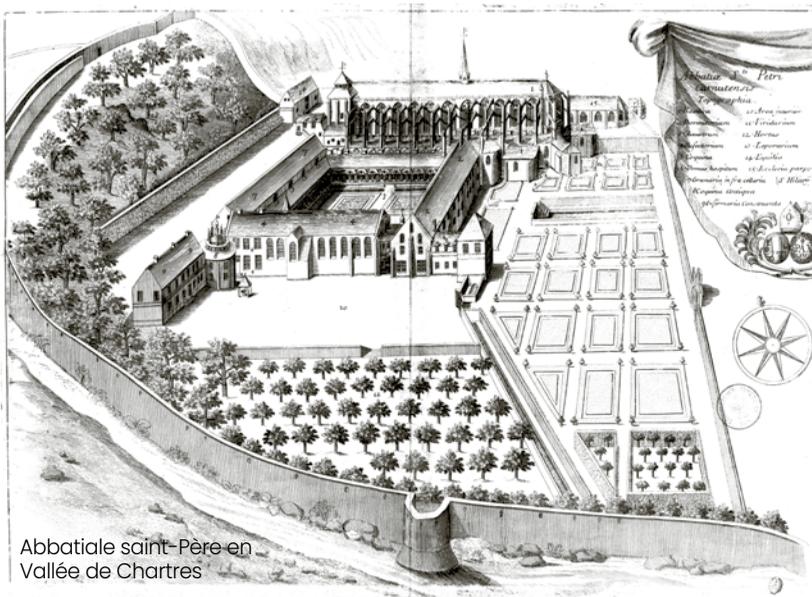
En partenariat avec le conservatoire  
Concert-lecture avec les classes de musique ancienne (flûte à bec, clavecin, atelier vocal) et de hautbois, besson, violon, alto et violoncelle.

Direction: Irène Assayag et Frédérique Veyrac

Pour clôturer l'Année Molière, des extraits de comédies-ballet de Molière (*Le Bourgeois gentilhomme, Le Sicilien ou l'amour peintre, Le Malade imaginaire...*) sur des airs de Lully et Charpentier

Public familial à partir de 10 ans  
Inscriptions au 02 37 23 42 07 à partir du 8 novembre  
Auditorium de l'Apostrophe

► Programme complets des bibliothèques sur l'Agenda du site [mediatheque.chartres.fr](http://mediatheque.chartres.fr)



Abbatiale saint-Père en Vallée de Chartres

chartrain après la cathédrale, l'abbatiale de Saint-Père-en-Vallée offre un exemple majeur d'architecture romane et gothique. Quentin Favré évoque les contacts avec les chantiers des cathédrales de Chartres, Amiens, Évreux et Tours, et les

sources architecturales convoquées. Places limitées  
Inscriptions auprès du secrétariat de la SAEL au 02 37 36 91 93 ou par mail [sael28@wanadoo.fr](mailto:sael28@wanadoo.fr). Auditorium de l'Apostrophe

# THÉÂTRE

## DE CHARTRES



© DR

| *Nous n'avons pas vu la pluie tomber*

### **NOUS N'AVONS PAS VU LA NUIT TOMBER**

*Compagnie Léla*

**Mardi 8 novembre à 20 h 30**

**Théâtre**

Grande salle

À la fin des années 90, deux amies qui se prostituent pour payer leurs études et un couple gay avec lequel elles se sont liées d'amitié déambulent dans le Paris nocturne underground, suivis par un personnage trouble. Le portrait sensible d'une génération en marge.



© Stéphane de Bourglès

| François-Xavier Demaison

### **SANS HUMAIN À L'INTÉRIEUR**

*Compagnie Avant l'Averse*

**Mardi 15 novembre à 14 h 30 et 19 h 30**

**Théâtre d'objet documentaire**

Petit théâtre

À Gaza, en 2014, un Palestinien raconte dans son journal l'impact des drones militaires dans sa vie quotidienne. Confrontées aujourd'hui à son récit, deux jeunes femmes enquêtent sur cette nouvelle façon déshumanisée de faire la guerre, en s'intéressant à ceux qui subissent les drones comme à ceux qui les pilotent à distance.

### **OLIVIA RUIZ BOUCHES COUSUES**

**Samedi 19 novembre à 20 h 30**

**Chanson**

Grande salle

Olivia Ruiz revient avec un cinquième album moderne et personnel. À la fois aérienne et charnelle, amusée et effrayée, volontaire et incertaine, fragile et vaillante, elle chante les métamorphoses, les corps qui ne sont rien sans l'esprit, le combat pour accepter que les miroirs ne disent pas toujours la vérité, la force pour offrir au monde ses créations.

## Y'A PLUS D'SAISONS

Compagnie X-Press - Abderzak Houmi

**Mardi 22 novembre à 14 h 30 et 20 h 30**

Danse hip-hop et contemporaine

Grande salle

Sur la musique réadaptée des *Quatre Saisons* de Vivaldi, Abderzak Houmi croise les styles chorégraphiques dans cette pièce pleine de virtuosité, interprétée par sept danseurs et danseuses, qui se veut une ode à la nature autant qu'un pamphlet contre le dérèglement climatique et les dérèglements humains.

## LECTURE SUR LE THÈME « PATRIMOINE ET MÉMOIRE »

**Samedi 26 novembre à 11 h**

En partenariat avec le musée des Beaux-Arts et les élèves de l'école du Louvre

Avec Bruno de Saint Riquier et Antoine Marneur  
Petit théâtre

## FRANÇOIS-XAVIER DEMAISON - DIX(V) VIN(S)

**Samedi 26 novembre à 20 h 30**

Théâtre d'humour

Grande salle

François-Xavier Demaison revient sur scène avec un quatrième spectacle où il nous parle de bouteilles d'exception, de choses que l'on vit et des verres que l'on vide, l'année ou l'origine de ces grands crus servant de prétexte à un voyage dans le temps et l'espace.

## SFUMATO. L'ART D'EFFACER LES CONTOURS

Compagnie L'Idée du Nord

**Mardi 29 novembre à 14 h 30**

**et 19 h 30**

Théâtre

Grande salle

À 12 ans, Léonard est déjà un véritable prodige. De son pinceau naît *La Joconde*, si bien réalisée qu'elle prend vie. Mais très vite, elle s'ennuie et décide de partir sur les traces de ses origines, s'embarquant pour un voyage à travers le temps et l'espace qui laisse Léonard désespéré face au vide laissé dans son tableau.



© Sydney Carron

Olivia Ruiz



© Carmen Morand

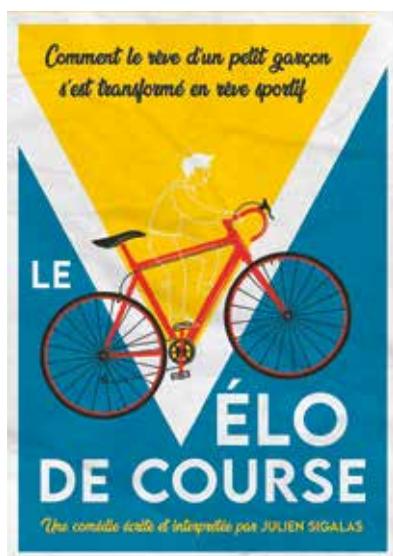
Y'a plus de saison

# TOUTE L'ACTU

## DES THÉÂTRES

### THÉÂTRE

## DU PORTAIL SUD



### LE VÉLO DE COURSE

Théâtre

Seul en scène de Julien Sigalas  
**Du mercredi 9 au samedi 12 novembre à 21 h et le samedi 12 novembre à 17 h**

**LE OFF – SALLE 1**

Est-ce que faire du vélo rend plus beau? Est-ce que sucer la roue c'est tromper? Est-ce qu'un maillot rose c'est viril? Peut-on gagner le Tour de France en mettant du parmesan dans ses pâtes? Le cyclisme est-il un sport de droite ou de gauche? Est-ce qu'un porteur d'eau a le droit de boire? Est-ce que les chansons d'Hugues Auffray déchaînent la passion des filles?

On a tous une madeleine de Proust, un objet au fond d'une remise que l'on a oublié... Mais un jour, cet objet retient notre attention et on se rend compte à

quel point il a façonné notre vie. Une histoire drôle et tendre qui parle de la vie, de l'amour et même parfois... de vélo.



### 50 ANS, MA NOUVELLE ADOLESCENCE

**Jeudi 17, vendredi 18, samedi 19, jeudi 24, vendredi 25 et samedi 26 novembre à 21 h et les samedis 19 et 26 à 17 h**

**LE OFF – SALLE 2**

Fanny compte tout juste cinquante printemps quand son mari la plaque brutalement pour une femme qui a l'âge de leur fils: 21 ans. Elle raconte avec humour, pudeur et pétages de plombs, le choc, sa chute et sa résurrection. À la fin, plus épanouie et indépendante que jamais, elle sera devenue... une nouvelle femme. Un spectacle aux accents joyeux qui nous redonne confiance en la vie. Avec une Martine Fontaine qui irradie d'humanité.

► **Le OFF**

**10, avenue Jehan-de-Beauce**

**Réservations**

**02 37 36 33 06**

**theatreportailsud.com**

**Tarifs: 18 € et 14 €**

### FESTIVAL

## TOP IN HUMOUR

### REDA SEDDIKI

Ironie de l'histoire

**Samedi 19 novembre à 21 h**

**LE OFF**

Habitué du Théâtre du Lucernaire, acclamé au dernier festival d'Avignon, Réda Seddiki revient neuf ans après à Chartres avec son nouveau spectacle, où il prend ses distances avec les codes du stand-up pour installer une atmosphère, un style, entre fausse nonchalance et authentique poésie. Mêlant absurde et punchlines bien senties, Réda exprime avec drôlerie les points de vue d'un Algérien sur son pays natal, la France, sur le racisme ou le couple.

► **OFF**

**10, avenue Jehan-de-Beauce**

**Tarif: 17 €**



Christine Coquilleau



## THÉÂTRE EN PIÈCES

### LA DANSE DU VENT

Samedi 12 novembre à 20h30 et dimanche 13 novembre à 17 h  
Duo D'Or et de Paille.  
Avec Clara Pertuy (mezzo-soprano) et Jan Myslikovjan (accordéon)

#### THÉÂTRE DE POCHE

La voix et l'accordéon ont ce désir commun de jouer avec l'air! Chevaucher le vent pour se laisser danser et vivre, migrer vers de lointains rivages ou encore entendre les secrets des étoiles... C'est ce que le duo D'Or et de Paille nous propose d'expérimenter à travers ce programme vibrant et respirant qui met à l'honneur la musique des Balkans, région mosaïque et charnière entre l'Orient et l'Occident.

► Théâtre de Poche  
Abbaye Saint-Brice  
2, rue Georges-Brassens  
Réservation indispensable  
au 0237330210  
ou par mail:  
theatre-en-pieces@wanadoo.fr  
theatre-en-pieces.fr  
Tarif: 15 et 11 €

### PINOCCHIO

Samedi 19 novembre à 21 h

De Joël Pommerat  
Lecture théâtralisée

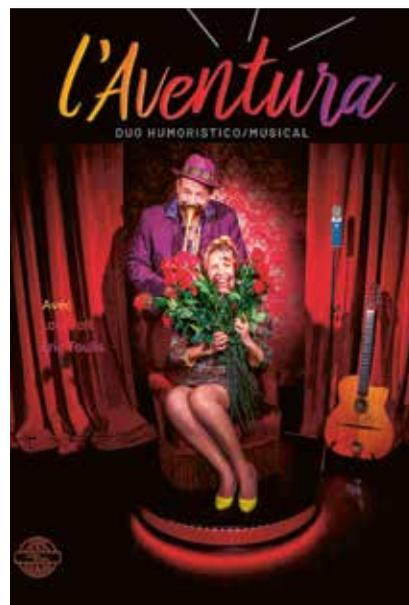
#### LE OFF

Lorsque l'arbre au bois étonnant tombe sous l'orage, l'homme pauvre et généreux décide d'en faire un pantin. Pinocchio est né. Enfant naïf et cruel, il rêve d'une vie de prince.

Partant de la question de la paternité et de la pauvreté, la mise en scène d'Emmanuel Ray permettra à l'imagination enfantine de se mesurer à la dureté des grandes personnes.

#### ► Le OFF

10, avenue Jehan-de-Beauce  
Réservations  
0237330210



## THÉÂTRE DU SEUIL

### VOLT + TOULIS L'AVENTURA

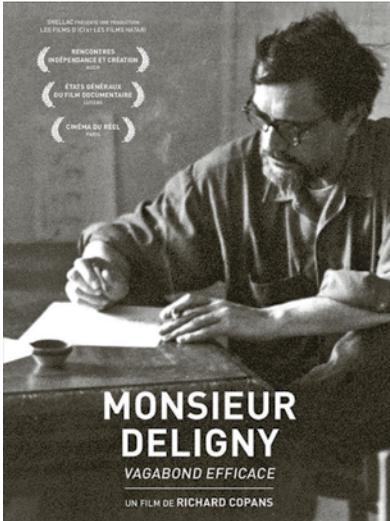
Vendredi 18 novembre à 20 h 30  
Duo humoristico-musical

#### THÉÂTRE DU SEUIL

Quand Lou Volt (star du Grand orchestre du Splendid) et Éric Toulis (chanteur du groupe Les Escrocs et chroniqueur musical sur la radio Rire et chanson) allient leurs multiples talents, ça fait forcément des étincelles. Entre fantaisie et humour à gogo, leur spectacle est un méli-mélo de chansons tirées du répertoire de l'une et de l'autre: des duos en forme de duels, des sketches chantés et des chansons bien secouées.

Venez partager *L'Aventura* avec les Bonnie and Clyde de la chanson qui décoiffe!

► Théâtre du Seuil  
13, rue Saint-Julien  
0764279347  
Réservations  
theatreduseuil.com  
ou info.theatreduseuil@gmail.com  
ou Fnac, Carrefour...  
Tarifs: 20 € et 15 €



**Mardi 8 novembre  
à 20 h 30**

**Cinéma Les Enfants du Paradis**  
**MONSIEUR DELIGNY,**  
**VAGABOND EFFICACE**

Film documentaire de Richard Copans (France, 2019, 1h 35)  
De l'hôpital d'Armentières en 1940 au hameau de Graniers, Fernand Deligny a inventé des lieux de vie qui permettent aux enfants et adolescents autistes d'échapper à l'enfermement. Il n'a cessé 40 ans durant d'articuler ses expériences de vie avec des essais cinématographiques. Truffaut sera l'un de ses compagnons de route.

Soirée-rencontre en présence du réalisateur et de Jacques Constant, psychiatre spécialiste de l'autisme

Tarif réduit avec la carte Ciné-Clap

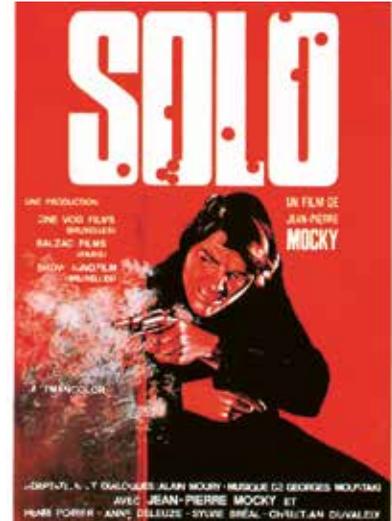


**Mardi 15 novembre  
à 20 h 30**

**Auditorium de l'Apostrophe**  
**LES INDES GALANTES**

Film documentaire de Philippe Béziat (France, 2021, 1h 48).

La genèse, depuis les répétitions jusqu'aux représentations publiques, d'un spectacle à l'Opéra Bastille qui revisite le chef-d'œuvre baroque de Jean-Philippe Rameau *Les Indes Galantes* en faisant dialoguer danse urbaine et chant lyrique.



**Jeudi 24 novembre  
à 20 h 30**

**Cinéma Les Enfants du Paradis**  
**SOLO**

Jean-Pierre Mocky (France, 1969, 1h 29)

En apprenant que son frère est recherché par la police pour son implication dans un attentat terroriste anti-bourgeois, un violoniste itinérant et trafiquant de bijoux s'empresse d'aller le rejoindre et se retrouve malgré lui impliqué dans les actions de la ligue anarchiste.

Romantique, tendre et sincère, le film, rythmé par la magnifique chanson de Georges Moustaki, ne manque ni d'humour ni de charme.

Séance ciné-culte : tarif réduit avec la carte Ciné-Clap

► Renseignements  
06 70 03 24 70  
cine-clap.com

CONSERVATOIRE

# La programmation de novembre



## MOLIÈRE, LULLY ET CHARPENTIER

**Mercredi 30 novembre à 14 h 30  
et 16 h 30**

Auditorium de l'Apostrophe  
Molière a conçu de nombreuses comédies-ballets et autres œuvres dans lesquelles texte et musique sont étroitement liés, à l'image du *Bourgeois gentilhomme* et du *Malade imaginaire*. Pour fêter les 400 ans de la naissance du grand homme, le conservatoire s'associe à la médiathèque l'Apostrophe pour vous proposer un florilège des plus belles scènes de ses comédies, mises en musique par les élèves des classes de flûte à bec, hautbois, basson, cordes et clavecin.

► Entrée libre sur réservation  
au 0236673070

## ORIENT-OCCIDENT

**Jeudi 1<sup>er</sup> décembre à 20 h**

Musée des Beaux-Arts

Avec Lydia Tanguy (piano) et Jean-Luc Thellin (clavecin)

La présence de l'Orient dans la musique occidentale remonte à très loin. La découverte de cultures lointaines a depuis très longtemps enrichi la culture occidentale. Nous vous proposons un voyage, une exploration d'un Orient qui comporte une grande part d'imaginaire.

Avec deux interprètes et deux instruments à clavier, le clavecin et le piano, qui se complètent.

Tarifs: 10 € et 6 €

► Réservation et information  
[chartres-tourisme.com](http://chartres-tourisme.com)  
0237182626

CONCERT

# Samedis musicaux



Denis Raisin Dadre, fondateur de l'ensemble Douce Mémoire, est le parrain du Festival Carré d'As jeunes talents 2022.

## Ô FORTUNÉS AMANTS

**Vendredi 18 novembre à 20 h 30**

Chapelle du musée des Beaux-Arts

Dans le cadre de ses « Variations d'automne » et du Festival Carré d'As jeunes talents, l'association Les Samedis musicaux vous convie à un concert de musique Renaissance par le jeune ensemble Déséquilibrés.

Avec Clémence Niclas (soprano), Nicolas Kuntzelmann (haute-contre), Manon Papasergio (harpe) et Pierre-Baptiste Brioude (luth).



# Un Liégeois à Chartres

Professeur au conservatoire et chartrain d'adoption, l'organiste Jean-Luc Thellin, qui vient de sortir une intégrale des œuvres pour orgue de César Franck, nous fait partager sa passion.

**O**riginaire de Liège, en Belgique, Jean-Luc Thellin est arrivé en France en avril 2010 à l'âge de 31 ans. « Pour un jeune organiste liégeois, la France, et Paris en particulier, c'est un peu le Graal. On est en admiration devant les grands orgues de la vieille école, notamment ceux de l'église Saint-Sulpice et de Notre-Dame de Paris. »

Après avoir brillamment passé le concours pour devenir organiste dans la zone apostolique de Paris, il a été nommé, par concours là encore, organiste de l'église Notre-Dame de Vincennes. Parallèlement, il a été professeur au conservatoire de Provins, puis aux conservatoires de Melun et de Sens. « Enfin, j'ai eu l'immense fierté d'être recruté en tant que professeur d'orgue au conservatoire de Chartres pour succéder à Patrick Delabre. Ce dernier m'a ouvert les portes de la cathédrale et de son orgue avec une grande générosité. C'est là que j'ai découvert l'état réel de l'instrument, dont le public n'avait pas conscience, tant l'acoustique de la cathédrale est extraordinaire. Il m'a fallu des années pour l'apprivoiser un petit peu. C'était un casse-tête sans nom pour pouvoir le faire sonner correctement. Il y a eu des problèmes de conception au départ et, dans la phase d'installation, le temps a manqué pour l'harmoniser correctement. »

## Batman

« J'étais fasciné étant enfant par le gigantisme et l'aura de mystère de cet instrument, dont la puissance sonore est équivalente à celle d'un orchestre mais qui permet aussi de jouer extrêmement doux. De plus, il n'en existe pas deux identiques. Pour un organiste, chaque orgue est une totale découverte. »

« C'est un sentiment indescriptible et un privilège incroyable d'être dans la cathédrale la nuit, seul, pour profiter de ce lieu magique qui dégage une énergie très particulière. D'autant qu'à Chartres, on est littéralement à l'intérieur de l'instrument », qui, vu d'en bas, ressemble à une impressionnante chauve-souris plaquée contre la paroi de la nef. D'où son surnom de « Batman ».

## Le conservatoire

Jean-Luc Thellin enseigne le clavecin et la basse continue au conservatoire de Chartres. La plus jeune de ses douze élèves a 8 ans. « J'ai aussi des adultes avec des profils différents. Certains ont fait un peu de musique étant jeune et ont arrêté faute de temps. Puis la passion de l'orgue les a rattrapés. »

Il y deux ans, il a aussi ouvert une classe d'improvisation. « C'était important pour moi parce que le concours international de Chartres juge les candidats à la fois sur l'interprétation et l'im-

provisation. Les deux sont liés. Ça permet d'avoir une approche beaucoup plus profonde et moins scolaire du travail d'une partition. »

## L'Intégrale César Franck

Le Liégeois est par ailleurs actuellement en pleine tournée promotionnelle de son Intégrale des œuvres de César Franck, l'un de ses trois mentors avec Bach et Maurice Duruflé. « Franck a révolutionné le langage de la musique d'orgue au XIX<sup>e</sup> siècle. J'ai aussi une intégrale Bach à terminer. Quatre volumes sont déjà sortis. Il m'en reste dix à enregistrer. »

À l'heure où l'orgue de la cathédrale conçu en 1971 est en cours de démontage, Jean-Luc piaffe déjà d'impatience en attendant le retour de Batman, dans trois ans minimum. « La première édition du concours international sur le nouvel orgue sera un événement considérable. On en parle déjà beaucoup à l'étranger, plus qu'en France même. Chartres, cette ville que j'ai immédiatement adoptée, le mérite bien ! »

# Nouvelles découvertes à Saint-Martin-au-Val

Chaque année, ce véritable laboratoire à ciel ouvert qu'est le sanctuaire gallo-romain de Saint-Martin-au-Val livre de nouvelles informations qui permettent de mieux comprendre toutes les spécificités des différents bâtiments qui le composent.



Des fragments du plafond à caissons de bois.

les restes d'un plafond décoré en bois dans un état de conservation exceptionnel, dont on ne connaît qu'un équivalent, à Herculaneum, en Italie. Au total, ce sont 1413 pièces qui ont été prélevées ces trois dernières années.

## Deux autres bassins

Le programme de recherche 2022 avait pour objectifs de mieux cerner la chronologie de l'édifice aux bassins, de préciser son emprise et son organisation architecturale et de confirmer la présence d'un second bassin, plus au sud. Au final, ce n'est pas un mais deux bassins supplémentaires, distants d'environ 6 mètres, qui ont été mis au jour.

Le premier, d'une profondeur de 2 mètres, de forme carrée et central par rapport à l'édifice et aux autres bassins, est recouvert de marbres blancs. Les visiteurs y descendaient probablement pour pratiquer les ablutions préliminaires à l'accès au sanctuaire et à l'autel d'Apollon. En marbre blanc lui aussi, le second, localisé plus au sud et dans la continuité des deux précédents, s'apparenterait plus à un bassin d'apparat, faisant ainsi écho à celui au décor quadrilobé.

## Une idée plus précise du sanctuaire

La configuration de l'édifice qui couvre une superficie de 655 m<sup>2</sup>

**C**onstruit entre la fin du I<sup>er</sup> siècle et le début du II<sup>e</sup> siècle, le sanctuaire antique de Saint-Martin-au-Val, dans l'actuel quartier Saint-Brice, est l'un des plus grands complexes cultuels de la Gaule romaine. Il accueillait les citoyens d'Autricum (aujourd'hui Chartres) pour les grandes célébrations liturgiques. Il s'étend sur plus de 10 hectares et regroupe un grand sanctuaire avec des galeries de circulation de près de 8 hectares, longé à l'est par un portique rythmé de plusieurs bâtiments.

## Un plafond à caissons de bois décorés

Entre 2016 et 2021, la fouille a permis de révéler le tiers nord d'une fontaine monumentale localisée en contrebas de ces derniers bâtiments. Elle illustre le savoir-faire et le raffinement « à la romaine » avec ses placages de marbres colorés importés d'Italie, de Grèce et de Turquie encore visibles et ses peintures à la base des murs.

Proche du mur nord, un bassin de 5,50 m de côté, au décor central quadrilobé en marbre blanc veiné de rose, contenait



| Un des deux bassins d'ablutions.

et enserre ces pièces d'eau a également été précisée. Les parements intérieurs des murs nord, sud et ouest sont rythmés d'arcatures aveugles plaquées de marbres pour les parties basses, et peints de représentations figurées pour les parties hautes. Le mur oriental présente quant à lui une architecture plus monumentale avec des colonnes engagées à décors de feuilles et chapiteaux corinthiens, un ensemble décoratif qui répond à la façade de l'autel d'Apollon. Deux escaliers, situés aux angles du mur ouest, permettaient d'accéder au portique de façade et à l'autel d'Apollon.

### Fin des opérations de terrain

Après six ans de fouilles, les opérations de terrain s'interrompent pour permettre aux archéologues de traiter les données recueillies sur ce site unique, qui permet à lui seul de redécouvrir tout un pan de l'histoire de l'artisanat et des pratiques religieuses de l'époque antique. À terme, la publication des résultats proposera une restitution de l'autel à Apollon et de l'édifice aux bassins.

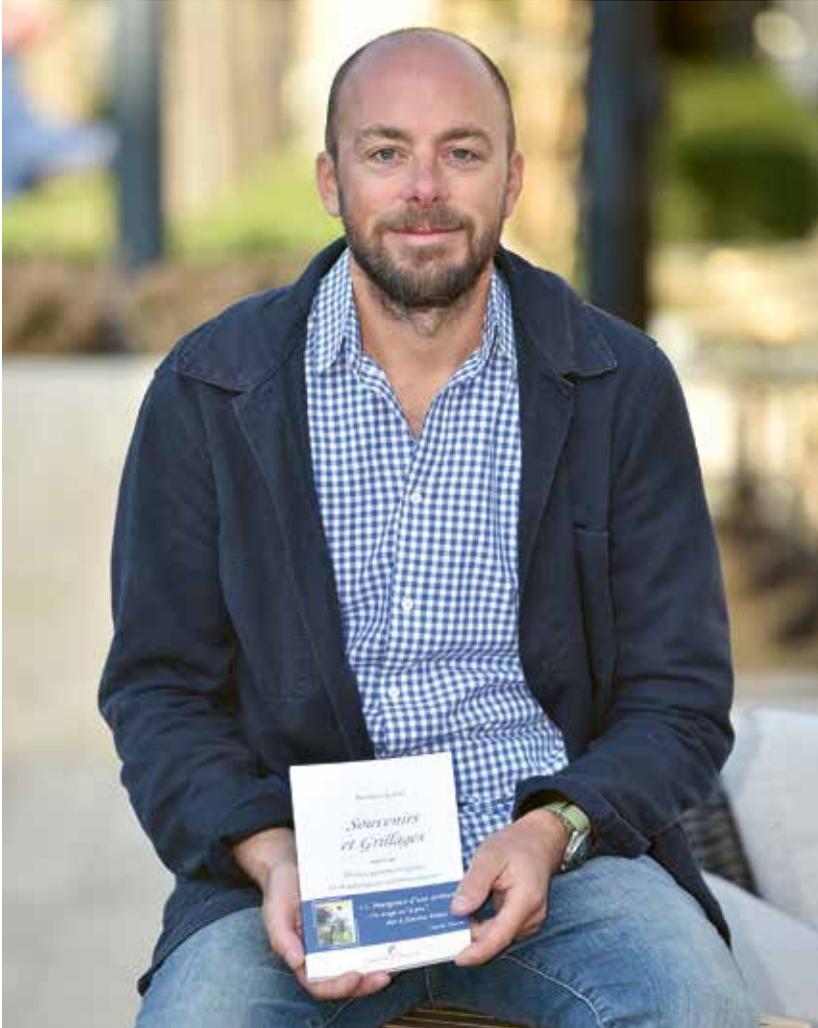
## Des chercheurs extérieurs spécialisés

- Fin septembre, des chercheurs du CEPMR, laboratoire de recherche archéologique spécialisé dans le traitement des peintures murales et des stucs de l'époque romaine basé à Soissons, sont venus aider l'équipe de la direction de l'Archéologie à dégager et prélever des précieux fragments de peintures murales découverts le long des murs sud et ouest de la fontaine monumentale. Leur intervention a permis d'identifier une décoration simple de couleur blanche dans les alcôves, à laquelle sont associés des éléments d'architecture et figuratifs. Grâce à eux, il sera possible de restituer la totalité du décor peint intérieur de l'édifice.

- Archéologue spécialiste de l'architecture gallo-romaine de la Mission archéologique du département de l'Eure (MADE), Sébastien Cormier a réalisé l'expertise des nombreux éléments architecturaux découverts sur le sanctuaire (fragments d'entablement sculpté ou dalles calcaires, plinthes en marbres, etc). Son étude et ses relevés précis permettront de restituer les élévations de la fontaine monumentale et de son décor lapidaire.

# Professeur poète

Professeur de français au collège Hélène-Boucher et Chartrain depuis quinze ans, Matthieu Lorin passe le plus clair de son temps libre à faire vivre une revue de poésie, La Page blanche, qui a fêté son 60<sup>e</sup> numéro en juillet.



*ravi de trouver une occupation. J'ai repris la direction de La Page blanche depuis deux numéros. Nous publions des textes de qualité d'auteurs reconnus, français et étrangers, parmi lesquels beaucoup de Canadiens. Il est aussi possible de déposer des poésies sur notre site, dont s'occupe Pierre Lamarque. »*

## Plus d'auteurs que de lecteurs

Matthieu Lorin enseigne aujourd'hui le français en classes de 5<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> au collège Hélène-Boucher. « Les élèves ont une image plutôt poussiéreuse de la poésie, qu'ils assimilent à la rime et au nombre de pieds alors que la plupart des poètes contemporains n'écrivent plus en rimes et s'affranchissent des codes. »

*«La poésie est un milieu certes petit mais très dynamique, où l'on trouve plus d'auteurs que de lecteurs, dit en plaisantant Matthieu Lorin, qui vient de publier un recueil de 120 pages, Souvenirs et Grillages. C'est mon troisième et c'est celui dont le contenu me satisfait le plus. La moitié des poèmes m'ont été inspirés par des souvenirs de lecture, le reste fait référence à des souvenirs plus personnels. »*

Souvenirs et Grillages  
 Sous le Sceau du Tabellion éditeur - 120 pages - 18 €

| ► [apageblanche.com/la-revue](http://apageblanche.com/la-revue)

**C**réée en 2000 par un ancien médecin nommé Pierre Lamarque et un universitaire roumain, La Page blanche est une revue gratuite saisonnière tirée à 50 exemplaires. On peut aussi la trouver en ligne sur [lapageblanche.com/la-revue](http://lapageblanche.com/la-revue).

*« J'ai fait mes débuts d'auteur en écrivant des nouvelles pour des*

*concours quand j'étais étudiant, raconte Matthieu Lorin, directeur de La Page blanche. J'ai ensuite tenté d'écrire un roman, qui, avec le recul, s'est révélé très mauvais. La poésie, elle, m'a toujours attiré. J'ai envoyé mes textes à la revue, qui les a acceptés. Puis Pierre Lamarque m'a demandé il y a deux ans de rentrer dans le comité de rédaction. Nous étions en plein confinement et j'étais*

LES MARDIS DE LA SCIENCE

# Restitution en 3D du tour de chœur de la cathédrale



**Mardi 15 novembre à 18 h 30**

Conférence organisée dans le cadre du 50<sup>e</sup> anniversaire de la création de la Convention sur le Patrimoine mondial.

Marion Boudon-Machuel, professeure en Histoire de l'art moderne à l'université de Tours et directrice du CESR, et Jean Beuvier, doctorant en Histoire de l'art à l'université de Tours, présenteront la modélisation 3D du tour de chœur de la cathédrale réalisée au sein du projet ChArtRes, visant à le restituer dans son état Renaissance, avant les modifications entreprises par Victor Louis entre 1763 et 1789.

► Informations

Eure-et-Loir Campus  
21, rue Loigny-la-Bataille  
02 37 30 99 44

Entrée libre dans la limite des places disponibles

THÉÂTRE DU LABYRINTHE

## Quand les vitraux nous parlent

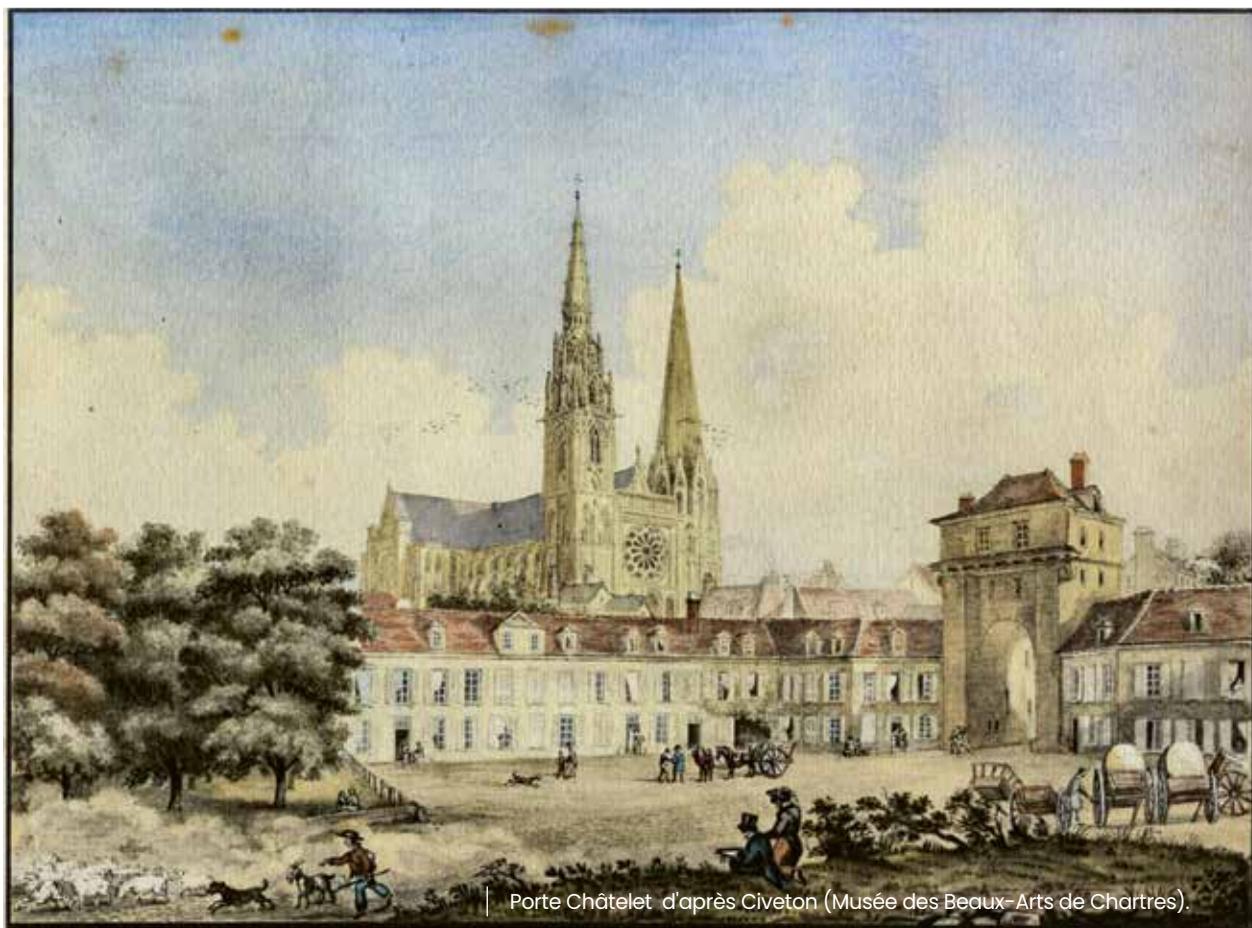
**L**auréate du concours « Nouvelles Renaissances région Centre-Val de Loire » en 2021, Gwenaëlle Anglade a conçu avec les ateliers Loire et le poète Hervé Ribes une œuvre mêlant vitrail, voix et écriture, exposée jusqu'au 13 janvier sur le côté gauche de l'esplanade de la cathédrale. Chaque jour, de 6 h à 21 h, on peut voir le vitrail Naissance, créé par le regretté maître-verrier Jacques Loire, prendre vie et entendre, en s'approchant, les vers de quatre poèmes d'Hervé Ribes, récités par la comédienne.

« *La Ville, qui encourage la transversalité culturelle, salue l'originalité de ce projet, qui met en lumière chaque artiste à travers les créations des deux autres sur un emplacement historique et accessible à tous du cœur de ville* », a déclaré Isabelle Vincent, adjointe en charge de la Culture.



Bruno Loire et Gwenaëlle Anglade devant le vitrail Naissance, de Jacques Loire

# Chartres XIX<sup>e</sup> siècle. Histoire sociale. Chartres s'équipe. Municipalité Chasles-Durand (1830-1847)



Porte Châtelet d'après Civeton (Musée des Beaux-Arts de Chartres).

## Dossiers en attente

L'été 1830, des dossiers oubliés lors des guerres et des changements de régimes attendent dans les tiroirs de la mairie. Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, les municipalités cherchent le moyen d'alimenter la ville haute en eau. En 1792, on veut urbaniser les terrains du clergé situés au sud des remparts, vendus comme biens nationaux. En 1796, on propose de démolir l'enceinte de la ville. Depuis 1816, une commission étudie un projet d'abattoir muni-

cipal qui mettrait fin aux pratiques insalubres.

Le 19 août, Adelphe Chasles (Chartres 1795-Paris 1868), recommandé par le ministre Guizot, est nommé maire de Chartres par le roi Louis-Philippe. Son adjoint Augustin Durand l'accompagne jusqu'à sa démission le 16 décembre 1847 à la veille d'une nouvelle révolution. Ces projets, comme d'autres, vont être réalisés.

## Chartres de 1830 à 1847

Chasles est élu député en 1831, il impose son influence en créant en 1839 son Journal de Chartres, devient conseiller (1833) puis président (1843) du conseil général. Plus Parisien que Chartrain, il délègue la gestion de la ville à Durand, qui signe « *Maire de Chartres* ». En 1833, le monde agricole est majoritaire à 42,74 % dans le corps électoral chartrain (1021 électeurs), avec 436 agriculteurs, 231 commer-



| Porte Châtelet d'après Civeton (Musée des Beaux-Arts de Chartres).

çants, industriels et patentés, 205 propriétaires et bourgeois, 66 avocats, avoués, notaires et huissiers, 26 anciens militaires, 15 magistrats inamovibles, 15 médecins, chirurgiens et pharmaciens.

## La ville s'équipe

### Urbanisme

Dès 1830, on achève la jonction de la butte des Charbonniers avec la place Châtelet; le cours Saint-Michel, entre cette porte et celle des Épars, est planté d'ormes. En 1834 on démolit les portes Saint-Michel et Châtelet, la porte Morard suit en 1847.

L'extension urbaine des Petits-Blés prévue en 1792 commence à se concrétiser en 1837.

En 1844, on utilise la terre de la « Butte des Épars », ou « des Barricades », énorme amas accumulé depuis des siècles derrière l'enceinte, pour le remblai du chemin de fer. En 1846 la butte fait place à un cours élargi, entre Épars à Châtelet, avec deux contre-allées bordées d'arbres.

En 1839, la Ville valide un plan et un devis d'Hubert (machine à vapeur de 8 CV avec pompe aspirante et pompes foulantes).

La mise en route a lieu en 1845 mais les habitants préfèrent l'eau gratuite des caniveaux à celle, payante, des fontaines de la ville.

Après avoir retenu en 1846 une proposition d'usine à gaz assurant l'éclairage des rues Saint-Michel, Grenets, Changes, Cloître Notre-Dame, Cheval-Blanc, Embarcadère, Épars et du boulevard Saint-Michel, la Ville conclut en 1847 un contrat plus avantageux avec l'entreprise Lebon.

### Équipement économique et administratif

En 1836, un abattoir communal destiné à mettre fin à l'insalubrité des tueries particulières est construit faubourg Saint-Brice par les entrepreneurs Piébourg et Fabrègue, et non par l'architecte départemental. Son ouverture est repoussée à 1839 car les bouchers refusent de s'y rendre. Durand signe en 1837 l'autorisation d'installer une machine à vapeur sur le terrain acquis aux Filles-Dieu en 1836 par le fabricant de matériel de meunerie Fontaine. La même année, afin de conserver le revenu assuré par la présence d'une garnison,

la Ville équipe à ses frais le quartier Saint-Père d'écuries pour trois escadrons.

En 1842, le tribunal civil intègre ses bâtiments neufs rue Saint-Jacques. En 1844, le tribunal de commerce prend place boulevard Saint-Michel.

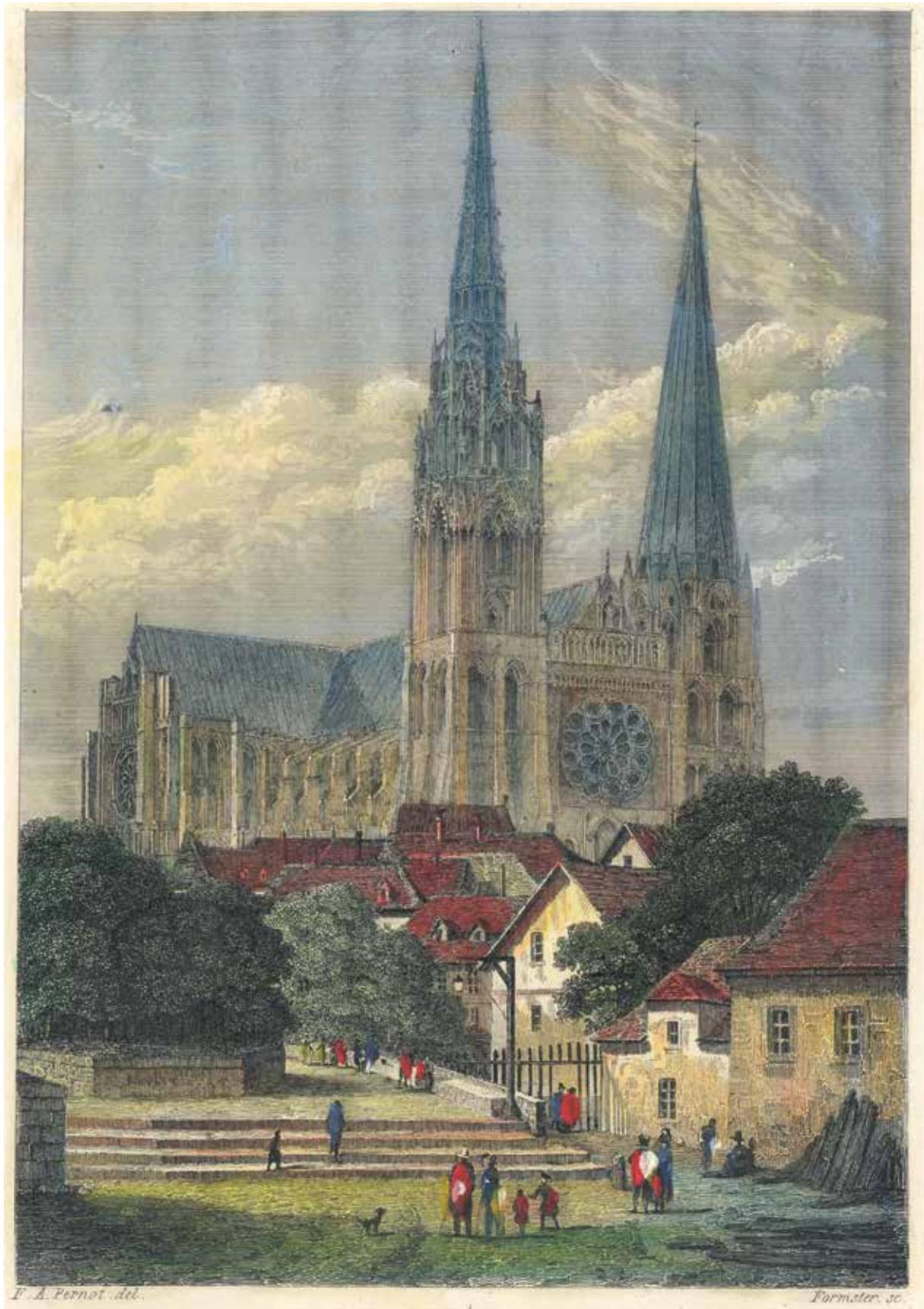
### Équipement scolaire

Un « asile » (crèche) géré par messieurs et mesdames Chasles fonctionne à Saint-André. Une école privée pour filles ouvre rue des Béguines; une autre, pour filles pauvres, à la Porte Guillaume, est cédée à la ville en 1844. Le collège municipal est administré par le maire et son adjoint. L'École mutuelle publique et gratuite pour enfants pauvres, rachetée par la ville en 1833, accueille 160 élèves en 1834 et dispense aussi des cours gratuits aux ouvriers. Outre les petites institutions privées, prospère une école des Frères des écoles chrétiennes, qui s'agrandit en 1840.

L'École normale d'instituteurs hébergée en 1831 par l'École mutuelle, émigre rue du Grand-Cerf, et en 1840 est dotée d'un établissement neuf au Faubourg Nicochet. Une classe primaire pour enfants pauvres (et vaccinés) lui est annexée. La même année, l'École normale d'institutrices s'installe au Cloître Notre-Dame.

### Équipement culturel

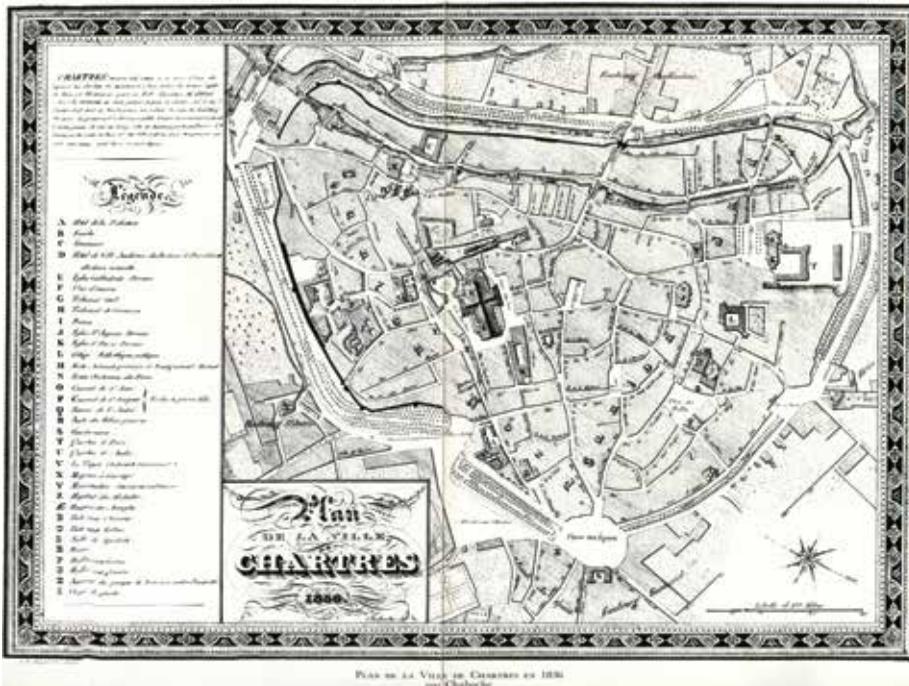
En 1832, la Ville reprend la gestion du théâtre Sainte-Foy, car elle juge trop coûteuse la gestion de ses directeurs Jousse et Pichon. En 1834, Claude Villiers fonde un musée municipal hébergé dans l'hôtel de Ville et agrandi en 1842. Ses collections sont acquises par la Ville en 1847. La Bibliothèque publique située dans l'ancien couvent des Cordeliers, rue Saint-Michel, est transférée en



Entrée de la Butte des Charbonniers avant le percement de la rue du Rempart-Châtelet, F.-A. Pernot (Musée des Beaux-Arts de Chartres).



L'embarcadère de Chartres, 1849.



1837 dans l'ancien palais épiscopal: elle est entièrement aux mains de Chasles.

### Assistance ?

Chartres passe de 14439 habitants en 1832 à 17353 en 1846. Mais le nombre d'enfants morts en bas âge s'élève à plus d'un tiers des décès. Des nouveaux-nés sont abandonnés au

« tour d'exposition » de Chartres. En 1839, on interdit la mendicité et on expulse les réfractaires.

### La ville se désenclave

#### Circulation

En 1836, on ouvre la rue du Rempart Châtelet en démolissant le rempart entre la place Châtelet et la poterne Saint-Jean, elle

aussi abattue. E 1837, on perce la rue Mathurin-Régnier.

Chartres devint le centre d'une étoile où convergent quatre routes royales: la R 10 de Paris à l'Espagne par Épernon et Maintenon, la R 23 de Paris à Nantes, la R 188 de Paris à Chartres par Orsay, Ablis et Gué-de-Longroy, la R 154 d'Orléans à Rouen, et la R 183 de Magny à Chartres.

Le projet de ligne de chemin de fer Paris-Rennes par Chartres étant voté, la ville sera raccordée à Versailles. Les travaux de la section Pontgouin-Chartres sont confiés aux Chartrains Damars et Piébourg, architecte voyer et entrepreneur en bâtiment.

Un bureau central du service postal ouvre rue du Grand-Cerf (Noël-Ballay). On trouve une boîte aux lettres au Bureau, à l'hôtel de Ville, au Pont-Bouju et rue du Cheval-Blanc. Les levées ont lieu à 17 et 19 h, les distributions à 7 h, 20 h ou 18 h. Place des Épars, partent ou arrivent les Messageries royales, la Messagerie Toulouse, la Messagerie Lacou, la Messagerie Laffite, et le Bureau Girard.

## Épilogue

Durand effectue l'intérim avec la municipalité républicaine, du 18 janvier au 1<sup>er</sup> mars 1848. Le maire républicain Rémond, élu le 12 avril, accordera le 15 mai la gratuité de l'eau de la ville...

À suivre:

« Chartres au XIX<sup>e</sup> siècle. Histoire sociale. Chartres mange, Chartres boit. »

#### Juliette Clément,

Société archéologique d'Eure-et-Loir.

Sources: AM Chartres, Registres municipaux 1800-1900.

Clichés: fonds SAEL, J. Clément, Musée des Beaux-Arts Chartres.

# COMPTE RENDU SUCCINCT DU 15 SEPTEMBRE 2022

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean-Pierre GORGES, Maire

DÉSIGNE Madame Martine MOKHTAR Secrétaire de séance,

Étaient présents: Mme Sophie AMMEUX-TUDRYN, M. Patrick AUDAT, M. Jean-Michel BAZIN, Mme Sophie BEUREL, M. Guillaume BONNET, M. Jean-François BRIDET, M. Christophe CAPLAIN, M. Alain CONTREPOIS, Mme Brigitte COTTEREAU, M. Yves CUZIN, Mme Karine DORANGE, Mme Dominique DUTARTRE, M. Jean-Maurice DUVAL, Mme Emmanuelle FERRAND, Mme Élisabeth FROMONT, M. Patrick GEROUDET, Mme Sophie GORET, M. Jean-Pierre GORGES, M. Quentin GUILLEMAIN, Mme Maria JEBLI-CHEDEVILLE, M. Richard LIZUREY, Mme Lucie M'FADDEL, Mme Jacqueline MARRE, M. Franck MASSELUS, M. Olivier MAUPU, Mme Isabelle MESNARD, Mme Martine MOKHTAR, M. Jean-François PLAZE, M. José ROLO, M. Fabien STANDAERT, M. Ladislav VERGNE, Mme Isabelle VINCENT.

Étaient représentés: M. Boris PROVOST par pouvoir à Mme Jacqueline MARRE, Mme Laurence JOLY par pouvoir à Mme Isabelle MESNARD, M. Daniel GUERET par pouvoir à M. Franck MASSELUS, Mme Geneviève CRESSAN par pouvoir à Mme Martine MOKHTAR, M. Laurent LHUILLERY par pouvoir à Mme Isabelle VINCENT, Mme Céline DEVENDER par pouvoir à Mme Maria JEBLI-CHEDEVILLE.

Était absente: Mme Agnès VENTURA.

En application de l'article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le quorum étant atteint le conseil municipal peut valablement délibérer.

Le procès-verbal de la séance du 30 juin 2022 est approuvé à l'unanimité, 1 conseiller municipal n'a pas pris part au vote (M. Jean-Pierre GORGES)

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### 1 Règlement intérieur - Modification - Approbation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 6 voix contre, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: Monsieur Jean-Pierre GORGES

APPROUVE le règlement intérieur du conseil municipal.

### 2 Adhésion des EPL au groupement d'intérêt économique

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 5 voix contre, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Boris PROVOST

APPROUVE l'adhésion de la SEM Chartres développements immobiliers, la SPL Chartres aménagement, la SPL Chartres métropole Transports, la SPL C'Chartres Tourisme, la SPL Chartres métropole Évènements, et la SPL C'Chartres Spectacle au groupement d'intérêt économique C'Chartres Ressources.

### 3 SPL C'Chartres Tourisme - Modification des statuts - Approbation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE les nouveaux statuts de la SPL C'Chartres Tourisme.

DÉCIDE, à l'unanimité, de procéder au vote à mains levées pour la désignation de 2 représentants de la ville de Chartres pour siéger au sein du conseil d'administration de la SPL C'Chartres Tourisme

SONT CANDIDATS: Mme Laurence JOLY et M. Fabien STANDAERT

Nombre de votants: 37

Suffrages Exprimés: 31

SONT DÉCLARES ÉLUS pour siéger au sein du conseil d'administration de la SPL C'Chartres Tourisme, chacun ayant obtenu 31 voix, Mme Laurence JOLY et M. Fabien STANDAERT.

### 4 Rapport des représentants de la Ville de Chartres à la SPL C'CHARTRES TOURISME - année 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: Monsieur Jean-Pierre GORGES

APPROUVE le rapport du représentant de la ville de Chartres au sein de la Société Publique Locale C' CHARTRES TOURISME pour l'année 2021 et notamment les missions de l'administrateur;

PRÉCISE que ce rapport a été adressé par l'EPL début juillet 2022.

### 5 Rapport des représentants de la Ville de Chartres au sein de la SPL CHARTRES MÉTROPOLE ÉVÈNEMENTS - année 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: Monsieur Jean-Pierre GORGES

APPROUVE le rapport des représentants de la Ville de Chartres au sein de la Société Publique Locale Chartres Évènements (SPL Évènements) pour la gestion 2021;

PRÉCISE que le rapport a été adressé courant juillet 2022.

### 6 Rapport des représentants de la Ville de Chartres au sein de la SPL CHARTRES AMÉNAGEMENT - année 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Patrick AUDAT

APPROUVE le rapport des représentants de la Ville de Chartres au sein de la Société Publique Locale

Chartres Aménagement pour la gestion 2021; PRÉCISE que ce rapport a été adressé par l'EPL début juillet 2022.

### 7 Rapport des représentants de la Ville de Chartres au sein de la SEM CHARTRES DÉVELOPPEMENTS IMMOBILIERS - année 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: Monsieur Jean-Pierre GORGES

APPROUVE le rapport des représentants de la Ville de Chartres à la Société d'Économie Mixte Chartres Développement Immobilier pour l'année 2021;

PRÉCISE que ce rapport a été adressé courant AOÛT 2022.

### 8 Rapport du Représentant de la Ville de Chartres à la Société Publique Locale CHARTRES MÉTROPOLE TRANSPORTS - année 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: Monsieur Jean-Pierre GORGES

APPROUVE le rapport du représentant de la Ville de Chartres au sein de la Société Publique Locale

Chartres Métropole Transports pour la gestion 2021.

PRÉCISE que ce rapport a été adressé par

# CONSEIL MUNICIPAL

l'Entreprise Publique Locale début juillet 2022.

## FINANCES ET PROSPECTIVE

### 9 Gestion et exploitation des lieux de spectacle- Approbation du choix de mode de gestion - Concession de service public

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables, il est imposé à tout élu de se déporter ce qui signifie de ne pas prendre part au débat ni au vote pour toute délibération pour laquelle il a un intérêt direct ou indirect.

Conseillers municipaux siégeant au sein de la SPL C'CHARTRES SPECTACLES devant quitter la séance avant débat et vote: MM. GEROUDET, DUVAL, VERGNE, STANDAERT, Mmes MESNARD, VINCENT, DORANGE, MOKHTAR.

La Ville de Chartres dispose de plusieurs lieux de spectacles. Ces équipements actuels ou en devenir participent à l'attractivité du territoire par le biais d'une offre de spectacles et de soutien à la création et à la diffusion artistique auprès du public. Les trois sites principaux sont les suivants:

-Le Théâtre

Le Théâtre de Chartres est un équipement culturel communal en cœur de ville comprenant principalement une salle de 570 places, un petit théâtre/foyer modulable jusqu'à 120 places, un lieu de répétition, des loges, des bureaux administratifs et des locaux techniques. Il dispose de l'appellation « Scène conventionnée d'intérêt national - Art et Création ».

-La salle Doussineau

La salle Doussineau est un équipement culturel communal situé dans le quartier de la Madeleine à Chartres et comprenant une salle de 120 places, un plateau technique bien équipé, propice à la création et des loges et espaces de détente qualitatifs.

-Le Off

Cet équipement communal aménagé dans l'ancien cinéma ABC de l'avenue Jehan-de-Beauce comprend 3 salles de répétition et de présentation de spectacles. La plus grande, équipée d'un espace scénique surélevé, pourra accueillir jusqu'à 200 spectateurs. Les deux autres ont une capacité de 90 à 100 places. Cet équipement livré et réceptionné en juin 2022, ouvrira officiellement en septembre 2022.

Afin de conduire une politique culturelle attractive en terme de spectacle vivant sur le territoire, la Ville de Chartres s'est interrogée sur le mode opératoire pour coordonner et mutualiser les moyens pour la gestion et/ou la programmation de ses différents lieux de spectacle.

Pour cela, et afin d'exploiter de manière plus performante ce service public, il convient de s'interroger sur le mode de gestion et saisir l'opportunité d'exploitation de ces équipements en lançant une procédure de concession de service public pour assurer la continuité de l'exploitation des lieux de spectacles.

Il est proposé, d'une part, d'approuver,

conformément à l'article L. 1411-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, la gestion et l'exploitation des lieux de spectacles dans le cadre d'une concession de service public en quasi-régie avec la SPL C'CHARTRES SPECTACLES, sur la base des éléments développés dans le rapport de présentation annexé.

Les caractéristiques principales du contrat envisagé et les missions confiées seront les suivantes:

- Étudier, gérer, exploiter et commercialiser tout lieux et équipements permettant l'accueil de spectacles, des artistes et du public et activités connexes,

- Concevoir, soutenir et/ou mettre en Œuvre des spectacles et animations dans les lieux dont elle aura l'exploitation et/ou commercialisation ou tout autre lieu sur le territoire de ses actionnaires,

- Réaliser et exécuter, notamment, des études et missions, répondant aux besoins du développement et de la promotion des spectacles,

- Réaliser toute étude ou prestation de services liée aux missions qui précèdent

Le concessionnaire supportera l'intégralité des charges d'exploitation du service. Sa rémunération est principalement basée sur les recettes commerciales et une contribution forfaitaire en compensation des obligations de service public qui lui seront assignées.

Une redevance d'occupation sera fixée avec le futur concessionnaire sur la base de l'avis des Domaines qui est en attente.

Cette concession sera effective à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour une durée de 5 ans.

Il est proposé, d'autre part, d'approuver les caractéristiques des prestations que devra assurer le futur concessionnaire, telles que décrites dans le rapport de présentation annexé.

Avis favorable du Comité technique réuni le 6 septembre 2022 et de la Commission Consultative des Services Publics Locaux réunie le 15 septembre 2022.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 20 voix pour, 3 voix contre, 3 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE le principe de l'exploitation et la gestion des lieux de spectacle dans le cadre d'une concession de service public en quasi-régie;

APPROUVE le rapport de présentation et les caractéristiques essentielles de la concession de service public, sachant qu'il appartiendra ultérieurement au Maire ou à son représentant d'en négocier les conditions précises;

AUTORISE le Maire ou son représentant à lancer la procédure de concession de service public relative à la gestion et l'exploitation des lieux de spectacles de la Ville de Chartres.

### 10 Groupement de commande d'autorités concédantes pour la mise en valeur et promotion touristique de différents sites d'intérêt de la ville de

### Chartres et prestations associées - avenant n°1

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables, il est imposé à tout élu de se déporter ce qui signifie de ne pas prendre part au débat ni au vote pour toute délibération pour laquelle il a un intérêt direct ou indirect.

Conseillers municipaux siégeant au sein du CA de la SPL C'Chartres Tourisme devant quitter la séance avant débat et vote: MM. GORGES, LHUILLERY, GEROUDET, Mmes MESNARD, VINCENT, FERRAND.

Mme FROMONT a été désignée pour présider la séance.

Par délibération n° 2022/083 en date du 12 mai 2022, le Conseil municipal a approuvé la constitution d'un groupement de commande d'autorités concédantes entre la Ville de Chartres et Chartres métropole pour la mise en valeur et la promotion touristique de certains sites d'intérêt.

Les membres du groupement souhaitent modifier la convention de groupement de commande afin de d'ajouter l'Église Saint Pierre comme site d'intérêt pour les prestations suivantes:

- Création, mise en œuvre, gestion et exploitation d'un projet immersif à l'intérieur de l'Église saint-Pierre, gestion des travaux pour la mise en œuvre et l'exploitation du projet

- Attractivité du lieu pour le territoire de Chartres et de son agglomération,

- Animation et redynamisation du site; réflexion sur son accessibilité depuis la ville haute pour optimisation des flux touristiques,
- Promotion touristique et développement de produits touristiques,

Sont exclues les prestations suivantes:

- Gestion des ressources liées aux dons ou actions de mécénat à destination du propriétaire du site,

- Réalisation de travaux liés à l'entretien, à la valorisation et/ou à la préservation du bâti

Il est donc proposé au Conseil d'ajouter le site de l'Église Saint Pierre à la convention de groupement de commande précitée afin de la mettre en valeur et de développer son attractivité.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 24 voix pour, 6 voix contre, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Fabien STANDAERT

APPROUVE l'avenant à la convention constitutive du groupement de commande pour la mise en valeur et la promotion touristique de différents sites d'intérêts de la ville de Chartres ayant pour objet d'ajouter l'Église Saint Pierre et de créer un projet immersif.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les actes afférents

### 11 Création, gestion et exploitation d'un projet immersif à l'Église Saint Pierre - Approbation du choix de mode de gestion - Concession de

# CONSEIL MUNICIPAL

## service public

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables, il est imposé à tout élu de se déporter ce qui signifie de ne pas prendre part au débat ni au vote pour toute délibération pour laquelle il a un intérêt direct ou indirect.

Conseillers municipaux siégeant au sein du CA de la SPL C'Chartres Tourisme devant quitter la séance avant débat et vote: MM. GORGES, LHUILLERY, GEROUDET, Mmes MESNARD, VINCENT, FERRAND.

Mme FROMONT a été désignée pour présider la séance.

Ancienne abbatale de Saint-Père en Vallée, l'Église Saint Pierre est issue d'une fondation bénédictine dont la création serait antérieure au VII<sup>e</sup> siècle. Plusieurs fois détruite et reconstruite, elle représente plus de trois cents ans d'architectures médiévales: tour-porche (vers 980), parties basses du chœur (1100-1170), nef (1200-1250), parties hautes du chœur (après 1250). L'ensemble constitue un chef-d'œuvre remarquable de l'art gothique.

Le site, situé en ville basse de la commune, dans le quartier Saint-Pierre (parcelle 280 085 AN0004), a été classé en 1840 au titre des Monuments Historiques.

La Ville de Chartres et Chartres métropole ont souhaité s'associer pour créer un projet immersif au sein de l'Église Saint Pierre afin de renforcer l'attractivité de ce lieu.

Est entendu par « projet immersif », la création d'une œuvre numérique projetée à 360° à l'intérieur de l'église, épousant son architecture et englobant le visiteur. Ce dernier est invité à déambuler dans l'espace pour redécouvrir l'édifice grâce à la lumière et à une composition musicale associée.

Pour cela, et afin d'exploiter ce service public, il convient de s'interroger sur le mode de gestion et saisir l'opportunité d'exploitation de ce projet en lançant une procédure de concession de service public pour assurer la mise en valeur et l'attractivité de ce lieu.

Il est proposé, d'une part, d'approuver, conformément à l'article L. 1411-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, la création et la gestion d'un projet immersif à l'Église Saint Pierre dans le cadre d'une concession de service public en quasi-régie avec la SPL CHARTRES MÉTROPOLE TOURISME, sur la base des éléments développés dans le rapport de présentation annexé.

Les caractéristiques principales du contrat envisagé et les missions confiées seront les suivantes:

- Création d'un projet immersif à l'intérieur de l'Église Saint-Pierre et sa mise en œuvre;
- Valorisation du patrimoine chartrain à travers la mise en lumière de l'Église saint-Pierre, à destination touristique, en contrepartie de la vente d'un billet, dans le respect de l'exploitation du lieu et de l'intégrité du bâtiment;
- Période d'exploitation: annuelle sans minima ni maxima/idéalement 2 soirs par semaine a minima/la fréquentation des visiteurs fera le rythme de ce projet;
- Mise en œuvre et exploitation du projet immersif: Acquisition de l'ensemble du

matériel, mise en œuvre et gestion de l'exploitation et des besoins nécessaires à la réalisation du projet;

- Gestion de l'exploitation commerciale/billetterie/réservations/accueil sur site;
- Exploitation du site pour le projet mais répartition Propriétaire/affectataire/exploitant (Prise en charge, par répartition, des coûts relatifs aux consommations de fluides engendrées par l'exploitation du projet et avec de fait, prise en charge par le propriétaire, uniquement des coûts relatifs aux fluides ne relevant pas directement de l'exploitation du projet);
- Montage, démontage, maintenance du matériel et exploitation

Le concessionnaire supportera l'intégralité des charges d'exploitation du service. Sa rémunération est principalement basée sur les recettes commerciales.

Cette concession sera effective à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 pour une durée de 5 ans ou de 7 ans en fonction des investissements proposés.

Il est proposé, d'autre part, d'approuver les caractéristiques des prestations que devra assurer le futur concessionnaire, telles que décrites dans le rapport de présentation annexé.

Avis favorable du Comité technique réuni le 6 septembre 2022 et de la Commission Consultative des Services Publics Locaux réunie le 15 septembre 2022.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré à la majorité par 24 voix pour, 6 voix contre 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Fabien STANDAERT

APPROUVE le principe de la création et la gestion d'un projet immersif à l'Église Saint Pierre dans le cadre d'une concession de service public en quasi-régie avec la SPL Chartres métropole Tourisme;

APPROUVE le rapport de présentation et les caractéristiques essentielles de la concession de service public, sachant qu'il appartiendra ultérieurement au Maire (coordonnateur du groupement de commande) ou à son représentant d'en négocier les conditions précises;

AUTORISE le Maire ou son représentant à lancer la procédure de concession de service public relative à la création et la gestion d'un projet immersif à l'Église Saint Pierre.

## **12 Garantie d'emprunt Habitat et Humanisme - Pension de famille 12 logements 4 Place Saint-Brice à Chartres - Caisse des Dépôts et Consignations - Banque des territoires**

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables, il est imposé à tout élu de se déporter ce qui signifie de ne pas prendre part au débat ni au vote pour toute délibération pour laquelle il a un intérêt direct ou indirect.

Conseiller municipal siégeant au sein de la Société Anonyme HLM « Habitat et Humanisme » devant quitter la séance avant

débat et vote: M. VERGNE

Le 30 juin 2022 la foncière d'Habitat et Humanisme a fait parvenir à la ville de Chartres une demande de garantie d'emprunt pour l'Acquisition - Amélioration de 12 logements situés 4 place saint-Brice à Chartres, dans le cadre d'une opération de pension de famille.

Afin de permettre le financement de cette opération, cette entité a décidé de contracter une série de prêt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, pour lesquels il est demandé à la ville de Chartres d'apporter sa garantie à 100 %.

Le plan de financement transmis par Habitat et Humanisme se décline de la manière suivante:

Dépenses		Recettes	
Nature	Montant	Nature	Montant
Acquisition bâtiment	210 948,00 €	Subvention de l'Etat	89 300,00 €
Construction et/ou travaux	558 525,00 €	Subvention Chartres Métropole	54 000,00 €
Honoraires techniques	118 142,00 €	Subvention ALS	135 200,00 €
Révisions actualisation	32 837,00 €	Prêts de la Caisse des Dépôts	
		PLAI Foncier	192 586,00 €
		PLAI	43 753,00 €
		Prêts complémentaires ALS	175 500,00 €
		Fonds propres	230 113,00 €
<b>Total</b>	<b>920 452,00 €</b>	<b>Total</b>	<b>920 452,00 €</b>

Il convient de rappeler que le coût de l'opération pour ces logements (9 type I, 3 Types I bis) est de 2962,12 € TTC par m<sup>2</sup> de surface utiles (parking compris).

Les principales caractéristiques du prêt n° 136492 sont les suivantes :

Dépenses		Recettes	
Nature	Montant	Nature	Montant
Acquisition bâtiment	210 948,00 €	Subvention de l'Etat	89 300,00 €
Construction et/ou travaux	558 525,00 €	Subvention Chartres Métropole	54 000,00 €
Honoraires techniques	118 142,00 €	Subvention ALS	135 200,00 €
Révisions actualisation	32 837,00 €	Prêts de la Caisse des Dépôts	
		PLAI Foncier	192 586,00 €
		PLAI	43 753,00 €
		Prêts complémentaires ALS	175 500,00 €
		Fonds propres	230 113,00 €
<b>Total</b>	<b>920 452,00 €</b>	<b>Total</b>	<b>920 452,00 €</b>

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES, Mme Maria JEBLI-CHEDEVILLE

ACCORDE sa garantie à hauteur de 100,00 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 236 339,00 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt N° 136492 constitué de 2 Ligne(s) du Prêt. La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 236 339,00 euros augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de Prêt.

PRÉCISE que Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

PRÉCISE que la garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur Foncière d'Habitat et Humanisme dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

# CONSEIL MUNICIPAL

Sur notification de l'impayé par lettre recommandée de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

PRÉCISE qu'en cas d'activation de la garantie, la collectivité se retourne vers l'emprunteur afin de récupérer les sommes pour lesquelles elle se sera substituée à lui.

## 13 Garantie d'emprunt Habitat et Humanisme - Résidence intergénérationnelle 18 logements 4 Place Saint-Brice à Chartres - Caisse des Dépôts et Consignations - Banque des territoires

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables, il est imposé à tout élu de se déporter ce qui signifie de ne pas prendre part au débat ni au vote pour toute délibération pour laquelle il a un intérêt direct ou indirect.

Conseiller municipal siégeant au sein de la Société Anonyme HLM «Habitat et Humanisme» devant quitter la séance avant débat et vote: M. VERGNE

Le 30 juin 2022 la foncière d'Habitat et Humanisme a fait parvenir à la ville de Chartres une demande de garantie d'emprunt pour l'Acquisition - Amélioration de 18 logements situés 4 place saint-Brice à Chartres, dans le cadre d'une opération de résidence intergénérationnelle.

Afin de permettre le financement de cette opération, cette entité a décidé de contracter une série de prêt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, pour lesquels il est demandé à la ville de Chartres d'apporter sa garantie à 100 %.

Le plan de financement transmis par Habitat et Humanisme se décline de la manière suivante:

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 3 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Patrick AUDAT, Mme Maria JEBLI-CHEDEVILLE

ACCORDE sa garantie à hauteur de 100,00 % pour le remboursement d'un Prêt d'un montant total de 372 023,00 euros souscrit par l'emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de prêt N° 136392 constitué de 5 Ligne(s) du Prêt. La garantie de la collectivité est accordée à hauteur de la somme en principal de 372 023,00 euros augmentée de l'ensemble des sommes pouvant être dues au titre du contrat de Prêt.

PRÉCISE que Ledit Contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

PRÉCISE que la garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du Prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur Foncière d'Habitat et Humanisme dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité. Sur notification de l'impayé par lettre recommandée de la Caisse des dépôts et consignations, la collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du Prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du Prêt.

PRÉCISE qu'en cas d'activation de la garantie, la collectivité se retourne vers l'emprunteur afin de récupérer les sommes pour lesquelles elle se sera substituée à lui.

## 14 Garantie d'emprunt de Chartres Métropole - concession Ville Plateau Nord EST (PNE) - prolongation de la durée

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables, il est imposé à tout élu de se déporter ce qui signifie de ne pas prendre part au débat ni au vote pour toute délibération pour laquelle il a un intérêt direct ou indirect.

Conseillers municipaux siégeant au sein de la SPL CHARTRES AMÉNAGEMENT devant quitter la séance avant débat et vote: M. MASSELUS, BONNET, STANDAERT, Mmes DORANGE, JEBLI-CHEDEVILLE, FROMONT.

La concession ville de Chartres Plateau Nord Est (PNE) a récemment été prolongée de 5 ans. L'assemblée a été saisie dans le cadre de l'avenant 8 le 16 septembre 2021 (CM 2021-204).

Suite à l'approbation de cet avenant n° 8, la société publique locale Chartres Aménagement a souhaité procéder à un allongement du prêt qu'elle détenait auprès de la Caisse des Dépôts - Banque Postale. Ce prêt faisait l'objet d'une garantie par Chartres Métropole.

En effet, par délibération du 28 septembre

2017 (n°CC2017/113), la Communauté d'Agglomération de Chartres métropole a accordé sa garantie à la Société Publique Locale Chartres Aménagement pour un emprunt de 15 000 000 € souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) et dans le cadre de la concession Ville Plateau Nord Est (PNE).

Il est précisé que Chartres métropole a accordé sa garantie à hauteur de 80 %, soit 12 M€ et La Banque Postale apporte un cautionnement bancaire à hauteur de 20 %, soit 3 M€. Ce contrat devait se terminer le 27 juillet 2024.

Aussi suite à l'accord obtenu dernièrement de la Banque des Territoires à la prolongation du prêt, il revenait de voir si la garantie pouvait elle aussi être modifiée. Un avenant a été proposé par la Banque des Territoires le 4 AOÛT 2022 afin que la garantie soit repoussée également de 5 ans.

Ce rapport permet à la Ville de Chartres de suivre l'évolution de cette concession même si certaines procédures sont lancées avec Chartres Métropole.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 23 voix pour, 6 voix contre, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: Monsieur Jean-Pierre GORGES

APPROUVE le principe de la prolongation de la garantie d'emprunt que la SPL Chartres Aménagement a sollicité auprès de la Banque des Territoires pour le prêt de 15 M€ qu'elle détient;

PRÉCISE que la Banque des Territoires a répondu favorablement à cette prolongation durant l'été et que des formalités ont été lancées avec Chartres Métropole et la banque concernée.

## 15 Occupation des espaces du Pôle Administratif et détermination des clés de répartition - refacturation des charges locatives et redevances par la Ville de Chartres aux occupants du site

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: Monsieur Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la refacturation proposée des charges locatives et des redevances au sein du bâtiment du Pôle Administratif et selon les clés de répartition proposées dans le tableau joint;

ACCEPTE que la refacturation des charges locatives (selon le % d'occupation générale + le % d'occupation du front office) soit effectuée régulièrement et pas seulement en fin d'année; cette refacturation est réalisée par le service des Affaires Immobilières de la collectivité;

PRÉCISE que la refacturation pour les 2 Etablissements Publics d'Action Sociale s'effectue à 50 % CCAS et 50 % CIAS sur le taux indiqué (3,9 %) dans la colonne considérée dans le tableau joint;

PRÉCISE que si des modifications au sein

Dépenses		Recettes	
Nature	Montant	Nature	Montant
Acquisition bâtiment	549 100,00 €	Subvention de l'Etat	139 200,00 €
Construction et/ou travaux	1 444 593,00 €	Subvention Chartres Métropole	45 000,00 €
Honoraires techniques	309 115,00 €	Subvention ALS	313 100,00 €
Révisions actualisation	86 138,00 €	Prêts de la Caisse des Dépôts	
		PLAI Foncier	27 063,00 €
		PLAI	57 783,00 €
		PLUS Foncier	59 954,00 €
		PLUS	
		PLS Foncier	20 297,00 €
		PLS	206 926,00 €
		Prêts complémentaires ALS	495 700,00 €
		Fonds propres	1 023 923,00 €
<b>Total</b>	<b>2 388 946,00 €</b>	<b>Total</b>	<b>2 388 946,00 €</b>

il convient de rappeler de ce coût de l'opération pour ces logements (3 type I bis, 9 Types II, 6 types III) est de 2953,47 € TTC par m<sup>2</sup> de surface utiles (parking compris).

Les principales caractéristiques du prêt n° 136392 sont les suivantes:

Offre CDC					
Caractéristiques de la Ligne du Prêt	PLAI	PLAI Foncier	PLS	PLS Foncier	PLUS Foncier
Identifiant de la Ligne du Prêt	5488867	5488868	5488890	5488911	5488869
Montant de la Ligne du Prêt	57 783 €	27 063 €	206 926 €	20 297 €	59 954 €
Phase d'amortissement					
Durée	40 ans	60 ans	40 ans	59 ans	60 ans
Index	Liret A	Liret A	Liret A	Liret A	Liret A
Marge fixe sur index	-0,20%	0,49%	0,53%	0,49%	0,49%
Taux d'intérêt	1,49%	1,49%	1,53%	1,49%	1,49%
Periodicité	Annuelle	Annuelle	Annuelle	Annuelle	Annuelle
Base de calcul des intérêts	30/360	30/360	30/360	30/360	30/360

A titre indicatif et sans valeur contractuelle, le tableau ci-dessus a été généré à partir du contrat de prêt n° 136392.

# CONSEIL MUNICIPAL

des occupations devaient être effectuées, il y aurait lieu de revoir les clés de répartition présentées ici;

AUTORISE le Maire à signer les éventuels documents sur ce dossier.

## **16 Rond-point Rue de Sours - rue Victor Hugo - financement apporté par le Département - précisions**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 30 voix pour, 4 voix contre, 2 abstentions, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES, Mme Sophie AMMEUX-TUDRYN

RAPPORTE la délibération CM2022-154 du conseil municipal du 30 juin 2022

APPROUVE la convention de délégation de MAÎTRISE d'ouvrage relative aux travaux du rond-point au carrefour rue de Sours, Avenue Victor Hugo, avenue François Mitterrand/ Joseph Frantz entre le Conseil départemental d'Eure et Loir et la Ville de Chartres et désignant la commune de Chartres maître d'ouvrage des travaux pour une enveloppe prévisionnelle de travaux estimée 246600 €TTC réparti en 98640, 00,00 €TTC pour le conseil départemental d'Eure et loir et 147960 €TTC pour la ville de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous documents afférents.

## **17 Convention de partenariat entre la Ville de Chartres et les Vitrines C'Chartres pour le concours Chartres en fleurs**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 1 voix contre, 5 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la convention de partenariat Ville de Chartres/Vitrines C'Chartres dans le cadre du concours Chartres en Fleurs.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer le contrat et les documents afférents.

## **18 Prise en charge des frais du convoiement aller et retour du Musée Rodin dans le cadre de l'exposition "Auguste Rodin. La Cathédrale"**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la prise en charge des per diems et des frais de transport au convoyeur du Musée de Rodin, qui est dans la limite de 156,80 € et sur la base des justificatifs afférents.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférents.

## **19 Prise en charge des frais de transports des membres de jury et des intervenants extérieurs du conservatoire**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la prise en charge des frais de transports dans le cadre des examens de fin d'année et des interventions pédagogiques du conservatoire sur la base de justificatifs afférents.

La prise en charge de ces frais concerne les intervenants cités en annexe.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférents

## **20 Groupement de commande semi-intégré pour la démolition, déconstruction et travaux annexes - Convention-Election CAO ad hoc**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions, 4 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Laurent LHUILLERY, Ladislav VERGNE, Mme Isabelle VINCENT

APPROUVE la convention de groupement de commande semi-intégré portant sur les marchés de démolition, déconstruction et travaux annexes des bâtiments et de leurs ouvrages associés entre la Ville de Chartres et Chartres métropole

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

DÉCIDE, à l'unanimité, de procéder au vote à mains levées à la désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant pour siéger à la Commission d'appel d'offres constituée spécifiquement pour le groupement de commande précité.

ACTE les candidatures de:

Mme Karine DORANGE, membre titulaire

Mme Martine MOKHTAR, membre suppléant

Nombre de votants: 34

Suffrages exprimés: 28

SONT DÉCLARÉES ÉLUES, chacune ayant obtenu 28 voix, Mme Karine DORANGE, membre titulaire et Mme Martine MOKHTAR membre suppléant, pour siéger à la Commission d'appel d'offres constituée spécifiquement pour le groupement de commande semi-intégré portant sur les marchés de démolition, déconstruction et travaux annexes des bâtiments et de leurs ouvrages associés entre la Ville de Chartres et Chartres métropole.

## **21 Groupement de commande intégré - Création et Mise en place d'une nomenclature interne marchés publics**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la convention de groupement de commande portant sur la création et la mise en place d'une nomenclature marchés

publics pour la Ville de Chartres, le CCAS, le CIAS et Chartres métropole

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention

## **22 Acquisition d'illuminations de fin d'année sur les boulevards cœur de Ville, de type "Tulipe" - autorisation**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre suivant:

### **Désignation**

Acquisition d'illuminations de fin d'année boulevards cœur de Ville

### **Entreprise retenue**

Société BLACHERE ILLUMINATION SAS

Zone Industrielle des Bourguignons

84400 APT

### **Montant**

Sans montant minimum et avec un montant maximum fixé à 150 000 € HT.

Nature de l'offre: variante « arbre par arbre »

## **23 Accord-cadre relatif à la maintenance des systèmes anti-intrusion**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer l'accord-cadre suivant:

### **Désignation**

Maintenance des alarmes anti-intrusion

### **Entreprise retenue**

5 SUR 5 SYSTEM

3 ROUTE DE GASVILLE

ZA MONDETOUT

28630 NOGENT LE PHAYE

### **Montant**

Sans montant minimum et avec un montant maximum de 200 000 € HT par période d'exécution réparti comme suit:

- Ville de Chartres: 110 000

- CCAS: 20 000

- Chartres métropole: 70 000

- SPL Chartres Aménagement: 0

## **RESSOURCES HUMAINES**

### **24 Élections professionnelles: modalités d'organisation du vote électronique par internet**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE les modalités d'organisation

## CONSEIL MUNICIPAL

du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel aux instances de représentation des personnels de décembre 2022.

### 25 Modification du tableau des emplois

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la modification du tableau des emplois, tenant compte de:

- La suppression d'un emploi de Chargé de développement et de MAÎTRISE d'ouvrage à temps complet créé par délibération du 12 mai dernier, sur un emploi non permanent au titre d'un contrat de projet, à la Direction Générale Adjointe Patrimoine, Espace public et Architecture (Avis favorable du Comité Technique réuni le 6 septembre)

- La création d'un emploi de Coordinateur de manifestations à temps complet, relevant de tous les grades du cadre d'emplois des Rédacteurs ou des Techniciens territoriaux (catégorie B), à la Direction Événementiel et Chartres en Lumières;

- La création d'un emploi de professeur de chant à temps non complet 50 %, soit 10 h/20<sup>e</sup>, relevant de tous les grades du cadre d'emplois des Assistants d'enseignement artistique (catégorie B), au Conservatoire de Musique et de Danse;

- L'évolution d'un emploi de professeur de danse relevant de tous les grades du cadre d'emplois des Assistants d'enseignement artistique (catégorie B), à temps non complet 14 h/20<sup>e</sup>, en emploi à temps non complet 15 h/30/20<sup>e</sup>, au Conservatoire de Musique et de Danse;

- L'évolution d'un emploi de professeur de guitare relevant de tous les grades du cadre d'emplois des Assistants d'enseignement artistique (catégorie B) à temps non complet 8 h/20<sup>e</sup>, en emploi à temps non complet 10 h/20<sup>e</sup>, au Conservatoire de Musique et de Danse;

- L'évolution d'un emploi de professeur d'orgue et de clavecin relevant de tous les grades du cadre d'emplois des Assistants d'enseignement artistique (catégorie B) à temps non complet 8 h/20<sup>e</sup>, en emploi à temps complet, au Conservatoire de Musique et de Danse;

- L'évolution d'un emploi de professeur de basson relevant de tous les grades du cadre d'emplois des Professeurs d'enseignement artistique (catégorie A) à temps non complet 8 h/16<sup>e</sup>, en emploi à temps non complet 10 h/16<sup>e</sup>, au Conservatoire de Musique et de Danse.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les actes nécessaires au recrutement pour ce poste et, en cas de recherche infructueuse de candidat(e) s fonctionnaires, proposer un engagement par voie contractuelle en application de l'article L 332-8 du Code général de la fonction publique.

ACCEPTE en cas de recrutement d'un(e) agent(e) non titulaire, le principe d'une

rémunération fixée par référence au grade du cadre d'emplois visé dans l'exposé, sur la base de l'indice afférent à un échelon déterminé eu égard à l'expérience et à la technicité détenue, et complétée du régime indemnitaire afférent au grade de recrutement.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les contrats correspondant ou tout avenant à intervenir pour la gestion de la situation administrative de l'agent(e) recruté(e).

INDIQUE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la ville de Chartres.

### 26 3 rue Charles Tellier - Désaffectation et déclassement d'une partie du domaine public pour cession

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

RAPPORTE les délibérations n°CM2021/101 du 27 mai 2021 et n°CM2021/191 du 16 septembre 2021.

CONSTATE la désaffectation du domaine public, de la parcelle cadastrée section CE n° 511, d'une surface de 230 m<sup>2</sup>, située 3 rue Charles Tellier à Chartres, conformément au plan ci-joint.

APPROUVE le déclassement, du domaine public de la Ville de Chartres, de ce bien en vue de sa cession.

AUTORISE la cession, par la Ville de Chartres, de la parcelle non bâtie, cadastrée section CE n° 511, d'une surface de 230 m<sup>2</sup>, à usage de parking en entrée du site situé 3 rue Charles Tellier à Chartres, au prix de 5750 € H.T., au profit de la Société NOVO NORDISK ou de toutes autres personnes physique ou morale pouvant s'y substituer, sous condition suspensive de la vente de la parcelle bâtie voisine, cadastrée section CE n° 512, d'une surface de 58294 m<sup>2</sup>, située 3 rue Charles Tellier et appartenant à Chartres Métropole.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents s'y rapportant.

### 27 ZAC des Clos - 11 rue Lavoisier et rue Ampère - Désaffectation - Déclassement - Classement et Cession du lot 13

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 31 voix pour, 6 voix contre, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la désaffectation et le déclassement de la partie du domaine public nécessaire à la vente, conformément au plan ci-annexé, pour une surface de 16 m<sup>2</sup>.

APPROUVE la cession, par la Ville de Chartres au profit de la Société HARVEY ou de toutes autres personnes physique ou morale pouvant s'y substituer, au prix de 2355000 € H.T.(250 € H.T./m<sup>2</sup> de surface de plancher), du lot 13, ZAC des Clos, d'une surface totale de 9718 m<sup>2</sup>, composé des parcelles non bâties, cadastrées section BW n° 52p (partie H - pour 9682 m<sup>2</sup> - 11 rue Lavoisier), n° 35 (partie I - pour

20 m<sup>2</sup> - rue Ampère) et de parties de domaine public non cadastré (parties A pour 2 m<sup>2</sup> - D pour 4 m<sup>2</sup> et F pour 10 m<sup>2</sup>), désaffectées et déclassées préalablement à la vente pour un total de 16 m<sup>2</sup>.

APPROUVE les engagements demandés:

- Respecter le cahier des prescriptions architecturales, urbaines et paysagères de la ZAC

- Intégrer des clauses d'insertion dans les marchés de travaux: 5 % des heures travaillées selon un calcul réalisé par la Maison de l'Emploi

- Prévoir un raccordement au chauffage urbain

- En termes de commercialisation: privilégier les propriétaires occupants (Objectif visé: au moins 60 %)

- Un transformateur existe actuellement sur le terrain. Un nouveau transformateur sera à prévoir dans les bâtiments, avec reprise de charge de l'existant puis démolition de l'ancien (prise en charge travaux et démolition par HARVEY avec modalités à définir avec ENEDIS)

APPROUVE les conditions suspensives suivantes - Mentions classiques (préemption, origines de propriété, servitudes, hypothèques, urbanisme)

- Absence de prescription archéologique

- Obtention d'un permis de construire exprès et définitif pour la construction d'un ensemble immobilier de 9420 m<sup>2</sup> de surface de plancher, sans minoration du prix si cette surface était revue à la baisse, en revanche avec révision du prix en conséquence si elle était revue à la hausse

- Confirmation des hypothèses de sols retenues pour la réalisation des fondations

- Absence de pollution de sol ou du sous-sol susceptible de remettre en cause le projet.

PRÉCISE que le budget annexe Aménagements de la Ville de Chartres comptabilisera ces opérations.

APPROUVE le versement de l'emprise de 485 m<sup>2</sup>, à usage de trottoirs (parties B de 249 m<sup>2</sup> - C de 68 m<sup>2</sup> - E de 68 m<sup>2</sup> et G de 100 m<sup>2</sup>), dans le domaine public de la Ville de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

### 28 Rue Faubourg la Grappe- Acquisition d'emplacements réservés

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables, il est imposé à tout élu de se déporter ce qui signifie de ne pas prendre part au débat ni au vote pour toute délibération pour laquelle il a un intérêt direct ou indirect.

Conseillers municipaux siégeant au sein du CA de Chartres métropole habitat devant quitter la séance avant débat et vote: MM. GORGES, BONNET, MASSELUS, AUDAT, Mmes FROMONT, DUTARTRE, M'FADDEL.

Mme DORANGE a été désignée pour présider la séance.

Dans le cadre de l'élargissement des voies Rue du Faubourg la Grappe et Rue d'Allonnes,

## CONSEIL MUNICIPAL

La Ville de Chartres souhaite acquérir les parties de parcelles concernées par les emplacements réservés le long de ces rues, avec prise en charge, par ses soins, des frais de division parcellaire.

Par avis n° 2022-28085-08605 du 1<sup>er</sup> mars 2022, Le Pôle d'Évaluation Domaniale a estimé les emplacements réservés à 43 €/m<sup>2</sup>.

2 riverains (Chartres Métropole Habitat et Monsieur RUELLE) ont accepté de céder les emplacements réservés de leur(s) parcelle(s) selon les indications de la liste et des plans ci-joints, pour un prix total de 32422 € net vendeur les 754 m<sup>2</sup> pour Chartres Métropole Habitat et de 989 € net vendeur les 23 m<sup>2</sup> pour M. RUELLE.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

**APPROUVE l'acquisition des parties de parcelles concernées par les emplacements réservés, dans le cadre du projet d'élargissement des voies Rue du Faubourg la Grappe et Rue d'Allonnes, par la Ville de Chartres auprès de Chartres Métropole Habitat et de Monsieur RUELLE (ou de toutes autres personnes physique ou morale pouvant s'y substituer), au prix de 43 €/m<sup>2</sup>, soit un prix total de 32 422 € net vendeur les 754 m<sup>2</sup> pour Chartres Métropole Habitat et de 989 € net vendeur les 23 m<sup>2</sup> pour Monsieur RUELLE, selon la liste et les plans ci-annexés.**

PRÉCISE que les frais de division parcellaire sont à la charge de la Ville de Chartres.

INDIQUE que le budget Aménagement comptabilisera partiellement cette opération pour un montant de 9546 € net vendeur.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes et les documents à intervenir.

### **29 Rue du Bourgneuf – Acquisition de parcelles non bâties**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE l'acquisition, par la Ville de Chartres, des parcelles non bâties CY n° 114p (pour 117 m<sup>2</sup>) et CY n° 115 (en totalité 465 m<sup>2</sup>), soit une superficie totale de 582 m<sup>2</sup>, situées rue du Bourgneuf à Chartres, conformément au plan ci-annexé, au prix de 8100 € hors taxes, auprès de la SNCF ou de toutes autres personnes physique ou morale pouvant s'y substituer.

PRÉCISE que les frais de division parcellaire sont à la charge de la Ville de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes et documents à intervenir.

### **30 Convention de parrainage Vert Marine (VM 28000) C'ÉTE**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la convention de parrainage avec la société VM 28000 et la Ville de Chartres dans le cadre de C'été 2022.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention entre la société VM 28000 et la Ville de Chartres et tout acte y afférent.

### **31 Formation Bafa 2023 – Convention avec la ligue de l'enseignement, Fédération des Œuvres Laïques**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la convention entre la ligue de l'Enseignement, Fédération des Œuvres Laïques d'Eure-et-Loir et la Ville de Chartres pour la formation Bafa 2023 destinée aux jeunes chartrais dès 17 ans, comprenant une prise en charge par la Ville de 90 € par stagiaire en complément de la mise à disposition gracieuse de salle pour la tenue de la formation.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférent.

### **32 Comité Associatif National Portugais de Chartres – Fête de la Saint Jean – Subvention 2022**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 4000 € au Comité Associatif National Portugais de Chartres dans le cadre de l'organisation de la fête de la Saint Jean, Stade des Bas Bourgs, 18 et 19 juin 2022.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

### **33 Convention de partenariat culturel avec la commune de Saint-Prest**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE la convention de partenariat culturel et scientifique destinée à valoriser le gisement fossilifère de Saint-Prest et qui définit la durée et les modalités de la collaboration entre la Ville de Chartres et la commune de Saint-Prest, définissant une prise en charge partagée à hauteur de 50 % entre la Ville de Chartres et la commune de Saint-Prest, pour un budget global de 10 000 €.

ACCEPTE le Maire ou son représentant à signer la convention.

### **34 Classes à Horaires Aménagés Danse – École Jules Ferry**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES, Mme Laurence JOLY

APPROUVE l'avenant à la convention de partenariat des Classes à Horaires Aménagés Danse entre la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale d'Eure et Loir et la Ville de Chartres, qui modifie les conditions de fonctionnement de ce partenariat.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer lesdits avenants et tous les actes y afférents.

### **35 Classes à Horaires Aménagés Musique – École Maurice de Vlaminck**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE l'avenant à la convention de partenariat des Classes à Horaires Aménagés Musique entre la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale d'Eure et Loir et la Ville de Chartres, qui modifie certaines organisations d'enseignement.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer lesdits avenants et tous les actes y afférents.

### **36 Relais Petite Enfance – Convention d'objectifs et de financement – Avenant**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE l'avenant à la convention d'objectifs et de financement – Prestation de Service « Relais Petite Enfance », établi entre la Caisse d'Allocations Familiales d'Eure-et-Loir et la Commune de Chartres, dans le cadre de la Prestation de Service Ordinaire versée pour le « Relais Petite Enfance », situé 3 rue du Puits Drouet à Chartres. L'avenant prend effet au 1<sup>er</sup> juin 2022 jusqu'au 31 décembre 2024.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention définie à cet effet, et les annexes s'y rapportant.

### **37 Bilan annuel DSP Enfance Jeunesse année 2021**

LE CONSEIL MUNICIPAL prend acte

Du rapport annuel 2021 concernant la délégation de service public relative à la gestion des activités enfance, joint en annexe du présent rapport.

### **38 Rapport annuel 2021 du délégataire de l'Auberge de Jeunesse par la SPL Chartres métropole Évènements**

LE CONSEIL MUNICIPAL prend acte

Du rapport du délégataire SPL C'Chartres Évènements, joint en annexe, concernant la gestion de l'Auberge de Jeunesse de Chartres.

### **39 Rapport annuel 2021 du délégataire du CRJS par la SPL C'Chartres**

# CONSEIL MUNICIPAL

## Évènements

LE CONSEIL MUNICIPAL prend acte

Du rapport annuel 2021 du délégataire SPL C'Chartres Évènements, joint en annexe, concernant la gestion du Centre Régional Jeunesse et Sports de Chartres.

### **40 Rapport annuel 2021 du délégataire du camping des Bords de l'Eure par la SPL C'CHARTRES TOURISME**

LE CONSEIL MUNICIPAL prend acte

Du rapport annuel 2021 du délégataire de la SPL C'CHARTRES TOURISME, joint en annexe, concernant la gestion du camping municipal des Bords de l'Eure.

## AMÉNAGEMENTS ET GRANDS PROJETS

### **41 Bilan de la concertation de la procédure d'Opération de Restauration Immobilière au 27 boulevard Charles Péguy à Chartres**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

Conseiller municipal n'ayant pas pris part au vote: M. Jean-Pierre GORGES

APPROUVE le bilan de la concertation de la procédure d'Opération de Restauration Immobilière pour l'immeuble sis 27 Boulevard Charles Péguy à Chartres.

ACTE l'abandon de la procédure d'Opération de Restauration Immobilière pour l'immeuble sis 27 Boulevard Charles Péguy à Chartres, les travaux ayant été réalisés.

### **42 Programme d'Actions de Prévention des Risques liés aux Cavités de la ville de Chartres**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Olivier MAUPU

APPROUVE le dépôt d'un dossier par la ville de Chartres auprès des services de l'État en vue de la labellisation d'un Programme d'Actions de Prévention des Risques liés aux Cavités dit « PAPRICA » d'intention pour une durée de 3 ans

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention entre la ville de Chartres et l'État et les éventuels documents joints.

### **43 Partenariat avec l'USEP28 pour la mise en place d'actions de sensibilisation sur l'usage du vélo.**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

Conseillers municipaux n'ayant pas pris part au vote: MM. Jean-Pierre GORGES, Jean-François BRIDET, Boris PROVOST, Mmes Jacqueline MARRE, Maria JEBLI-CHEDEVILLE, Céline DEVENDER

APPROUVE la convention d'objectifs et de

moyens entre la ville de Chartres et l'USEP 28 pour l'organisation, la coordination et l'animation d'ateliers de sensibilisation sur les pratiques de mobilités actives, pour les années 2022, 2023 et 2024

ATTRIBUE une subvention de 4750 € pour 2022 à l'USEP 28

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer cette convention conjointement avec le Président de l'USEP 28.

### **44 Mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires - concession de services - rapport d'activité 2021**

LE CONSEIL MUNICIPAL prend acte

Du rapport d'activité 2021 de la société JC DECAUX concernant la concession de services relative à la mise à disposition, l'installation, la maintenance, l'entretien et l'exploitation commerciale de mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires associés.

### **45 Stationnement sous-terrain - délégation de service public - rapport d'activité 2021**

LE CONSEIL MUNICIPAL prend acte

Du rapport annuel 2021 de la société Chartres Stationnement concernant la gestion du stationnement sous-terrain.

### **46 Fourrière automobile - Concession de service public - Rapport annuel d'activité 2021**

LE CONSEIL MUNICIPAL prend acte

Du rapport annuel d'activité 2021 concernant la concession de service public de la fourrière automobile qui est joint en annexe de la présente délibération.

Vœu des élus du groupe Chartres Écologie transmis par mail le jeudi 13 septembre pour inscription à l'ordre du jour du Conseil Municipal du 15 septembre:

« Le conseil municipal prend acte du souhait de M. le Maire de créer deux nouveaux parkings souterrains sous la butte des charbonniers et sous les jardins de l'évêché.

Ces projets modifiant considérablement le cadre de vie des Chartraines et chartrains, le conseil municipal émet le vœu que M. le Maire puisse organiser un référendum local (prévus par le CGTC aux articles L.O. 1112-1 à L.O. 1112-14 et R. 1112-1 à R. 1112-17 du CGCT.) sur chacun de ces deux projets afin que ceux-ci puissent être largement débattus.»

**Le Maire,**  
**Jean Pierre GORGES**

**TRIBUNE CHARTRES ÉCOLOGIE**

**DÉMOCRATIE, FINANCES:  
RÉTABLISSONS LA VÉRITÉ**

La tribune de majorité du mois d'octobre était cousue de men-songes et d'attaques personnelles pour mieux échapper au débat d'idées.

Rétablissons la vérité:

Vrai: Jean-François Bridet a effectivement siégé au conseil d'administration de la SEM (Société d'économie mixte) Chartres Développements Immobiliers, où il a en effet voté, comme tous les autres administrateurs, la prise de participation de la SEM à hauteur de 40 % dans l'opération immobilière portée par un promoteur privé boulevard de la Courtille, sur le site de la Chambre des métiers. Le projet présenté prévoyait alors la préservation des trois marronniers.

Faux: M. Bridet n'a pas voté leur abattage. L'autorisation d'abattage par la ville de Chartres a été prononcée plus d'un mois après sa démission du 19 mai. En effet, il avait alors compris que, loin de contribuer à la maîtrise des projets immobiliers dans le sens de l'intérêt général, la SEM accélérerait la prédation immobilière déjà permise par un Plan local d'urbanisme destructeur et anti-écologique.

Vrai: la participation de la minorité à ces instances ne permet jamais d'infléchir les décisions mais autorise toujours la majorité à les justifier par la « représentation démocratique » au sein du conseil d'administration.

Vrai: La participation active de M. Bridet, sur le terrain, à la défense victorieuse des trois marronniers est donc tout à fait cohérente avec cette liberté d'expression et d'opposition retrouvée suite à sa démission.

Vrai: les élus de Chartres Écologie s'honorent à participer directement aux actions de leur association pour un cadre de vie préservé, contre la bétonisation massive de la ville, et en toute indépendance des partis politiques nationaux.

Autre sujet majeur que nous souhaitons partager le plus largement possible avec tous les Chartreains: notre inquiétude croissante devant l'endettement de Chartres métropole, soulignée dans le rapport publié en septembre par la Cour des comptes.

La Cour relève que l'encours de la dette de Chartres métropole a doublé entre 2014 et 2020 pour atteindre 316 millions d'euros soit 14 années d'autofinancement, et souligne qu'elle devrait présenter un plan de redressement financier.

« La trajectoire financière de Chartres métropole n'est pas soutenable »: ce sont les magistrats de la Cour des comptes qui l'écrivent.

Le rapport critique également les problèmes déontologiques que pose le cumul de responsabilités pour quelques élus et mentionne de graves défaillances de pilotage dans le soutien aux associations et dans le développement des Sociétés publiques locales (SPL) et des Sociétés d'économie mixte (SEM).

Nous vous invitons à lire plus en détail le contenu sur le site de la Cour des comptes: <https://www.ccomptes.fr/fr/crc-centre-val-de-loire>

Suite à la sortie de ce rapport, une conférence-débat est organisée sur les finances de Chartres métropole à l'amphithéâtre du lycée Jehan-de-Beauce, mardi 8 novembre à 20 h Entrée libre.

**Les élus de Chartres Écologie**  
**Quentin GUILLEMAIN, Brigitte COTTEREAU,**  
**Jean-François BRIDET, Olivier MAUPU**  
**[chartresecologie.fr](http://chartresecologie.fr) [contact@chartresecologie.fr](mailto:contact@chartresecologie.fr) [facebook/](https://www.facebook.com/chartresecologie)  
**[chartresecologie](https://www.facebook.com/chartresecologie)****

**TRIBUNE CHARTRES À GAUCHE**

**À LA MADELEINE: SURVEILLER, DÉPLACER,  
DÉTRUIRE, EST-CE GAGNER LA PAIX?**

Le 12 octobre 2022, la municipalité a organisé à la Madeleine, en présence de Madame le Préfet, une réunion sur le thème « Votre sécurité, notre priorité ». Peu d'habitants s'étaient déplacés, et les interventions ont porté davantage sur les incivilités au quotidien que sur les violences (tirs de mortiers) qui avaient eu lieu à Pâques et pendant la semaine du 14 juillet, et dont la police craint le renouvellement pendant la période d'Halloween.

Le préfet a souligné l'augmentation des forces de Police nationale, le chiffre des interventions anti-rodéos (une par jour à la Madeleine), le renforcement de la lutte contre les bandes, les contraventions pour les consommateurs de drogues. Elle a fait l'éloge de l'efficacité de la synergie entre Police nationale et municipale, et du travail des centres sociaux et maisons de quartier en direction des plus jeunes. Mais s'il est bien ici question de prévention, on peut craindre qu'il ne s'agisse là que de rustines au coup par coup puisque la doctrine municipale prétend que « la meilleure prévention est la répression ».

Pour prolonger ce propos, le maire a insisté sur deux points très différents, essentiels à ses yeux pour lutter efficacement contre l'insécurité: la vidéo-protection et les transformations de l'urbanisme.

La vidéo-protection a fait l'objet de nombreuses études, dont une de la Cour des comptes, en 2018, qui insiste sur son inefficacité, par rapport à son coût. Elle n'empêche pas le délit, la probabilité qu'un délinquant soit pris sur le fait, dans la rue, est très faible et ne vaut pas l'investissement financier: des bureaux, des opérateurs, des techniciens de maintenance, des écrans, des caméras (170 à Chartres), combien cela coûte-t-il, chaque année? Surtout, elle engendre une surveillance accrue de tous les citoyens qui menace les libertés publiques et peut devenir un instrument politique redoutable. La Commission nationale informatique et libertés (CNIL) et la Ligue des Droits de l'homme le notaient dès 2010...

Quant à la politique d'urbanisme, il est vrai qu'elle compte dans la gestion de la violence mais, selon qu'elle est centrée sur les méfiances individuelles ou sur la solidarité, elle induit des comportements différents. On ne refait pas un quartier en stigmatisant sa jeunesse ou en changeant sa population mais en améliorant sa qualité de vie par un maillage concerté entre éducation, santé, bien-être économique et écologique, activités associatives. La sécurité n'est pas qu'une affaire de police!

Nous pensons que les deux questions, de l'insécurité réelle et du sentiment d'insécurité, ne sont pas séparables des questions économiques, sociales et démocratiques. Au lieu d'un vrai débat contradictoire, avec des interventions de médecins, travailleurs sociaux, éducateurs et animateurs culturels et sportifs, nous avons assisté à une entreprise de com' pour promouvoir la démolition du quartier et la vente aux promoteurs privés de terrains encore publics. Pas étonnant, mais toujours consternant!

**Jacqueline MARRE [jacqueline.marre@ville-chartres.fr](mailto:jacqueline.marre@ville-chartres.fr)**  
**Boris PROVOST [boris.provost@ville-chartres.fr](mailto:boris.provost@ville-chartres.fr)**

**TRIBUNE AVEC VOUS OSONS CHARTRES AUTREMENT**

**UN HIVER EN TOUTE SOBRIÉTÉ**

Ce mois de novembre marque l'entrée dans la période hivernale. Cet hiver sera marqué par des tensions sur la production énergétique de notre pays.

C'est pourquoi le gouvernement a lancé un grand plan de sobriété qui va permettre de passer la crise à court terme. Ce plan sera complété par l'accroissement de nos capacités de production afin de retrouver une situation plus normale. Cette augmentation de production passera par deux moyens: le renouvelable et le nucléaire. En même temps.

Ce plan de sobriété nous oblige à faire preuve de solidarité à chaque niveau de notre société, que l'on soit une entreprise, une collectivité ou un citoyen. C'est pourquoi au sein du Conseil municipal, nous serons vigilants à ce que les décisions prises soient en cohérence avec ce plan de sobriété tout en préservant l'intérêt des Chartreains et des Chartrains.

Lors du dernier Conseil municipal du 15 septembre 2022, nous avons pu donner notre opinion concernant le vœu du groupe Chartres écologie – NUPES d'organiser un référendum sur la construction de parkings en basse ville. À ce stade nous ne pouvons donner un avis tranché sur ces projets qui ne nous ont pas été présentés en détails tant sur le plan technique que sur le plan financier. Cependant, nous nous sommes opposés à l'organisation d'un référendum au profit d'une consultation citoyenne avec les résidents concernés, plus adaptée pour ce type de projets.

Nous souhaitons également travailler sur une problématique qui nous a été remontée concernant le gaspillage alimentaire au sein des cantines scolaires de la ville. Nous proposons l'organisation de dons à des associations ou la revente à prix réduit des surplus alimentaires comme il est pratiqué dans plusieurs agglomérations en France afin d'entrer dans une gestion plus vertueuse sur le plan environnemental, social et financier.

Proposer plutôt que s'opposer. Amender plutôt que rejeter. Négocier plutôt que bloquer. Voilà la ligne que nous choisissons de suivre au Conseil municipal de Chartres. Une ligne bien différente de certains élus d'opposition, visiblement inspirés par l'attitude de leurs partis nationaux.

L'actualité politique nationale nous interpelle. À l'Assemblée, les oppositions se liguent entre elles pour tenter de bloquer l'adoption du budget de l'État. Dans les entreprises, une poignée de syndicalistes tentent de bloquer la vie de millions de travailleurs. Dans la rue, les partis extrémistes soufflent sur les colères pour tenter de répandre le désordre. Mais nos institutions sont solides. Que ce soit à l'Assemblée, dans les entreprises ou dans la rue, elles ont prévu les outils pour débloquer le pays. Au final, les Français se souviendront de ceux qui, pour servir leurs intérêts personnels, ont choisi le blocage au détriment de l'intérêt général.

Nous vous souhaitons un bel automne!

**M. Fabien STANDAERT: [fabien.standaert@ville-chartres.fr](mailto:fabien.standaert@ville-chartres.fr)**  
**Mme Sophie AMMEUX-TUDRYN [sophie.ammeux.tudryn@ville-chartres.fr](mailto:sophie.ammeux.tudryn@ville-chartres.fr)**  
**M. Christophe CAPLAIN [christophe.caplain@ville-chartres.fr](mailto:christophe.caplain@ville-chartres.fr)**

Suivez-nous également sur les réseaux sociaux:  
[@osonschartresautrement](https://twitter.com/osonschartresautrement)

**TRIBUNE DE LA MAJORITÉ**

**ET ILS SONT PASSÉS OÙ, LES VERTS?**

La grève de syndicalistes minoritaires dans les raffineries a eu au moins un mérite: la France bloquée, les Verts ont disparu du débat public. Coïncidence?

L'ineffable Sandrine Rousseau s'est contentée d'un timide appel à la « grève générale », que personne n'a entendu.

Finis les grands titres dérisoires sur les barbecues de l'été et leur « virilisme » proclamé.

Pas un mot sur le retour en grâce du nucléaire, cette énergie nécessaire qui ne produit pas de CO2, et qui avec l'hydroélectrique est la seule à ne pas contribuer à ce désordre climatique censé être leur boussole. La leur indique le sud, probablement. Il faut dire que l'électricité nucléaire de la France autrefois prospère était un tiers moins chère que l'électricité allemande. Mais tant pis pour les pauvres ou les entreprises. Et surtout, voyez-vous, l'opposition au nucléaire reste le seul dogme qui les unit.

Le diesel désormais plus cher que l'essence! C'est le carburant des pauvres et des ruraux. Ils n'osent pas s'en réjouir ouvertement. Mais ils le pensent très fort, n'en doutez pas, du haut de leurs trotinettes.

Pas de ZAD en vue au Havre où l'on se prépare à importer massivement du gaz de schiste américain payé 4 fois plus cher qu'il y a quelques mois.

Quand les réalités fracassent leurs pseudo-vérités, silence radio!

Chez nous, c'est pareil. Pas un mot pour reconnaître la pertinence et l'utilité de notre usine biomasse de Gellainville qui chauffe proprement et à un coût raisonnable les bassins de l'Odyssee, les bâtiments des Hôpitaux et des milliers de logements.

Pas un coup de chapeau à la géothermie, simple et parfaitement écologique, qui chauffe le nouveau Pôle Administratif à moindre coût: quand il fallait 1,8 million d'euros pour chauffer les bâtiments de nos services dispersés dans tout Chartres, 150000 suffisent aujourd'hui, avec un service meilleur aux Chartrains!

Alors ils parlent de la dette de la Ville, pourtant parfaitement financée et sécurisée dans un budget à l'équilibre. Quand leurs patrons à l'Assemblée nationale ne cessent d'exiger chaque jour un impôt nouveau. Quand ils ne sont pas empêtrés dans leurs querelles de mœurs, réelles ou supposées...

Pendant ce temps-là, les mineurs chinois et les enfants africains se tuent (au sens propre) en extrayant les terres rares nécessaires aux batteries importées de nos, de leurs très chères voitures électriques. Ces gens-là sont comme les éoliennes: leur indignation tourne avec le vent. Mais souvent, elle s'arrête, et curieusement quand le temps forçait. De peur de tourner à vide?

**Les élus de la majorité municipale**

## Visites guidées

CATHÉDRALE DE CHARTRES:  
UN MONUMENT D'EXCEPTION  
Réservation obligatoire  
Samedi 12 novembre à 14h30

À LA POURSUITE DU VOLEUR  
Mercredi 2 novembre à 15 h  
Visite-enquête  
Réservation obligatoire  
Tarifs: 10 € (de 6 à 12 ans)  
et 6 €  
(à partir de 13 ans)  
Gratuit pour les moins de 6 ans

VISITE GUIDÉE IMMERSIVE  
DE LA MAISON PICASSIETTE  
Dimanche 30 novembre à 11 h  
Réservation obligatoire  
Tarifs: 15 € et 10 €

UN MONDE DE SYMBOLES  
Samedi 5 novembre à 14h30  
Que signifient le carré et le cercle?  
Pourquoi le rouge et le vert s'as-  
socient? Murs dorés, vitraux aux  
couleurs de pierres précieuses: on  
découvre finalement que, dans  
l'esprit des bâtisseurs, se dessine  
un nouveau temple de Jérusa-  
lem et la préfiguration de la Cité  
céleste.  
Réservation obligatoire  
Tarif: 10 €

LA FEMME ET LE PARFUM  
Samedi 26 novembre à 14h30  
La place des femmes dans la  
société médiévale et l'évolution de  
la parfumerie à cette époque.  
Réservation obligatoire  
Tarif: 10 €

**C'Chartres Tourisme**  
**02 37 18 26 26**  
**boutique.chartres-tourisme.**  
**com**

## Rencontre littéraire

Le samedi 19 novembre à 15h30,  
la librairie L'Esperluète vous invite  
à une rencontre avec l'autrice  
Monica Sabolo à l'occasion de la  
sortie de son nouveau roman, *La*  
*Vie clandestine* (Gallimard). Un  
livre singulier, qui entremêle évo-  
cation de sa vie personnelle - de  
son enfance surtout - et enquête  
sur le groupe d'extrême gauche  
Action Directe.

**Librairie L'Esperluète**  
**10, rue Noël-Ballay**  
**Entrée libre**

## Festival Le Légendaire

Daraya, résistance en Syrie par les  
livres

Vendredi 18 novembre à 20h30  
Le comédien Philippe Léonard  
croise le récit du voyage qu'il fit  
dans la Syrie en paix et celui de  
la journaliste Delphine Minoui, qui  
relate dans *Les Passeurs de livres*  
de Daraya l'action de jeunes  
Syriens parcourant les ruines des  
édifices détruits par Daech pour  
récupérer des livres et les regrou-  
per dans une bibliothèque clan-  
destine ouverte à tous.

**L'Aéronef**  
**Foyer d'accueil chartrain**  
**12, rue Hubert-Latham**  
**06 95 78 75 93**  
**lelegendaire.fr**

## Concert d'Indochine

Jeudi 24 novembre à 20 h  
Cinéma les Enfants du Paradis  
En 4k son Atmos

Diffusion au cinéma du Central  
Tour, le concert monumental du  
groupe Indochine qui s'est joué à  
guichets fermés dans les 5 plus  
grands stades français.  
Tarif: 16 €

## Dépistage du cancer colorectal

Pour sensibiliser les Chartrains à la  
prévention du cancer colorectal,  
le Centre de santé polyvalent, en  
partenariat avec la Ligue contre  
le cancer, vous propose de visiter  
un côlon géant! Rendez-vous le  
vendredi 18 novembre à la maison  
pour tous des Petits-Clos, de 10 h  
à 17 h, pour découvrir cette instal-  
lation gonflable, qui permet de  
comprendre comment évoluent  
les différentes lésions et l'intérêt du  
dépistage du cancer colorectal et  
de la coloscopie.

**Centre de santé polyvalent**  
**32, rue de Brétigny**  
**02 36 67 31 40**

## Marché de Noël de la Madeleine

L'Association familiale de Chartres  
et environs organise son tradi-  
tionnel marché de Noël (jouets,  
cadeaux, livres, décoration) le  
samedi 3 décembre au forum de  
la Madeleine.

Dépôt des objets: vendredi  
2 décembre de 10 h à 17 h

Vente: samedi 3 décembre de 10 h  
à 18 h

Remboursement et reprise des  
invendus: lundi 5 décembre de  
10 h à 11h30

Prévoir les piles pour l'essai des  
jouets.

**Forum de la Madeleine**  
**Mail Jean-de-Dunois**  
**Renseignements**  
**06 09 11 29 45**

## Les ventes thématiques de la Galerie de Chartres

Samedi 5 novembre  
Photographies anciennes  
et modernes

Chapelle Sainte-Foy  
7 bis, rue Colin-d'Harleville

Samedi 12 novembre  
Jouets de collection  
Chapelle Sainte-Foy

Dimanche 13 novembre  
Chemin de fer écartement 0-I-II  
et réel

Chapelle Sainte-Foy

Samedi 19 novembre  
Montres – horlogerie – bijoux –  
orfèvrerie

Chapelle Sainte-Foy

Samedi 26 novembre  
Art de la publicité – affiches –  
plaques

Chapelle Sainte-Foy

Mardi 29 novembre  
Jouets vintage – super-héros –  
rétrogaming

Espace des ventes du Coudray  
10, rue Claude-Bernard

### Informations

[ivoire-chartres.com](http://ivoire-chartres.com)

[interencheres.com](http://interencheres.com)

[chartres@galeriedechartres.com](mailto:chartres@galeriedechartres.com)

02 37 88 28 28

## Permanence au cimetière Saint-Chéron le 1<sup>er</sup> novembre

Les bureaux du cimetière  
Saint-Chéron seront ouverts au  
public pour tous renseignements  
le mardi 1<sup>er</sup> novembre, jour férié de  
la Toussaint, de 8 h 30 à 12 h.

La cérémonie du Souvenir Fran-  
çais « Hommage aux morts pour  
la France » se déroulera à partir de  
10 h.

**Cimetière Saint-Chéron**  
26, rue Saint-Barthélémy  
02 36 67 30 66  
8 h à 18 h

## Conférences sur la cathédrale

Le service Accueil-visites de la  
cathédrale propose deux confé-  
rences au mois de novembre

• Dimanche 20 et mardi  
22 novembre à 14 h 30  
« Jessé »

Par Marie Claude Caqueneau  
Durée: 1h30

• Dimanche 27 et mardi  
29 novembre à 14 h 30  
« Jean-Baptiste »

Par Véronique Domagalski  
Durée: 1h30

### Inscriptions

02 37 21 75 02

ou 06 46 78 90 00

[visites.cathedrale@  
diocesechartres.fr](mailto:visites.cathedrale@diocesechartres.fr)

**Rendez-vous magasin La  
Crypte dans la cathédrale**

Tarifs: 10 € et 30 € (cycle  
complet)

## Exposition photo

L'Association des Quartiers Saint-  
Pierre de Chartres et bords de  
l'Eure vous invite, du 25 novembre  
au 4 décembre, à une exposition  
du photographe animalier eurélien  
Emmanuel Tardy, à l'occasion de  
la sortie de son nouveau livre *Sur  
le chemin de Lammes*. Cet amou-  
reux et défenseur de la nature y a  
rassemblé galerie en noir et blanc  
d'animaux qui ont marqué son  
enfance dans un petit village de  
Bourgogne.

**Salle de l'Association des  
quartiers Saint-Pierre de  
Chartres et Bords de l'Eure**  
9, rue aux Juifs

**Vendredi de 18 h à 20 h**  
**Samedi et dimanche de 14 h**  
**à 18 h**

## 30<sup>e</sup> édition du tournoi Bonne Année

Annulé en 2020 et 2021, le tournoi  
Bonne Année de tennis fait son  
retour à partir du 24 novembre au  
stade de Ligue Jacqueline-Bril-  
lant, à la Madeleine. 450 joueuses  
et joueurs classés et non-classés  
venus de la France entière par-  
ticiperont à la 30<sup>e</sup> édition de la  
compétition, qui a accueilli par le  
passé des grands noms du ten-  
nis comme Marion Bartoli, Justine  
Hénin ou Jo-Wilfried Tsonga. Les  
phases finales, avec l'entrée en lice  
des têtes de série, auront lieu du 26  
au 30 décembre.

### Stade de Ligue

**Jacqueline-Brillant**

**A l'angle des avenues**

**Ambroise-Paré et Jean-Perrin**

02 37 35 63 07

Solution du		T	A	I	R	E	A
N° 145		P	R	U	S	S	I
octobre		R	E	G	I	O	N
2022		M	U	R	U	N	I
M	S	A	B	R	E	S	I
S	U	B	T	I	L	E	A
U	N	E	R	E	S	I	S
C	I	L	S	M	M	I	E
C	L	E	M	E	N	C	E
P	I	E	I	N	E	L	U
P	T	E	T	V	I	E	R
P	A	L	I	N	D	R	O
A	L	I	E	N	E	S	C
I	R	E	T	S	C	A	D
S	T	U	C	E	T	A	I
T	E	E	T	R	E	I	N
E	F	L	O	R	E	N	T
P	I	E	G	E	S	R	T
J	U	S	T	E	R	E	L







**Le gardien du temple**

Portrait du Bosniaque Nebojsa Grahovac, 38 ans, gardien de but du C'Chartres Métropole Handball depuis 2013.



**Les trésors de Saint-Martin-au-Val**

Les archéologues de Chartres métropole continuent de faire des découvertes uniques sur l'un des plus vastes sanctuaires gallo-romains mis au jour en Europe.



**Mission à Madagascar**

Des personnels de santé bénévoles de l'association des Amis de Madagascar sont partis là-bas deux semaines en juillet pour prodiguer des soins à des villageois.



**Natia, Yohann et l'équicienne**

Les bienfaits de l'équicie, expliqués à travers le travail à trois entre un cheval, un jeune autiste de la fondation Anaïs de Gasville-Oisème et une équicienne.

# Branchez-vous sur Chartres TV !

**C**hartres TV, c'est une plateforme vidéo de proximité, accessible depuis un smartphone, une tablette numérique ou un ordinateur, qui se donne pour mission de valoriser le territoire de Chartres métropole et ses habitants!

Chartres TV, c'est chaque mois des nouveaux reportages, des rubriques et des portraits qui couvrent tous les domaines de la vie de l'Agglo: culture, économie, sports, patrimoine, his-

toire, artisanat d'art, associations, ruralité... Sur Chartres TV, vous pouvez suivre en direct tout au long de l'année les rencontres à domicile des équipes « élite » chartraines: C'Chartres Football, C'Chartres Basket Féminin et Masculin, C'Chartres Tennis de Table, C'Chartres Rugby et C'Chartres Volley.

Chartres TV vous offre aussi l'opportunité de partager vos aventures ou expériences à l'étranger. **Proposer vos idées à [contact@chartresTV.fr](mailto:contact@chartresTV.fr)**



[chartresTV.fr](http://chartresTV.fr)



**Application Chartres TV disponible sur Google Play et Apple Store**

# Ce mois-ci - grille 146 - s'agiter en novembre



			Fondée le 5/11 en 1884 Changeante		Champion Réponse Tuées			Gentil Rabâchées
			Tête d'édile Cafteurs					Mal uni Longues ce mois
De pouvoir Coiffées le 25 Point tr ou...		Nous pren- nent la tête Prénom			Poème Pieu Marque auto	Enlevés Temporel	Commotion	Agent du commerce Nota bene
		Vieux do Quidam Revêtir						Fêtes chez les romains
						Poisson Taux d'acidité		
Stabilisé Fleurs du mois		Début d'une relation Soleil			État sans effets	Bégueule Règle		
			Roue Entrée d'une oasis	Avalée Compagnie aérienne		Tamis Échec de dragueur		Aidée
	Blanc chez Henri IV Sonna le 11	Coule au désert 28600				« VOTRE VILLE » nov. 2022		Congés Molécule
						Explosai Tracas Contre		
			Proclamé Signalent le coronavirus					
Vente du bar Rencontre				Numéro un Bolet Machin			Pas toi	
					Demi père Fils de Noé		Célèbre dépêche Pronom	
			Négation Gros rouge	Pépètes Mesure d'Orient			mot de liaison Île de France	
Go Bombés Vient d'avoir						Métal jaune		©JFR octobre 2022

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème ou à Chartres.

CHARTRES

**PRIEURÉ SAINT-VINCENT**



**Danielle**  
**LE BRICQUIER**  
UN ANGE PASSE

**DU 12 NOVEMBRE  
AU 8 JANVIER**

du mardi au dimanche de 14 h à 18 h,  
19 h les vendredis et samedis  
Entrée libre

[chartres.fr](http://chartres.fr)

CHEMIN DES ARTS  
ART CONTEMPORAIN

CHARTRES